REVUE

DES

DEUX MONDES.

—

QUATRIÈME SÉRIE.

TOME VI. — 1er AVRIL 1836.

IMPRIMERIE DE H. FOURNIER,
RUE DE SEINE, 14.

REVUE

DES

DEUX MONDES.

TOME SIXIÈME.

QUATRIÈME SÉRIE.

PARIS,

AU BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES,

RUE DES BEAUX-ARTS, 10.

1856.

054
R3274

1836, [v.2]

HOMMES ILLUSTRES

DE

LA RENAISSANCE.

II.

THOMAS MORUS.

DERNIÈRE PARTIE.[1]

IX.

Les premières épreuves.

La pauvreté disperse les familles. Le projet de continuer à vivre en commun, proposé et agréé dans ce premier besoin de rapprochement qui suit les grandes calamités, ce projet facile et doux dans l'abondance de tous les biens, devenait impossible entre gens qui ne pouvaient plus s'aider que par des privations. On n'aime pas être pauvres en commun. Les enfans de Morus demandèrent à quitter

(1) Voyez les livraisons des 1er et 15 mars.

Chelsea, et à se retirer chacun dans leur maison. Morus y consentit. La séparation se fit sans refroidissement. Les enfans continuèrent à venir voir leur beau-père dans sa maison, veuve de la famille qui l'animait, et dégarnie de tous ses meubles. Morus les avait vendus pour une somme de cent livres qu'il joignit à son revenu.

Quand il se vit seul dans cette maison désolée, il fut accablé un moment de toutes les terreurs de la solitude. Les premières nuits qu'il passa, non plus dans le lit séparé du chancelier, mais dans le lit commun, à côté de sa femme, furent pleines de trouble et de larmes. La chair, pour parler sa langue chrétienne, prenait le dessus sur l'esprit. Morus avait une grande appréhension de toutes les douleurs physiques, et surtout de la plus terrible et de la dernière de toutes, la mort. Il connaissait le roi; il savait que sa tête allait être de moindre prix, n'étant plus couverte du bonnet de chancelier, et qu'aux yeux d'un tel prince, une disgrace recherchée était un plus grand crime qu'une disgrace reçue. Il n'avait pu retirer du monde que sa personne, il y avait laissé sa renommée, et il comprenait bien que c'était moins sa personne que sa renommée qui pouvait faire du mal au roi. L'homme qui, pour une ville de France, aurait fait tomber la tête d'un favori, pour la possession d'une maîtresse ménagerait-il une tête disgraciée? Au bout de toutes ses perplexités, Morus voyait donc la mort, et tout son être frémissait, car, ainsi qu'il l'avouait lui-même, il aurait eu peur d'une chiquenaude (1). Cependant l'ardeur de la prière finit par l'endurcir. A force d'exaltation religieuse, il en vint à ne plus craindre la mort; plus tard, il la désira.

Toutes ses conversations avec ses enfans roulaient sur ce sujet. Il avait besoin d'en parler sans cesse, soit pour tromper la nature, qui a de si fréquens retours même chez les hommes les plus héroïques, soit pour y préparer peu à peu sa famille. Il les entretenait des joies ineffables du ciel et des peines de l'enfer, des vies des saints martyrs, de leur patience merveilleuse, et de leurs morts souffertes pour ne pas offenser Dieu; il leur disait combien il était glorieux, pour l'amour de notre Seigneur Jésus-Christ, d'endurer la prison, la perte des biens et de la vie; puis, quand il avait monté tout le monde par ces paroles ardentes, quittant les généralités, il s'ou-

(1) The Life of sir Th. Morus, by his grandson, p. 204.

vrait à ses enfans sur tous les malheurs qu'il prévoyait. C'était comme dans les premiers temps du christianisme, à l'approche des grandes persécutions, quand le chef de la famille préparait les siens aux calamités qui allaient fondre sur le troupeau de Dieu, et que toute la maison entonnait le chant du martyre.

Toutes les actions, toutes les paroles de Morus montraient cette double pensée de l'homme et du père de famille voulant se soutenir lui-même contre ses propres défaillances, et épuiser la sensibilité des siens sur les menaces du sort qui l'attendait, pour qu'ils fussent plus courageux, ou pour qu'il ne leur restât plus de larmes au moment suprême. C'est dans ce dessein qu'un jour il avait aposté un homme, en manière d'officier subalterne de la justice, lequel vint à l'improviste, pendant que la famille était à table, frapper brusquement à la porte, et sommer Morus, au nom du roi, de comparaître le lendemain devant les commissaires royaux. Ces fausses terreurs familiarisaient sa femme et ses enfans aux terreurs réelles qui leur étaient réservées. Singulier, mais touchant raffinement, qui faisait de la désolation et des angoisses une sorte d'habitude de la maison, et qui mettait d'avance la mort dans tous les cœurs pour leur éviter la transition de l'extrême sécurité à l'extrême désespoir! Henry se hâta de faire le drame dont la pauvre famille jouait, sans le savoir, le lamentable prologue.

Après ce premier effroi, la justice du roi n'arrivant pas encore, Morus reprit sa polémique avec Frith. Un ton remarquable d'indulgence et d'aménité distingue cette polémique. Morus y traite Frith, qui était un jeune homme et qui fut brûlé plus tard, avec un mélange de raillerie aimable et de réprimande paternelle qui montrait un grand adoucissement dans ses antipathies religieuses. Le malheur faisait sur la fin de sa vie ce que le désintéressement d'esprit, les affaires, l'influence de la tolérance universelle, avaient fait vers le milieu. Les préoccupations du magistrat suprême ne se mêlaient plus aux spéculations de l'écrivain catholique. D'ailleurs, les persécuteurs avaient dégoûté Morus de la persécution. C'était une dure leçon de tolérance que ce roi, jadis antagoniste de Luther, qui l'était devenu du pape, et qui ne permettait plus la foi dans autrui, quand elle ne s'accommodait pas de l'obéissance. Morus en était venu où en viennent tous les honnêtes gens qui ont vu de grands scandales de religion, les adversaires devenir les amis, et

toute foi être attaquée à titre de liberté; il sentait plus le besoin d'être chrétien pour lui-même que contre les autres, et de prier que de menacer. Il avait quitté les rangs de l'église triomphante, et il discutait comme les pères des premiers âges qu'un édit de l'empereur pouvait, du jour au lendemain, livrer aux lions du cirque, et qui bénissaient plus qu'ils ne maudissaient. Il se sentait lié aux hérétiques par un lien qui amollit les plus inflexibles, par la menace d'un échafaud commun. Du reste, l'homme seul s'était radouci. Le dogmatiste restait le même. A la veille de recueillir l'héritage sacré, il n'en voulait pas abandonner la moindre partie. C'était toujours le chrétien fidèle à Grégoire VII, chef et fondateur de l'église d'Angleterre; et dans un moment où l'on agitait la séparation de cette église d'avec le Saint-Siége, cette fidélité même avait un air de révolte qui devait aigrir profondément le roi, usurpateur de la souveraineté spirituelle de Grégoire VII.

Ce fut dans l'intervalle que le mariage d'Anne de Boleyn avec Henry fut résolu. Quand Morus apprit que la chose allait se faire, il dit tristement à Roper, son gendre : « Dieu veuille, fils, que dans peu ce mariage ne soit pas suivi de sermens! » Roper, qui avait vu tant de fois ses prédictions réalisées, fut tout troublé par cette parole. Les choses se firent comme Morus l'avait prédit. Ses pressentimens ne manquaient jamais de s'accomplir, parce qu'ils lui venaient de la profonde connaissance qu'il avait du roi. Il montrait assez, en ne comptant plus que sur Dieu, ce qu'il fallait craindre de Henry.

Quelques jours avant le couronnement de la nouvelle reine, les évêques de Durham, de Winchester et de Bath, lui écrivirent de les y accompagner, et lui envoyèrent vingt livres pour s'acheter une robe. Morus reçut l'argent et le garda, mais il n'alla pas au couronnement. Ayant rencontré peu après les trois évêques, il leur dit gaiement que des deux choses qu'ils lui avaient demandées, il avait accepté l'une afin de pouvoir refuser l'autre. « Je n'ai eu aucune répugnance, ajouta-t-il, à prendre l'argent, parce que je sais que vous n'êtes pas pauvres, et que je connais trop bien que je ne suis pas riche. Pour l'autre demande, elle m'a rappelé cette loi d'un empereur qui punissait de mort un certain crime, je ne sais plus lequel, à moins que le coupable ne fût une vierge. Or, il arriva que le premier coupable fut précisément une vierge, ce qui embar-

rassa beaucoup l'empereur, lequel voulait un exemple. Son conseil assemblé, après de longues discussions, un membre se leva et dit : « A quoi bon tant de discours? faites déshonorer la fille, et vous la « condamnerez ensuite en toute conscience. » Ainsi, quoique vos seigneuries aient gardé jusqu'ici leur virginité dans tout ce qui touche le mariage du roi, qu'elles prennent soin de la bien défendre jusqu'à la fin; car il s'en trouvera qui, après avoir obtenu de vous d'assister au couronnement, vous demanderont de parler en son honneur, puis d'écrire des livres pour le justifier, et qui, après vous avoir déshonorés, ne tarderont pas à vous perdre. Pour moi, dit-il en finissant, il n'est plus en mon pouvoir d'empêcher qu'ils me ruinent, mais ils ne me déshonoreront jamais, Dieu étant mon bon maître (1). »

Après le mariage vint l'affaire des sermens, comme Morus l'avait prévu. On présenta au parlement un bill qui obligeait tous les sujets anglais à prêter serment de fidélité à la reine Anne et à ses descendans, et à reconnaître au roi le titre de chef spirituel de l'église d'Angleterre. C'était la conclusion de cette grande querelle qui occupait tous les théologiens de l'Europe depuis bientôt dix ans, et qui allait changer la religion du peuple anglais. Cette triple question, le divorce, le mariage et la suprématie, ou plutôt ces trois phases de la même question, — car le divorce n'avait été agité que pour amener le mariage, et la suprématie que pour le ratifier à défaut du pape, — furent traitées successivement et avec un grand appareil de doctrine. N'était-ce donc, du côté du roi, qu'une longue comédie, jouée avec patience, par laquelle il avait voulu faire d'une intrigue galante une affaire de religion, soit pour en cacher le scandale aux yeux des peuples, soit pour conjurer l'empereur d'Allemagne, neveu de la reine divorcée, par l'apparence d'une nécessité religieuse? Que son dégoût pour sa femme et sa passion pour Anne en aient été les seules causes, c'est ce qui n'est point douteux; car si Henry eût pu changer impunément de femme, il n'eût pas changé de religion. Mais qu'il n'y ait eu que de l'hypocrisie dans sa conduite pendant ces dix années, que de sincères scrupules de religion ne se soient pas mêlés à ses intrigues et à ses violences, c'est ce qui n'est guère croyable d'un prince qui pouvait tout, et dans une époque où toute légitimité venait de Rome. Quoi qu'il en soit,

(1) The Life of sir Th. Morus, by his grandson, p. 102.

c'est des deux beaux yeux d'une fille d'honneur qu'est née l'église anglicane, cette grave et forte église qui a fait depuis trois cents ans toutes les révolutions de la Grande-Bretagne. Il est très vrai qu'il ne faut pas mesurer l'importance des résultats d'après la petitesse de la cause, et c'était là le préjugé de l'école philosophique de Voltaire; mais il est très vrai aussi qu'il ne faut pas élever la cause à la hauteur du résultat, ni couvrir toutes les petitesses humaines de l'excuse d'une fatalité supérieure, comme cela paraît être le préjugé de l'école impartiale de notre époque.

Et de même, du côté des hommes religieux qui n'approuvaient pas le divorce, ni, à plus forte raison, tous les changemens qui en sortirent, n'y eut-il qu'une résistance morale d'honnêtes gens déguisée sous une opposition de doctrine religieuse? Non sans doute. Aucun d'eux ne se trompa sur la vraie cause de la querelle; mais tous, d'abord par la curiosité, ensuite par l'entraînement de la polémique, se trouvèrent engagés à leur insu à examiner sincèrement la doctrine de l'église sur ce point. Si ce fut là un calcul de la politique de Henry, il faut avouer que cette politique était habile, car il faisait de ses propres adversaires les garans de la sincérité de ses scrupules, et, par la gravité de la controverse, il cachait l'origine honteuse du litige. Et de même que, dans l'esprit du roi, les scrupules religieux s'affaiblirent à mesure que les désirs s'irritèrent, et qu'à l'idée de gagner la faveur du Saint-Siége, succéda celle de le dépouiller de tout ce qu'il tirait de l'Angleterre (1); de même, dans l'esprit des opposans au divorce, à la pensée de discuter à l'amiable, succéda celle de protester, soit par le silence, soit par une neutralité accusatrice. Quelques-uns brûlèrent leurs livres de controverse (2) et attendirent avec courage le ressentiment d'un prince qu'ils ne voulaient plus servir même par une opposition motivée.

Quant à Morus, dès le commencement de cette affaire, il avait déclaré au roi qu'il ne pouvait pas approuver le divorce. Morus n'était ni évêque ni théologien. Il jugeait la position de Catherine et de sa fille Marie, non d'après les contradictions du Lévitique et de saint Paul, mais avec son cœur d'époux et de père, et avec ses mœurs de famille. La première fois que le roi s'en ouvrit

(1) Cette idée vint du secrétaire Cromwell, qui fut chargé de l'exécuter.

(2) Th. Morus, English Works, 1427 F.

avec lui, c'était à Hampton-Court, à son retour d'une ambassade sur le continent (1). Après quelques tours dans la galerie, Henry, l'attaquant brusquement sur le divorce, le mena devant une Bible ouverte, et lui montrant le passage du Lévitique, il lui prouva que son mariage ne violait pas seulement les lois écrites par Dieu même, mais les lois mêmes de la nature, contre lesquelles ne pouvait prévaloir aucune dispense de l'église. Il lut lui-même les versets qui l'avaient déterminé, lui et d'autres personnes instruites, à examiner la matière, et il engagea Morus à en faire autant. Morus dit au roi que, comme l'opinion de son *pauvre esprit*, dans une si grave question, ne devait pas faire que la chose parût à S. M. ni plus ni moins prouvée, il avait moins de scrupules à lui avouer que la Bible ne lui semblait pas condamner son mariage avec la reine. Henry ne prit pas mal sa franchise, mais lui recommanda d'aller voir son aumônier, lequel lui ferait lire un livre qu'on préparait sur la matière. Morus osa n'être pas de l'avis du livre, lequel déclarait que le roi faisait acte de sagesse en sollicitant un jugement de l'église universelle. Tant que le procès fut pendant devant la justice spirituelle, Morus s'en prévalut pour s'abstenir sans s'opposer; il ne lui convenait pas, disait-il, de donner ni blâme ni approbation préalables. Devenu chancelier, et l'église s'étant prononcée, nous avons vu que le roi le mit en demeure de parler. Les choses alors avaient bien changé. Contredire le roi était lui résister. N'être pas de l'avis du Lévitique, c'était blâmer une longue suite d'actes qui, d'une question d'abord spéculative, au moins dans l'apparence, avaient fait tout un système politique. Morus prit l'engagement de méditer sur le sujet, et s'il y trouvait quelque raison pour ou contre, d'en faire l'objet de conférences avec les membres du conseil, les archevêques de Cantorbéry et d'York, l'aumônier du roi et un moine italien, maître Nicolas, docteur en théologie. C'était reculer de quelques mois la difficulté. Après quelques inutiles conférences, Morus demanda au roi la faveur de se retirer du débat; on se souvient qu'il l'obtint, et que ce fut comme un coupable qui avait obtenu sa condamnation.

Sa manière de résister à Henry était pleine de réserve et de prudence; il prodiguait les marques de déférence, les aveux d'humi-

(1) Th. Morus, English Works, p. 1426-1427.

lité, et mettait aux pieds du roi ce *pauvre esprit* qui résistait à toutes ses séductions et à toute sa puissance. Nul homme sérieux ne va tête baissée au-devant de sa destinée, et il est rare qu'on ne conjure pas jusqu'au dernier moment la main qui va vous frapper. Morus ne pouvait pas faire que son refus d'adhérer ne fût pas de l'opposition; il voulut du moins lui ôter l'air d'obstination et de mauvais vouloir que ses ennemis s'étaient hâtés d'y voir. Il ne prétendait pas mettre sa conscience au-dessus des lumières de tous les évêques consentant au divorce; mais il demandait simplement la liberté de ne pas prendre parti par des actes publics, offrant de se laisser éclairer dans son privé, par tous ceux dont les consciences pouvaient n'être pas d'accord avec la sienne. C'est ainsi qu'il mit une certaine affectation à ne point lire les livres contraires au divorce, et à en lire qui l'approuvaient (1). Mais malgré cette extrême prudence, et quoiqu'il s'abstînt sincèrement de sa personne de tout acte qui pût rendre gênante son opposition toute passive, sa réputation se jetait à la traverse de tout ce que voulaient Henry et sa maîtresse, et c'est moins par ses paroles que par son silence qu'il conspirait. Il fut donc résolu qu'on le déshonorerait ou qu'on le ferait mourir. Mais comme il eût été monstrueux de s'en prendre au silence d'un homme, on fouilla dans sa vie privée pour y trouver quelque action équivoque sur laquelle on pût fonder une accusation capitale. Ni les gens du roi ne manquaient alors pour inventer des crimes, ni les juges pour les punir. On lui attribua des libelles injurieux, afin de le forcer à parler pour s'en défendre, et peut-être de trouver dans sa défense de quoi l'accuser de pis. Ce fut par une accusation de ce genre que ses épreuves commencèrent.

Le conseil avait fait imprimer un livre apologétique de la conduite du roi et de ses ministres dans l'affaire du nouveau mariage. Un matin, un des parens de Morus, William Krustal, reçut la visite d'un agent du secrétaire Cromwell, qui l'accusait d'avoir entre les mains une réponse à ce livre, composée, disait-il, par Morus. Celui-ci, averti par Krustal, écrivit à Cromwell, et donna des explications qui rendaient toute poursuite impossible. Il avait été chef de la justice criminelle et avocat supérieur; dans ces deux emplois, il avait

(1) English Works, 1427 F.

acquis une double expérience, celle des accusations sans preuves et celle des défenses habiles. Il savait éviter le piége qu'on lui tendait, sans s'offrir à celui qu'on n'avait pas pensé à lui tendre. Il écrivait de longues lettres sans donner prise à la moindre interprétation, et il défendait l'innocence d'un saint avec la profonde rouerie d'un homme de barreau (1). Mais derrière toutes ses précautions, sous ce réseau de subtilités qu'il opposait à celles de ses ennemis, on apercevait toujours sa belle ame : ce que lui inspirait l'instinct de la conservation, naturel à tout homme, ne contredisait jamais sa conscience, et on ne pouvait pas plus lui faire commettre des imprudences que des lâchetés.

L'accusation ayant manqué de ce côté, on rechercha dans sa longue carrière judiciaire s'il n'avait pas reçu quelque présent d'une assez grande valeur pour justifier un procès de corruption; mais Morus, avec un mot, une anecdote, une preuve fournie à propos, dissipait toutes ces charges, à la honte des plaignans apostés par la cour. Tantôt c'était une dame qui lui avait offert des gants et de l'argent; — oui, mais il n'avait pris que les gants, trouvant que c'eût été de mauvais goût de refuser un cadeau de dame. Tantôt c'était un client qui lui avait envoyé une coupe d'or richement ciselée; — oui, mais il lui avait offert en retour une coupe d'une plus grande valeur, ne voulant pas recevoir de présens, mais n'ayant pu résister au plaisir de garder les ciselures. L'accusation la plus grave fut portée par un M. Parnell, soutenu dans cette affaire par le marquis de Wilshire, père d'Anne de Boleyn, l'ennemi mortel de Morus et l'instrument du roi, qui ne craignait pas de laisser voir sa main dans ce honteux échafaudage de justice rétroactive. Ce M. Parnell se plaignait amèrement d'avoir perdu un procès contre un M. Vaughan, dont la femme, prétendait-il, avait donné à Morus un magnifique vase en vermeil. Sir Thomas avoua le fait, ajoutant que le vase lui avait été offert long-temps après le procès, au nouvel an, comme cadeau d'étrennes, et qu'en effet il n'avait pas cru séant de résister aux instances de la dame. Sur quoi le marquis de Wilshire, s'étant tourné vers les juges d'un air de triomphe : « Ne vous l'avais-je pas bien dit, milords, s'écria-t-il, que vous trouveriez cette accusation fondée? » Les juges, qui atten-

(1) English Works, 1422.

daient leurs épices de la cour, s'étaient déjà levés pour condamner, quand Morus, prenant la parole : « Milords, dit-il humblement, puisque vos révérences ont bien voulu écouter la première partie de cette histoire, je les prie de daigner en entendre la fin. » Ceux-ci s'étant rassis, Morus raconta qu'après avoir reçu le vase, il l'avait fait remplir de vin par son sommellier, et l'avait vidé à la santé de la dame; que la dame, à son tour, ayant bu à la sienne, il l'avait priée de reprendre le vase à titre d'étrennes, ce qu'elle avait consenti à faire, non sans résistance. En même temps il produisit des témoins à l'appui de sa déclaration. Les juges, le plaignant et le marquis furent confondus (1). Morus n'avait pas résisté au plaisir de leur donner des espérances par son premier aveu pour les mieux confondre par ses explications. Ne retrouve-t-on pas là le tour d'esprit à la fois naïf et ironique du sous-shériff donnant une leçon au vieux juge, et du chancelier jugeant contre sa femme dans l'affaire du chien volé?

Toutes ces accusations, dont la honte retombait sur la cour, augmentaient le danger de Morus; car en faisant éclater son innocence, en relevant la gloire de sa vie passée, en popularisant son nom, elles aggravaient le tort de n'avoir pas pour soi un homme à qui même des juges gagnés ne pouvaient pas inventer de crimes. Henry VIII et Morus n'allaient plus pouvoir respirer le même air. Le plus fort hâta donc la perte du plus faible. Si les accusations ne réussissaient pas à le noircir, venant coup sur coup et sans relâche, elles pouvaient le lasser et le réduire, et peut-être l'amener à une transaction qui eût été le déshonneur préalable dont cet empereur avait besoin pour faire mourir légalement une vierge. Il y a des dégoûts dont on a plus peur que de la mort, et, pour certaines ames, une mort retardée offre plus de tentations et de périls qu'une mort soudaine. A force de persécutions de détail, de craintes présentées et retirées, de caresses et de menaces, de secousses réitérées, d'alternatives extrêmes, à force de ballotter cette victime illustre entre la promesse de faveurs inouies et l'échafaud, entre une place à côté du trône et un cachot dans la Tour, on espérait mettre Morus hors de lui-même, et le rendre indigne de sa mort.

C'est dans cette vue qu'on l'impliqua, sans le plus léger motif,

(1) The Life of sir Th. Morus, by his grandson.

dans le bill de conviction d'Élisabeth Barton et de ses complices. Cette Élisabeth Barton, appelée la sainte fille de Kent, était une fille sujette aux spasmes, qui débitait, dans un langage mêlé de vers et de prose, des paroles incohérentes dont quelques moines s'imaginèrent de faire des oracles. On lui fit prédire la ruine de l'Angleterre et la mort prochaine de Henry VIII, s'il consommait son mariage avec Anne de Boleyn. Cette fille avait écrit à Morus, alors chancelier; mais Morus, sans vouloir l'entendre, lui avait conseillé de ne plus prédire et de se guérir. Questionné, dès le commencement, par le roi sur ce qu'était cette pauvre créature, il en avait parlé comme d'une fille simple et sans malice, dont les prédictions ressemblaient à toutes les folies qui peuvent sortir d'une tête malade. Depuis lors, dans le plan de destruction des monastères et des abbayes proposé par Cromwell, comme on eut besoin de trouver de grands coupables dans les personnes pour justifier la guerre contre les choses, on accusa de haute trahison les moines qui avaient exploité la fille de Kent, qui, peut-être, y avaient cru. Or, dans le bill on comprit Fisher, parce qu'ayant écouté cette fille, il l'avait dû nécessairement souffler, et Morus, parce que ne lui ayant pas fait son procès, il s'était implicitement déclaré son complice.

Quelques jours avant la présentation du bill au parlement, Morus écrivit au secrétaire Cromwell, pour lui demander de vouloir bien en parler au roi, et obtenir que son nom fût rayé du bill. Il niait avec fermeté toute intelligence avec les rêveries de la prétendue prophétesse. Soit que Cromwell, qui ne voulait pas la perte de Morus, mais qui voulait encore moins déplaire au roi, y eût mis de la tiédeur, soit que tout conseil de douceur au sujet de Morus fût désormais offensant pour Henry, le nom de l'ancien chancelier fut maintenu sur le bill. Alors Morus s'adressa directement au roi, et, dans une lettre pleine d'humilité (1), *prosterné à ses gracieux pieds, selon son humble manière*, il le pria de ménager *sa pauvre honnêteté*, et de considérer, *avec sa prudence et sa bonté accoutumées*, une matière qu'il ne croyait pas convenable de discuter avec lui. Il insistait sur cette prière de *bien considérer* la chose, et c'était, sous une forme suppliante, un conseil blessant; car à force de solliciter

(1) English Works, 1424 F.

l'impartialité du roi, il paraissait la mettre en doute. Henri affecta de voir dans sa lettre l'acte d'un homme qui se refusait à la discussion par défaut de preuves. Il ordonna que le bill eût son plein effet.

Blessé de cette dureté, Morus put avoir l'idée de se venger du roi, en donnant le plus grand éclat à sa défense, et il demanda à la présenter lui-même au parlement. Sa demande fut rejetée. On le cita devant un conseil composé de l'archevêque de Cantorbéry, du lord chancelier, du duc de Norfolk et du lord secrétaire Cromwell. Morus devait penser qu'il allait y être question du bill; mais, soit que les membres du conseil n'y missent pas la même importance que le roi, soit que ce bill ne fût qu'un prétexte pour faire venir régulièrement Morus, et pour agiter sa conscience par des interrogatoires plus généraux, il ne fut parlé ni de la fille de Kent, ni de ses complices. Le lord chancelier lui vanta longuement les anciennes bontés du roi, et toutes celles dont sa majesté se plairait à le combler de nouveau, pensant l'ebranler à la fois par la reconnaissance et par un reste d'ambition. Morus répondit avec beaucoup de douceur que nul n'était plus attaché que lui au roi, mais qu'il s'étonnait qu'on lui reparlât d'un sujet dont on lui avait promis de ne plus le troubler. Les lords, jusque-là polis et caressans, prirent alors le ton de la menace, et l'accusèrent avec véhémence d'avoir été l'auteur et le provocateur du livre de sa majesté sur les sept sacremens et sur le maintien de l'autorité du pape, et d'avoir poussé le roi à mettre dans les mains du Saint-Siége une épée qui devait être tournée contre lui.

Les menaces faisaient encore moins sur Morus que les caresses. Il dit que ces terreurs étaient tout au plus bonnes pour effrayer des enfans; puis, venant au fait dont on l'accusait, il fit l'histoire de ce livre fameux, à la grande honte du roi, qui, pour charger Morus, consentait à se donner le ridicule d'avoir signé un livre qui n'était pas de lui. Personne ne pouvait dire plus de choses que Henry à la décharge de l'ancien chancelier. Morus n'avait point conseillé le livre, il n'avait fait que le débrouiller et mettre en ordre les principales matières dont il traitait. Quant aux doctrines qu'on y établissait sur l'autorité du pape, il avait vu avec inquiétude la part énorme qu'on faisait au Saint-Siége, et s'était permis de faire observer au roi que le pape pouvant, comme prince temporel, se

liguer contre lui avec les autres princes de la chrétienté, il était imprudent de tant favoriser une puissance avec laquelle on pouvait avoir à rompre. Henry avait insisté pour que la doctrine restât entière, disant qu'il ne saurait trop honorer le Saint-Siége de Rome, auquel il devait tant. Morus lui avait rappelé les statuts particuliers du royaume, et notamment le statut de *Præmunire*, par lequel des bornes étaient mises à l'autorité spirituelle du pape; mais le roi, tranchant la discussion, avait répondu que, tenant du Saint-Siége sa couronne royale, il n'était obstacle qui pût l'empêcher de proclamer cette autorité. C'est ainsi que les choses s'étaient passées, « et, dit Morus avec une noble fierté, j'espère que ces éclaircissemens étant rapportés au roi, si sa majesté veut bien se souvenir de ce que j'ai fait et dit dans cette affaire, elle n'en parlera plus, et me renverra elle-même de cette accusation. » Ce jour-là, comme il allait partir pour se rendre devant le conseil, Roper lui avait fait promettre qu'il s'expliquerait sur l'affaire de la fille de Kent, et se ferait rayer du bill. Après la séance, tous deux montèrent en bateau pour retourner à Chelsea. Morus paraissait très gai; il parlait vivement et de toutes choses, et sur un ton auquel les siens n'étaient plus accoutumés. Roper, par une discrétion mêlée de crainte et d'espérance, ne lui avait point parlé du bill; mais le voyant pendant toute la route si gai et si libre d'esprit, il s'était plu à penser qu'il avait été mis hors de cause. Quand ils furent entrés dans le jardin: « Je pense, dit Roper, que tout va bien, puisque vous êtes si joyeux. — Oui, tout va bien, fils, et j'en rends graces à Dieu! — Vous êtes donc délivré de ce malheureux bill? — Par ma foi, je ne m'en suis pas même souvenu. — Quoi! vous oubliez une chose qui vous touchait de si près? Qu'il me chagrine de vous entendre parler ainsi, moi qui avais pensé, à votre visage, que c'était fini de ce bill! — Voulez-vous savoir, fils, pourquoi je suis si joyeux? De bonne foi, je me réjouis d'avoir fait faire une chute au diable, car j'ai été si loin avec ces lords, que je ne puis plus reculer sans la dernière honte. » Henry l'avait compris ainsi.

Quand il sut le résultat de la conférence, il entra dans une violente colère, et dit qu'il entendait qu'on donnât suite au bill du parlement. On lui objecta la faveur que la chambre des lords montrait à Morus. Henry parla de s'y rendre en personne pour leur imposer le bill. Les membres du conseil se jetèrent à ses genoux, et lui

représentèrent le danger qu'il courait de recevoir des démentis; que Morus, loin d'être coupable dans l'affaire de Kent, n'avait mérité que des éloges. Le roi céda, mais avec un surcroît de haine contre l'homme dont l'innocence était plus forte que sa volonté.

Morus fut renvoyé de l'accusation : il n'y vit qu'une affaire ajournée. Quand on vint le lui annoncer : « Ce qui est différé n'est pas perdu, » dit-il; comme si, à ce moment, il eût lu dans le cœur du roi (1).

Le duc de Norfolk, qui avait été son collègue dans l'administration précédente, et qui l'aimait, comme le secrétaire Cromwell, jusqu'au bon plaisir du roi, dont il était resté le ministre, le vint voir quelque temps après; et, revenant sur la dernière affaire : « Par la messe! monsieur Morus, lui dit-il, il est périlleux de lutter avec les princes. Je vous conseille donc, en bon ami, d'incliner au bon plaisir du roi : car, corps de Dieu! monsieur Morus, l'indignation d'un prince est la mort (2). —N'est-ce que cela, milord? répondit Morus; alors il n'y a d'autre différence entre vous et moi, sinon que je mourrai aujourd'hui et vous demain. Si donc la colère d'un prince ne peut donner qu'une mort temporelle, combien plus devons-nous craindre la mort éternelle où peut nous condamner le roi des cieux, si nous risquons de lui déplaire pour plaire à un roi terrestre! »

C'est ce même duc de Norfolk qui, le trouvant un dimanche dans l'église de Chelsea, chantant le messe à pleine voix, et en surplis, lui avait dit qu'il dégradait par ces pratiques son office de chancelier d'Angleterre. C'était pourtant dans ces pratiques même, dans cette humilité de cœur et dans cette force de croyance, que Morus avait trouvé le secret de cette résistance aux colères des princes, que ne comprenait pas le duc, bon courtisan et médiocre chrétien.

X.

Le double Serment.

Ce fut le parlement de 1534 qui vota les bills d'allégeance aux descendans de la reine Anne, et de suprématie spirituelle du roi

(1) *Quod differtur non auferitur.....* The Life of sir Th. Morus, by his grandson, p. 215.

(2) *Indignatio principis mors est.* Sir Th. Morus life, by his grandson, p. 217.

d'Angleterre. Sur tous les points du royaume ce double serment fut exigé de tous les sujets, et reçu par des commissaires royaux nommés à cet effet. Pour le clergé de Londres et de Westminster, la prestation du double serment se fit à Lambeth, sur la Tamise, dans le palais de l'archevêque de Cantorbéry, Cranmer, en présence de ce prélat, du lord chancelier Audley, du secrétaire Cromwell, de l'abbé de Westminster, assistés des commissaires royaux. Tous les évêques, abbés, prêtres, et un seul laïque, Thomas Morus, furent mandés à comparaître devant ce tribunal. Pour tout ce clergé, sauf Fisher, la séance était de pure formalité. Cet appareil de membres du conseil réunis aux commissaires n'avait pour objet que d'intimider les deux seuls récalcitrans, Fisher et Morus.

Le matin, avant de se rendre à Lambeth, il entendit la messe, et reçut le sacrement de l'eucharistie, comme c'était son usage dans les cas graves. Ses enfans et sa femme le reconduisaient d'ordinaire jusqu'au rivage, et ne le quittaient qu'après l'avoir vu monter dans le bateau; ce jour-là, il voulut qu'ils demeurassent à la maison, et, fermant la porte derrière lui, il alla seul avec son gendre Roper. Quand il eut mis le pied dans le bateau, il dit à Roper, dans un mouvement de transport extatique : « Je remercie notre Seigneur, fils, le champ est gagné, » désignant par ce champ le ciel qu'il allait conquérir par le martyre. Roper, qui voulait toujours se tromper, interprétant cette parole en bien : « J'en suis charmé, monsieur, » dit-il. Peu après il comprit et s'attrista profondément.

Quand Morus fut arrivé devant les juges, il pria qu'on lui montrât la formule du serment. Après quelques momens de réflexion intérieure, il dit qu'il n'y trouvait rien à reprendre, et qu'il ne blâmait ni ceux qui l'avaient rédigée, ni ceux qui seraient disposés à s'y soumettre; mais que, pour lui, il se regarderait comme en danger de mort éternelle s'il prêtait ce serment. On lui montra la liste de tous les grands personnages de la noblesse qui y avaient apposé leurs signatures. Il lut cette liste, mais ne changea rien à ses premières paroles. Alors on lui dit qu'il pouvait se promener dans le jardin, pendant que le tribunal recevrait les sermens de toutes les personnes convoquées. On voulait lui donner le temps de se consulter.

On était en septembre, et il faisait une extrême chaleur. Morus,

qui était d'une grande délicatesse de santé, aima mieux attendre dans une chambre du palais qui avait vue sur le jardin. Là, au lieu de délibérer, il se mit à regarder les nouveaux assermentés qui se promenaient dans les allées. Il les voyait sortir tout joyeux de la salle des commissaires, et marcher d'un pied léger dans le jardin, soit gaieté de gens indifférens, soit soulagement de gens timides, après un grand péril évité. Le plus gai de la troupe était le docteur Latimer, chapelain de l'archevêque de Cantorbéry, qui riait aux éclats avec quelques docteurs de ses amis, les prenant tour à tour par le cou, et les serrant si fort, « que si c'eût été des femmes, dit naïvement Morus, j'aurais pensé que Latimer était un grand libertin. » Vint ensuite le vicaire de Croydon, joyeux prêtre, suivi d'ecclésiastiques dont on n'avait pris le serment que pour la forme, « et à qui, dit Morus, on n'avait pas fait faire le pied de grue, comme c'est le lot des plaideurs. » Maître de Croydon, fort connu de l'archevêque, alla sans façon à l'office, et s'y fit servir un grand verre de bierre, qu'il but tout d'un trait (1). La conscience n'était pas si exigeante chez le bon abbé que la soif. Morus, de sa fenêtre, notait ces petites circonstances, non sans quelque malice, et s'étonnant peut-être que ces gens prissent si gaiement une chose où il croyait ses deux vies engagées.

Quand tous les sermens furent reçus, on le rappela et on lui montra la liste des nouveaux noms. Il persista dans sa première déclaration, ne blâmant personne, mais ne voulant imiter personne. On lui reprocha son opiniâtreté, et on lui dit qu'il y avait un double crime à refuser le serment et à n'en pas donner de raisons. Il répondit que c'était assez de son refus pur et simple pour lui attirer l'indignation du roi et qu'il ne voulait pas l'aggraver en le motivant; que, toutefois, si on pouvait l'assurer par de bonnes garanties que le développement de ses raisons n'irriterait pas davantage le roi, il s'empresserait de les donner, s'engageant, si à ces raisons on en pouvait opposer d'autres qui le satisfissent, à prêter le serment. Cranmer, raisonneur habile et qui connaissait Morus, comprit qu'on ne pouvait avoir de prise sur cet homme qu'en lui donnant des doutes sur son sens intérieur, et en opposant le devoir certain d'obéir au prince aux devoirs douteux de la conscience. Cet argu-

(1) English Works, 1429 ABCD.

ment, venant avec tant d'autorité d'un personnage si considérable, frappa si vivement Morus, qu'il en fut d'abord interdit (1). L'objection était embarrassante, sinon par sa propre force, du moins par le danger de la réponse. Après un moment de silence et de réflexion rapide, il répondit d'abord à Cranmer que « si l'autorité du roi était une raison concluante, il fallait que, sur son commandement, tout doute cessât entre les docteurs, dans quelque question que ce fût; » puis à l'abbé de Wesminster, qui avait renchéri sur l'archevêque : que « le témoignage de toute la chrétienté avait plus de force à ses yeux que l'opinion particulière d'un royaume. » Par cette réponse, il sauvait le droit de sa conscience sans augmenter son péril.

On lui demanda s'il voulait prêter serment d'allégeance à la reine Anne. « Volontiers, dit-il, mais à condition que ce soit dans de tels termes que je puisse le prêter sans parjure. » C'était le refuser indirectement.

Les quatre jours qui suivirent, il fut enfermé à Westminster sous la garde particulière de l'abbé. Pendant ce temps, le roi consulta ses ministres sur le parti qu'il fallait prendre. Le conseil fut d'avis qu'on devait se contenter d'un serment quelconque. C'était l'avis de Cranmer et surtout de Cromwell, qui, à l'issue de la séance de Lambeth, avait dit et affirmé sur son honneur qu'il aimerait mieux que son fils unique, — jeune homme de grande promesse, — fût mort, que de voir Morus refuser le serment. La nouvelle reine ne voulut pas consentir à cette transaction. On représenta donc derechef le même serment à Morus, qui le refusa encore, mais cette fois avec des formes si discrètes et si atténuantes, qu'avec de la politique on n'eût pas poussé les choses plus loin. Mais la reine, devenue mère, y mettait une double passion : l'amour maternel, et le ressentiment d'une femme qui, sans le serment, n'était plus qu'une concubine. Morus fut condamné à la prison perpétuelle, et conduit immédiatement à la Tour.

Quand il eut passé la porte d'entrée, le gardien lui demanda son vêtement de dessus. « Le voici, dit Morus, ôtant sa cape; je suis fâché pour vous qu'elle ne soit pas plus neuve. » — « Ce n'est pas tout, dit le gardien, il me faut encore votre robe; c'est l'usage. »

(1) English Works, 1430 A.

Morus s'en dépouilla et la lui remit. On l'enferma dans une des chambres de la Tour, et on lui donna, pour le servir, John Vood, l'un de ses gens, auquel on fit jurer de dénoncer tout ce qu'il pourrait écrire ou dire contre le roi.

Quelques jours après il écrivit, avec du charbon, sur un bout de papier, la lettre touchante qu'on va lire. Elle est adressée à sa fille, Marguerite Roper, qui fut, pendant toute sa captivité, l'intermédiaire de cœur entre l'illustre prisonnier et sa famille.

« Ma chère bonne fille, grace à notre Seigneur, je suis en bonne santé, et, j'espère, en pleine tranquillité d'esprit; et de tous les biens du monde, je n'en désire pas plus que ce que j'en possède. Je supplie notre Seigneur de vous rendre tous joyeux dans l'espoir du ciel. Il y a bien des choses que j'aurais envie de vous dire touchant la vie éternelle : puisse-t-il vous les enseigner lui-même, comme j'espère qu'il le fait, et mieux que moi, par son saint esprit! Puisse-t-il vous conserver et vous bénir tous!

« Écrit au charbon par votre tendre et affectueux père, qui, dans ses pauvres prières, n'oublie aucun de vous, ni vos *babes* (petits enfans), ni vos nourrices, ni les méchantes petites femmes de vos maris, ni la femme de votre père, ni vos autres amis. Et adieu de tout mon cœur; le papier me manque (1). »

XI.

La Prison.

Marguerite avait obtenu la permission de le voir à la Tour. La première fois qu'elle y vint, le père et sa fille bien-aimée se mirent à genoux et récitèrent les sept psaumes et les litanies, et, avant tout épanchement, rendirent graces à Dieu. Morus parla ensuite de sa prison, et dit qu'il considérait comme une faveur spéciale du ciel d'être enfermé dans cette étroite chambre; que Dieu l'avait *pris et bercé sur ses genoux* (2), comme il avait fait pour ses meilleurs amis, saint Jean-Baptiste, Pierre et Paul. C'était par des prières et des discours de ce genre que commençaient toujours les longs entre-

(1) English Works, 1430 GH.

(2) And setteth me upon his lappe, and dandeleth me.

tiens du père et de la fille; puis l'exaltation passée, la conversation prenait un ton gai. Morus demandait des nouvelles de Chelsea. On parlait des enfans, de leur mère, de la bonne conduite du fils et de ses sœurs (1), qui tous travaillaient de plus en plus à mépriser le monde et à se réfugier en Dieu, des amis de la famille, des voisins, dont aucun n'oubliait le pauvre prisonnier dans ses prières. Morus était attendri par ces souvenirs de tous les biens qu'il n'avait plus. C'est alors que Marguerite hasardait de timides conseils sur ce fatal serment qui le séparait pour jamais des siens. Mais Morus, souriant au piége que lui tendait *madame Ève*, comme il appelait Marguerite, repoussait avec force la tentation, « prêt à partir le lendemain, disait-il, s'il plaisait à Dieu de l'appeler (2). » Et Marguerite, qui approuvait dans son cœur la conduite de son père, gagnée peu à peu à son enthousiasme, versait d'ardentes larmes, et n'avait plus la force de lui disputer la gloire de mourir.

Il lui venait des avis détournés de quelques membres du conseil, et, entre autres, du lord chancelier et de Cromwell, qui l'honoraient pour sa vertu, n'ayant pas à craindre son ambition. Le premier, successeur de Morus était allé, non sans dessein, chasser le chevreuil dans le parc du mari d'Alice, belle-fille de Morus (3). Il la fit prier de le venir voir le lendemain. Alice s'y rendit de bonne heure, toute joyeuse, et s'attendant à quelque bonne nouvelle pour celui qu'elle appelait son père. Après des protestations d'amitié pour Morus, le chancelier lui dit qu'il s'étonnait beaucoup de l'entêtement de son père dans ses idées, quand tout le monde s'arrangeait du contraire, excepté *l'évêque aveugle* (Fisher). « Et en vérité, ajouta-t-il, je me félicite de n'avoir point d'instruction, si ce n'est pour me rappeler deux ou trois fables d'Esope, et celle-ci entre autres : Il y avait un pays dont tous les habitans, sauf quelques sages, étaient fous. Ces sages, prévoyant par leur science qu'il devait tomber une grande pluie qui rendrait fous tous ceux qui en seraient mouillés, se creusèrent des cavernes sous terre, où ils attendirent que la pluie fût passée. Alors ils reparurent au jour, pensant bien qu'ils allaient faire des fous tout ce qu'ils voudraient. Mais ceux-ci les repoussèrent et

(1) English Works, 1434 CD,
(2) Ibid, 1431 A.
(3) Ibid, 1433 CH.

s'obstinèrent à se gouverner eux-mêmes. Alors les sages se repentirent, mais trop tard, de ne pas s'être laissé mouiller comme tous les autres. » Alice, qui ne pouvait guère se tromper sur le sens de cette fable, demanda au lord chancelier si elle devait douter qu'il se montrât, dans l'occasion, bon ami pour son père; Audley, pour toute réponse, lui conta une autre fable.

Il s'agissait cette fois d'un lion, d'un âne et d'un loup qui étaient allés se confesser. Le lion dit qu'il avait dévoré tous les animaux qui s'étaient trouvés sur son chemin. « Vous êtes tout pardonné, dit le confesseur, parce que vous êtes roi et que votre naturel vous poussait à cela. » L'âne vint ensuite, d'un pas humble, et dit qu'un jour, mourant de faim, il avait mangé un brin de la paille des souliers de son maître, et qu'il craignait que cela n'eût contribué à enrhumer celui-ci. Le confesseur se déclara incompétent pour prononcer sur un si grand crime, et renvoya le coupable devant l'évêque. Ce fut ensuite le tour du loup, qui reçut, pour toute pénitence, l'ordre formel de ne jamais faire de repas qui coûtât plus de six sous. Après quelques jours de ce régime, pressé par la faim, il voit passer une vache et son veau. L'eau lui en vint à la bouche, mais la crainte de son confesseur le retenait. A la fin, il résolut de prendre sa conscience pour juge du cas. L'ayant donc interrogée, il lui fut répondu que la vache ne valait certainement pas plus de quatre sous, et, qu'en estimant le veau à moitié prix, le tout ne dépasserait pas la somme fixée par son confesseur. Et il les mangea tous deux, et il fut fort en paix avec sa conscience. » Alice ne comprit que trop le sens de cette autre fable, et elle fut si attristée qu'elle ne sut que répondre. Par la fable des fous et des sages, Audley voulait-il toucher l'humilité de Morus en lui faisant craindre que son dissentiment avec tout le monde ne fût qu'une prétention orgueilleuse? Et par celle des cas de conscience du loup, voulait-il le mettre en défiance contre cette voix intérieure qui ne dit à tant de gens que ce que lui soufflent leurs appétits? Du reste, le lord chancelier avait du moins le mérite, étant du côté des fous et des loups, de ne pas affecter, comme le roi son maître, l'infaillibilité ni les scrupules.

Alice écrivait ces choses à Marguerite sa sœur, qui les rapportait à Morus. C'était le sujet de conversations douces, mais tristes, entre le prisonnier et sa fille. La fable de la pluie qui rend fous tous ceux qu'elle mouille était un dicton de Wolsey que le lord Audley, peu

riche de son fonds, avait trouvé dans les traditions de la chancellerie. Morus, s'appliquant la fable avec bonne grace, en faisait un commentaire plein de sens et de haute philosophie. « Si les sages, remarquait-il, au sortir de leur trou, désiraient de devenir fous, par dépit que les fous ne se laissassent pas gouverner par eux, ces sages avaient dû recevoir quelques gouttes de pluie jusque dans leurs cachettes souterraines, car comment pouvaient-ils penser qu'on les eût plus tolerés sages que fous? Et il ajoutait : « Quant à ceux que milord veut désigner par les fous et par les sages, je ne les connais pas, et je ne suis pas propre à deviner des énigmes; car, comme Davus dit dans Térence : *Non sum Œdipus*, je puis dire de moi : *Non sum Œdipus, sed Morus;* ce que ce dernier nom signifie en grec, je n'ai pas besoin de vous le dire. Toutefois, j'espère que lord Audley m'aura compté parmi les fous, au nombre desquels je me range moi-même, et où me place mon nom en grec. Et il est très vrai que Dieu et ma conscience savent combien je mérite peu d'être compris parmi ceux qui désirent tant de gouverner les autres. »

Il se faisait sa part dans l'autre fable avec la même bonne grâce. Sans chercher à deviner quels personnages cachaient ce lion qui mangeait toutes les bêtes sur son passage, et ce loup qui n'était que le lion devenu casuiste, ni ce que pouvait être ce confesseur qui se montrait si doux aux grands et si dur aux petits, il se reconnaissait dans ce pauvre âne si scrupuleux, si inquiet, sans doute par défaut de lumières, et qui attachait tant d'importance à ce que les habiles eussent regardé comme une puérilité; mais, disait-il, dût lord Rochester, son ami, sa seconde conscience, l'en blâmer, il n'eût pas changé son rôle d'âne contre celui d'aucun des trois autres personnages de la fable, ni son innocence de captif contre le savoir-vivre de l'homme puissant d'où lui venaient ces honteux conseils sous forme d'apologues.

Dans un de ces entretiens si doux et si tristes, à cause de la pensée de mort qui était au fond, Marguerite essayait timidement de justifier ceux des amis de Morus qui inclinaient vers le parti d'une transaction. « Ce n'est pas, remarqua-t-elle, pour vous faire rentrer dans la vie publique qu'ils cherchent à ébranler votre conscience; c'est qu'étant hommes de bien et de grandes lumières, comme ils n'ont point cru mettre leur ame en danger en prêtant le

serment, ils se demandaient pourquoi vous ne faites pas comme eux. »

« Ma petite Marguerite, répondit le prisonnier, vous ne jouez pas mal votre rôle : mais, de grace, écoutez-moi. » Et il lui montra, avec une grande abondance de preuves et de citations, dans quel cas on pouvait ne pas prêter serment à des lois émanées des hommes. Quant à l'opinion des doctes, que lui opposait Marguerite : « J'en sais beaucoup, dit-il, qui, après avoir blâmé le divorce et le mariage, s'en sont déclarés partisans. Est-ce pour plaire au prince, ou par la crainte de l'irriter, de perdre leurs biens, d'attirer des malheurs sur leurs familles et leurs amis? J'espère que leurs motifs sont plus courageux; mais je ne veux point les imiter, étant aussi sûr de bien faire en refusant le serment, que je le suis que Dieu existe. »

Marguerite, le voyant si ferme dans son dessein, baissa la tête, le cœur gros de larmes, pensant au danger, non de son ame, mais de son corps.

— « Eh bien! mère Ève, dit Morus, que faites-vous là? Sans doute vous couvez dans votre sein quelque autre serpent, qui va vous persuader encore une fois d'offrir la pomme au père Adam?

— En vérité, reprit Marguerite, je ne sais plus que dire, et me voilà, comme Cressida dans Chaucer, *au bout de mon esprit*. Car, puisque les exemples de tant d'hommes éminens ne vous peuvent pas ébranler, que puis-je ajouter, ô mon père! à moins de vous dire comme votre fou, maître Patenson, lequel demandant à l'un de nos gens où vous étiez, entra dans une grande colère, et dit : « Qui « l'empêche donc de prêter serment? moi, je l'ai bien prêté! » Et moi aussi, je ne puis vous dire que cela : J'ai prêté ce serment (1).

— Eh bien! dit Morus, c'est une ressemblance de plus avec la mère Ève, laquelle n'offrait de si mauvais fruit à Adam qu'elle n'en eût auparavant mangé (2). »

Ces entrevues avec Marguerite n'étaient pas la seule liberté qu'on lui eût laissée dans sa prison. Outre sa fille, il recevait tous ceux de sa famille; il entendait la messe dans la chapelle; il pouvait des-

(1) Elle l'avait prêté, mais avec restriction.

(2) English Works, 1434.

cendre et se promener dans le jardin de la Tour (1). Ses longues journées se passaient à prier, à méditer, à écrire des traités spirituels, tantôt à la plume, tantôt au charbon, selon que les ordres du roi étaient au relâchement ou à la rigueur. C'est au charbon que furent écrits, en grande partie, les trois livres du *Comfort in tribulation*, espèce d'ouvrage allégorique, où, sous le nom de deux interlocuteurs hongrois, qui, à l'approche d'une irruption des Turcs dans leur pays, se préparent à le défendre et à périr, Morus peint le danger de l'Angleterre menacée par l'hérésie, et montre comment les bons catholiques doivent se préparer à perdre leur liberté, leurs biens et leur vie pour leur foi. C'est encore au charbon que furent écrits ces vers à la fortune (2), inspirés, dit son petit-fils, par une visite du secrétaire Cromwell, qui lui avait parlé d'un retour possible du roi :

« Allons, caressante fortune, bien que tu ne m'aies jamais paru si belle, ni souri plus doucement, comme si tu voulais réparer tous mes malheurs, désormais tu ne me tromperas plus; car j'ai l'espoir que Dieu me fera bientôt entrer dans le port sûr et immuable de son ciel :

« O fortune ! après ton calme, j'entrevois toujours une tempête (3). »

La première fois que sa femme vint le voir, moitié de son propre mouvement, moitié par le conseil indirect de la cour, qui avait compté parmi ses moyens d'influence l'importunité d'une femme dont la tendresse et l'humeur avaient quelque empire sur Morus, elle l'aborda par des reproches : « Qu'était-ce donc qu'un prétendu sage qui se résignait à vivre enfermé dans la compagnie des rats, quand il pouvait recouvrer sa liberté et revoir sa jolie maison de Chelsea, sa bibliothèque, sa galerie, son jardin, son verger, sa femme et ses enfans, pour peu qu'il voulût faire ce que tous les hommes instruits de l'Angleterre avaient fait? » Après un peu de silence : — « Dites-moi, dame Alice, dites-moi une seule chose. — Quoi? dit-elle. — Cette maison n'est-elle pas aussi près du ciel que ma jolie maison de Chelsea? » La bonne dame s'emporta : — « Chan-

(1) English Works. Lettre de Marguerite, 1446 DE.

(2) Ibid.

(3) Vers admirable.

Euer after thy calme loke y for a storme.

sons! chansons! dit-elle. — Je ne sais pas, reprit Morus, pourquoi je tiendrais tant à ma maison et à tout ce qui s'y trouve; car si, après avoir été six ans sous terre, je sortais de ma tombe et revenais à Chelsea, je ne manquerais pas d'y trouver des gens qui me mettraient à la porte, et qui me diraient que ma maison n'est pas à moi. Pourquoi donc, encore une fois, aimerais-je tant une maison qui oublierait si tôt son maître? Voyons, dame Alice, continua-t-il, combien me donnez-vous d'années à vivre et à jouir encore de Chelsea? — Vingt ans, dit-elle. — En vérité, reprit-il, si c'était mille, il y aurait à y regarder. Et encore serait-ce un mauvais marché que de perdre l'éternité pour mille années. Mais combien pire serait le marché, s'il est vrai que nous ne sommes pas sûrs d'un jour (1)! »

Le plan du roi, qui avait plus besoin de son parjure que de sa vie, avait été, dans le commencement, de le prendre par les affections de famille, et de le mettre aux prises avec les regrets, les reproches, les prières, les larmes, les souvenirs de la liberté perdue, rendus si vifs par la présence de ceux au milieu desquels il avait vécu libre. Mais toute la famille ayant échoué contre l'homme à qui sa foi commandait de mettre le Christ avant les siens, on lui ôta brusquement toutes ces petites consolations, et la rigueur succéda aux ménagemens. On l'attaquait par tous les points. Tantôt on répandait le bruit qu'il avait prêté serment, et on lui ôtait ainsi l'appui de l'opinion dont l'homme le plus ferme a besoin (2); tantôt les agens royaux investissaient sa maison sous prétexte de sommes cachées, et fouillaient sa noble pauvreté comme ils eussent fait des coffres de quelque exacteur du dernier roi. Morus, dans une lettre à ce sujet, témoigne l'espoir que le roi ne prendra pas la ceinture et le collier d'or de sa femme, et ne touchera pas à sa garderobe (3). Tantôt on parlait de lui arracher le serment par des tortures (4). Tantôt c'était quelque affidé qui lui reprochait de n'avoir pas écrit au roi depuis qu'il était en prison, comme s'il avait pu le faire sans se démentir ou sans l'irriter davantage (5)!

(1) The Life of sir Th. Morus, by his grandson, p. 237.
(2) English Works, 1450 E.
(3) Ibid. 1446.
(4) Ibid. 1450 FGH.
(5) Ibid.

Un moyen de terreur plus significatif, ce fut l'exécution du prieur des trois chartreuses, d'un prêtre et de quatre moines, qui furent pendus à Tyburn, puis décrochés vivans du gibet, démembrés, et leurs entrailles arrachées du ventre et dispersées (1). Il fut appelé devant le conseil sous l'impression de ces supplices, et pendant que le sang des victimes fumait encore; mais il ne fléchit pas. Sa famille avait pris l'épouvante. Il lui écrivit pour la rassurer. Il ne voulait pas qu'ils eussent plus de craintes, hélas! ni plus d'espérance qu'ils n'en avaient sujet (2).

Ce conseil eut lieu le dernier jour d'avril 1535, un vendredi après midi. Morus alla changer de robe pour paraître plus convenablement devant les personnes qui le composaient, et se rendit dans la galerie, où il se trouva entouré de gens de connaissance et d'inconnus. On le pria de s'asseoir; mais il resta debout, soit par humilité, soit pour montrer que désormais aucune conférence ne pouvait plus être longue avec lui. On lui parla des nouveaux statuts du parlement, qu'il déclara n'avoir lus qu'avec peu d'attention. On lui demanda s'il n'avait pas lu celui qui conférait au roi le titre de chef de l'église d'Angleterre, et, sur sa réponse qu'il l'avait lu, le secrétaire Cromwell l'invita obligeamment à dire ce qu'il en pensait. « A present, dit Morus, que j'ai mis mon esprit en repos sur ces matières, je ne suis plus d'humeur à discuter les titres des rois et des papes. Mais je suis et veux être le fidèle sujet du roi, et chaque jour je prie pour lui et pour tout ce qui lui appartient et pour tous ceux qui composent son honorable conseil, et pour tout le royaume; et hors cela, je ne me mêlerai plus de rien. — Cela ne satisfera pas le roi, répondit Cromwell; il veut une réponse plus précise. C'est d'ailleurs, ajouta-t-il, un prince bon et *pitoyable*, prêt à pardonner des actes d'obstination suivis de repentir, et qui désire en particulier vous voir rentrer dans le monde parmi les autres hommes. — Le monde! dit vivement Morus, jouant sur le mot; je n'y voudrais pas rentrer, dût-on me le donner tout entier (3). » Puis, continuant, il déclara qu'il ne voulait plus se mêler de rien, mais qu'il

(1) Doct. Lingard, Henry VIII.

(2) English Works, 1451 CD.

(3) I woulde never medle in the worlde agayn, to haue the worlde geven mee... English Works, 1452 A.

allait passer ses jours à méditer sur la passion du Christ et sur son propre passage dans l'autre monde. On le fit retirer un moment pour concerter ce qu'il fallait lui demander.

Appelé de nouveau devant le conseil, on lui dit que sa condamnation à la prison perpétuelle ne le dispensait pas d'obéir, et que le roi pouvait lui imposer le statut aux mêmes peines qu'à tous ses autres sujets. Morus ne le nia pas. Cromwell lui parla de l'influence qu'allait avoir son exemple. « Que veut-on de moi? répondit Morus; je ne fais pas de mal, je ne dis pas de mal, je ne pense pas de mal; si cela n'est pas assez pour garder un homme en vie, eh bien! je ne désire pas de vivre plus long-temps. D'ailleurs je suis déjà mourant, et depuis que je suis entré ici, j'ai dû penser plusieurs fois que je n'avais pas une heure à vivre. Mon pauvre corps est à la disposition du roi. Dieu veuille que ma mort lui fasse du bien! » Le conseil, que ces belles paroles embarrassaient cruellement, voulut rentrer dans la question; mais Morus s'y refusa, déclarant qu'il ne parlerait plus. Alors Cromwell leva la séance, après lui avoir promis de ne pas prendre avantage de ses dernières paroles. On fit appeler le lieutenant, et on lui remit le prisonnier qu'il ramena dans sa chambre.

Le roi voulait que Morus se prononçât pour ou contre le statut. Les mêmes personnages revinrent donc à la Tour, quelques jours après, pour l'interroger de nouveau. C'étaient milord de Cantorbéry, le lord chancelier, lord Suffolk, lord Wilshire, et le secrétaire Cromwell, l'ame de ces interrogatoires, et, de tous les membres du conseil, le mieux disposé pour Morus.

On lui déclara quelle était la volonté du roi. Morus rappela encore une fois le conseil de Henry : « Servez Dieu d'abord, et le roi après Dieu. » C'était la seule vengeance de l'honnête homme.

On lui objecta les hérétiques qui avaient été obligés, sous sa chancellerie, de reconnaître le pape pour chef de la chrétienté, et de préciser leur croyance sur ce point. Morus protesta contre la confusion qu'on voulait faire entre deux cas si différens. Il dit que la loi en vertu de laquelle on avait contraint les hérétiques était fondée sur une croyance universelle, tandis que la loi au nom de laquelle on exigeait de lui qu'il se prononçât n'était qu'une loi particulière à un royaume; or, en matière de croyances, remarqua-t-il, un homme est moins lié, dans sa conscience, envers un réglement local con-

traire à une loi de tout le corps de la chrétienté, qu'envers une loi émanée de tout ce corps qui pourrait être contrariée par les statuts particuliers d'un état. C'était la vraie doctrine catholique.

La discussion se prolongea inutilement. On finit par lui poser ces deux questions :

— Avez-vous lu le statut? — Il répondit : Oui.

— Est-il légal, oui ou non? — Il se tut.

Un membre pensa le prendre en paraissant douter de son mépris de la vie. C'était la plus forte des tentations. Ce personnage dit à Morus : « Si vous avez un si grand désir de quitter le monde, que ne vous prononcez-vous tout nettement contre la légalité du statut? Votre silence ferait croire que vous seriez moins content de mourir que vous le dites. »

Morus fit cette sublime réponse : « Je n'ai pas été un homme d'une si sainte vie que je puisse oser m'offrir de moi-même à la mort. Je craindrais que Dieu ne me punît de ma présomption en m'abandonnant. Aussi, au lieu de me jeter en avant, j'ai cru devoir plûtot me retenir et reculer (*draw back*) (1). »

Cromwell lui dit qu'il était moins content de lui qu'à la dernière conférence, et que, cette fois, il le croyait malintentionné. Trop de grandeur d'ame devient suspect aux ames ordinaires. Cromwell pouvait être de bonne foi en ne voyant qu'un commencement de mauvaise intention là où commençait en effet l'héroïsme le plus sublime. Ne pouvant sauver Morus, et forcé, pour son propre intérêt, de s'associer à ceux qui voulaient sa perte, il devait saisir avec empressement, et, au besoin, imaginer toutes les apparences qui, en donnant une couleur de justice au meurtre de Morus, allégeraient la part qu'il allait y prendre. Il devait en venir à soupçonner la conscience de Morus pour décharger d'autant la sienne, outre que toute magnanimité offusque et impatiente à la longue un courtisan.

Ce fut après ce dernier interrogatoire que le roi envoya à la Tour, sous le prétexte officiel d'aller enlever tous les livres et papiers de Morus, mais avec l'ordre secret de lui tirer des aveux sur le statut, un certain M. Rich, solliciteur-général, depuis lord Rich, magistrat de fortune, qui avait une de ces ambitions qui s'accommodent de tous les genres de services. Il était accompagné de sir Richard South-

(1) English Works, 1453-1454.

well et d'un M. Palmer. Rich amena la conversation sur le droit qu'avait le parlement de déférer au roi le titre de chef suprême de l'église d'Angleterre. Morus, qui ne savait pas résister à la discussion, parce qu'il y réussissait, accepta le débat, mais sur le terrain où il l'avait tenu jusqu'ici, entre un oui qu'il ne voulait pas donner et un non qu'il atténuait par toutes sortes d'humilités ou de réticences. Mais c'en était assez pour les affaires de Rich. Il courut chez le roi se vanter de confidences qu'il n'avait pas reçues, « laissant, dit le naïf biographe de Morus, une si mauvaise odeur sur son passage que M. le lieutenant de la Tour en fut incommodé, et que sir Thomas la sentit (1). »

On lui avait pris tout une seconde fois, papier, plumes, encre, livres. Il ne put achever son commentaire sur la passion du Christ, ouvrage latin, en forme de paraphrase, et, chose singulière, sans allusion à sa situation. Il en était resté à ce mot si significatif : « Alors ils s'approchèrent et mirent la main sur Jésus ; » *tunc accesserunt et injecerunt manus in Jesum*..... Ce devait être, quelques jours après, le premier verset de sa passion.

Quand le solliciteur Rich et ses compagnons furent partis, Morus ferma sa fenêtre : « — Que faites-vous donc là? lui dit le lieutenant de la Tour. — Quand toutes les marchandises sont parties, reprit Morus, n'est-il pas temps de fermer la boutique? »

XII.

Procès d'état. — Condamnation. — Mort.

Mai, juin, juillet 1535.

Pourvu que l'opposition de Morus cessât, il importait peu à Henry VIII que ce fût par son déshonneur ou par sa mort. On se fût mieux arrangé de son déshonneur, parce qu'on aurait à la fois fait disparaître l'homme et l'exemple; la mort ne pouvait faire disparaître que l'homme. Mais quand on vit que le prisonnier s'opiniâtrait dans sa résistance, et qu'il fallait désespérer de sauver son corps au prix de son ame, le roi voulut mettre fin à cette lutte de toutes les forces d'un royaume contre la conscience d'un homme.

(1) The Life of sir Th. Morus, by his grandson, ch. IX.

Morus fut cité devant la barre du banc du roi, le 7 mai 1535, pour s'y voir accuser du crime de haute trahison. Il y avait un peu plus d'un an qu'il languissait à la Tour.

Il vint de la prison au palais de Westminster, à pied, malgré la longueur du chemin, s'appuyant sur un bâton, tant il avait été affaibli par les rigueurs de sa captivité, le corps voûté par la maladie, mais le visage calme et serein (1). Les juges étaient : Audley, le lord chancelier; Fitz-James, le lord chef de justice; sir John Baldwin; sir Richard Leister; sir John Port; sir John Pilman; sir Walter Luke; sir Antony Fitz-Herbert. Ces personnages composaient le banc du roi, lequel était chargé de diriger les débats, de recueillir le verdict du jury, et d'appliquer la peine.

L'attorney avait bâti un acte immense d'accusation, selon la pratique des officiers royaux de tous les temps, qui est de grouper mille crimes imaginaires autour de celui qu'on ne peut pas préciser. On avait espéré l'embarrasser dans ce chaos de détails, et énerver sa défense en l'éparpillant. Il vit le piége, et, dans l'interminable lecture de l'attorney, il distingua quatre chefs dont la réfutation devait faire tomber tout le procès et sauver son innocence, sinon sa vie. L'attorney, dans ses conclusions, le déclarait traître au roi et au royaume, pour avoir nié la suprématie spirituelle du roi, au principal, et pour mille autres crimes au particulier.

Lecture faite de l'acte, le lord chancelier, comme chef suprême de la justice, et le duc de Norfolk, comme membre du conseil, lui promirent qu'il obtiendrait son pardon du roi, s'il voulait abjurer son opinion. « Je prie Dieu, dit Morus, qu'il m'y affermisse et m'y fasse persévérer jusqu'à la mort. » On l'invita à se défendre. « Quand je pense, dit-il, combien l'acte d'accusation est long, et combien de griefs y sont mis à ma charge, je crains que mon esprit et ma mémoire, qui sont affaiblis, comme mon corps, par la maladie, ne me fournissent pas promptement les preuves que je devrais donner et que, dans un autre état, j'aurais pu donner. » Les juges lui firent apporter un siége, et il s'assit pour la première fois depuis son départ de la Tour. Alors il commença sa défense.

Le premier chef était son opposition au second mariage du roi. Il ne la nia pas; mais il dit qu'il lui semblait qu'il en avait été assez

(1) Corresp. d'Érasme, 1764 A.

puni par tant de maux de corps et d'esprit, depuis un an, par la perte de tous ses biens, et par une condamnation à la prison perpétuelle.

Le second était sa désobéissance au statut du parlement touchant la suprématie du roi, et le refus qu'il avait fait de donner son opinion. Il dit qu'il n'existait ni statut, ni loi dans le monde qui punît un homme de n'avoir rien dit ni en bien, ni en mal; qu'il n'y avait de punissable que les actions et les paroles; que pour les pensées secrètes, Dieu seul en était juge. « C'est de ce silence même qu'on vous accuse, dit brusquement l'attorney. — Le silence implique consentement, répliqua Morus. » Mais, pour qu'on ne tournât pas contre le chrétien cette parole échappée à l'avocat, il se hâta d'ajouter qu'il y avait des cas où l'on devait obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes, et avoir plus de souci de sa conscience que de toute autre chose.

Le troisième chef capital était une prétendue machination contre le statut, prouvée par des lettres écrites de la Tour à l'évêque Fisher, et où Morus encourageait son ami à la résistance. Ces lettres avaient été brûlées par Fisher, ce qui permettait à l'attorney d'y lire tout ce qu'il jugerait bon pour le besoin de la cause. Morus avoua naïvement ce qu'elles contenaient. Plusieurs traitaient de choses privées, comme de leur vieille amitié et accointance; dans l'une, Morus répondait à Fisher, qui l'avait prié de lui mander ses réponses dans l'affaire du serment, que sa conscience était en repos sur ce point, et qu'il réglât de son côté la sienne pour son plus grand bien.

Une preuve de complot plus forte que ces lettres, et qui formait le quatrième chef, c'était une comparaison commune à Fisher et à Morus, du statut du parlement à un glaive à deux tranchans, tuant l'ame si on s'y soumettait, tuant le corps si on y résistait. Morus expliqua cette conformité dans les deux réponses par la conformité d'esprit et de doctrine qui l'avait, depuis tant d'années, attaché à Fisher. « Pour conclure, dit-il en finissant, je déclare que je n'ai jamais dit un mot contre le statut à aucun homme vivant, encore qu'on ait pu affirmer le contraire à sa majesté. »

L'attorney ne répondit à cette défense que par un mot qui courut dans toute la cour : *Malice*. Il n'en ajouta pas un second, et il ne prouva pas celui-là. Rich fut interrogé sur son entretien avec

Morus. Il assura que le prisonnier avait nié le droit du parlement. Morus lui répondit avec véhémence, l'accabla de sa vie passée, de sa mauvaise réputation, de ses désordres, et dit combien il était invraisemblable qu'il se fût ouvert sur un point aussi grave à un homme si léger et si mal famé, lui qui n'en avait voulu rien dire au roi ni à ceux de ses conseillers qui l'avaient interrogé à la Tour. Rich, pour relever son témoignage, fit appeler sir Richard Southvell et M. Palmer. Mais le premier dit qu'il n'avait été envoyé à la Tour que pour procéder à l'enlèvement des livres du prisonnier, et qu'il n'avait pas eu l'oreille à la conversation; et le second, qu'il était si occupé à jeter les livres dans un sac, qu'il n'avait pas pris garde à ce qui se disait. Réponses de gens timides, mais honnêtes, qui ne voulaient ni mentir contre Morus, ni dire la vérité, au risque de se perdre sans le sauver. Le solliciteur Rich devint lord Rich, et Morus fut condamné à mort.

Les jurés étaient au nombre de douze. Après un quart d'heure de délibération, ils rendirent le verdict de mort : *Guilty* (1).

Le chancelier se leva pour prononcer la sentence. Morus l'interrompit : « Milord, dit-il, quand j'étais dans les lois, on demandait au prisonnier, avant la sentence, s'il avait quelque chose à dire contre le jugement. » Le chancelier lui dit de parler. Morus se mit alors à discuter librement le statut du parlement; il l'attaqua comme violant à la fois toutes les lois de l'église, les prérogatives du Saint-Siége et les lois même de l'Angleterre, qui déclaraient l'église nationale libre et indépendante; il rappela les liens de reconnaissance qui attachaient cette île au Saint-Siége, dont elle tenait le bienfait de la foi catholique, héritage de Grégoire-le-Grand et de saint Augustin. Il répondit à tout avec une fermeté et une promptitude admirables, en homme qui n'était plus troublé par le

(1) Voici leurs noms : sir Thomas Palmer, sir Thomas Peirt, George Lowel, esq., Thomas Barbage, esq., Geoffroy Chambers, Edward Stockmore, Williams Browne, Gaspar Leuke, Thomas Bellington, John Parnell, Richard Bellame, George Stoakes. On peut parier que si ces douze jurés n'étaient pas tous gagnés, soit par l'argent, soit par la terreur, il ne dût pas s'y trouver un seul homme courageux et prévoyant. C'est ce qu'on pourrait dire de tous les juges qui ont été ou seront appelés au secours d'une justice violente et commandée d'en haut. La faiblesse et le manque de lumières ont plus de part au verdict que l'extrême corruption ou l'extrême lâcheté.

soin de sa vie, et qui s'abandonnait au plaisir de décharger sa conscience si long-temps comprimée. Tout était consommé. Ce dernier espoir de salut, ce dernier attachement de l'homme à la vie, qu'on eût trouvé peut-être au fond du cœur des plus héroïques martyrs, ne retenaient plus sa langue, et ne mêlaient plus les précautions et les subtilités de la défense aux libres accens du chrétien rendant témoignage.

Le lord chancelier, soit qu'il ne sût que répondre, soit pour diminuer sa part dans la responsabilité de l'arrêt, demanda hautement au lord chef de justice, sir John Fitz-James, si l'accusation était fondée ou non. « Milords, dit celui-ci, par saint Gillian, je dois déclarer que si l'acte du parlement n'est pas illégal, dans ma conscience, l'accusation est suffisamment fondée. » Paroles à double sens, comme toutes celles des hommes publics dans les temps de tyrannie, quand il arrive que chaque homme, interpellé de dire son avis, se replie sur celui des autres, dérobe sa lâcheté derrière la lâcheté générale, et se lave les mains, comme Pilate, dans une eau que tout le monde a salie.

Le chancelier lut la sentence. Elle portait que *le criminel serait ramené à la Tour de Londres, par les soins de William Bingston, shériff, et de là traîné sur une claie à travers la Cité de Londres, jusqu'à Tyburn, pour y être pendu jusqu'à ce qu'il fût à demi mort; qu'en cet état il serait déchiré vif, ses parties nobles arrachées, son ventre ouvert, ses entrailles brûlées; que les quatre quartiers seraient exposés sur les quatre portes de la Cité, et la tête sur le pont de Londres.* Henry commua la peine en celle d'avoir la tête tranchée. « Dieu préserve mes amis, dit Morus, de la compassion du roi, et toute ma postérité de ses pardons! » Ce fut le seul mot dur qu'il laissa échapper sur le roi; encore était-ce dit avec un ton de gaieté qui en cachait l'amertume.

Quand Morus eut entendu sa sentence : « Maintenant, dit-il, que je suis condamné, Dieu sait de quel droit je dirai librement ce que je pense de votre loi. Voilà sept années que j'applique mon esprit et que je tourne toutes mes études à cette matière, et je déclare que je n'ai lu dans aucun des docteurs avoués par l'église, qu'un laïque, ou, comme ils disent, un personnage séculier, ait été ou pu être chef d'une église.

— Vous prétendez donc, maître Morus, dit le chancelier, être

plus sage et d'une conscience meilleure que tous les évêques, toute la noblesse, tout le peuple de ce royaume?

— Milord chancelier, répondit Morus, pour un évêque que vous avez de votre opinion, j'ai de mon côté plusieurs centaines de saints et orthodoxes personnages; pour votre assemblée unique, j'ai tous les conciles généraux qui se sont tenus depuis mille ans; et pour un seul royaume j'ai toute la chrétienté. » Le duc de Norfolk, son ancien ami, l'accusa de malveillance. Morus repoussa doucement le reproche, et sans se plaindre de celui qui le lui faisait. Il voulait se justifier; il ne voulait pas récriminer.

La longueur de la discussion prouvait combien ces hommes faisaient à regret leur métier de juges. Le sang qu'on allait verser ne profitait à aucun d'eux et pouvait quelque jour rendre le leur moins précieux. A la fin de la séance, ils dirent à Morus qu'il les trouverait prêts, chacun en particulier, à recevoir tout ce qu'il leur voudrait communiquer ultérieurement pour sa défense. Morus, touché, leur répondit avec effusion : « Je n'ai plus qu'une chose à ajouter, milords. Nous lisons, dans les Actes des apôtres, que le bienheureux apôtre saint Paul était présent et consentant à la mort du premier martyr Étienne, et qu'il garda les habits de ceux qui le lapidaient. Et cependant Paul et Étienne sont maintenant deux saints dans le ciel, et deux amis pour toujours. De même, j'espère de tout mon cœur, — et je prie Dieu à cet effet, — que quoique vos seigneuries aient été sur la terre les juges pour ma condamnation, nous pourrons nous retrouver ensemble dans le ciel pour notre salut éternel. Que Dieu vous conserve tous, et, en particulier, mon souverain seigneur le roi, et qu'il lui accorde de sages conseillers (1)! »

Il fut reconduit à pied de Westminster à la Tour, la hache portée devant lui, et le tranchant de son côté. Son fils, John More, qui l'attendait hors de la salle de justice, se mit à genoux devant lui, et lui demanda sa bénédiction; Morus l'embrassa et le bénit. Arrivé sur le quai de la Tour, sa fille Marguerite, passant à travers les hallebardes et les haches qui l'entouraient, se jeta à son cou et y resta suspendue sans pouvoir dire d'autre parole que celle-ci : « O mon père! ô mon père! » Morus lui donna sa bénédiction,

(1) The Life of sir Th. Morus, by his grandson, ch. XI passim. Corresp. d'Erasme, 1764-1766.

et lui dit que, quoiqu'il dût mourir pour un crime qu'il n'avait pas commis, cela n'arrivait pas sans l'expresse volonté de Dieu, et qu'il fallait s'y soumettre. Après ces mots, Marguerite se retira; mais à peine eut-elle fait quelques pas, que, se retournant tout à coup, et rompant la foule qui s'était refermée derrière elle, elle se jeta de nouveau au cou de son père, et couvrit son visage de baisers pleins de larmes. Le sang-froid du prisonnier ne tint pas à cette seconde épreuve. Il ne dit rien à sa fille; il pleura. Ce fut le moment, dans toute la foule, d'une émotion déchirante, qui gagna jusqu'aux soldats de l'escorte. Tout autour de Morus on n'entendit qu'un long sanglot. Les soldats arrachèrent enfin Marguerite des bras de son père. Alors ses autres enfans et petits-enfans vinrent recevoir sa dernière bénédiction. Quant à ceux des siens qui étaient demeurés à la maison, « ils trouvèrent, dit son pieux petit-fils, que ceux qui l'avaient touché à ce moment suprême, en avaient rapporté une bonne odeur (1).

Morus resta sept jours et sept nuits dans la Tour, après son jugement, s'armant par la prière, la méditation, l'enthousiasme religieux, pour le jour du martyre; se promenant dans sa chambre en chemise, comme un homme prêt à être enseveli, et se flagellant lui-même, pour faire taire cette chair délicate qui *aurait eu peur d'une chiquenaude.*

Les deux dernières lettres qu'il écrivit étaient adressées, l'une à Antonio Bonviso, marchand italien, son intime ami, qu'il remercie de ses services, et qu'il espère revoir « là où il n'y aura plus besoin de lettres, où une muraille ne séparera point les amis, où un gardien ne viendra pas interrompre leurs entretiens (2); » l'autre, écrite en anglais et au charbon, à sa fille Marguerite qu'il charge de ses dernières recommandations et adieux à tous ses enfans, petits-enfans, gendres, brus, et aux amis de sa famille (3). Elle est datée du 5 juillet 1535; Morus devait être décapité le lendemain. Il rappelle à sa fille leurs derniers adieux. « Je n'ai jamais mieux aimé votre manière envers moi, que lorsque vous m'avez embrassé la dernière fois; car j'approuve cette piété filiale et cette tendresse

(1) The Life of sir Th. Morus, by his grandson, chap. XI.

(2) Elle est écrite en latin. English Works, 1455.

(3) English Works, 1457.

de cœur qui ne s'inquiétaient pas du respect humain. » Il prie son bon fils Jean, si la terre paternelle venait entre ses mains, de ne rien changer à ses dispositions dernières pour sa sœur. Avec cette lettre, il envoyait pour cette sœur, son portrait sur parchemin, pour sa belle-fille Alice une pierre précieuse, pour Marguerite, sa fille chérie, un mouchoir, son cilice et le fouet dont il s'était flagellé. Maintenant que le combat était fini, il envoyait à sa fille ses armes.

Le lendemain matin, de très bonne heure, sir Thomas Pope vint lui apporter le message du roi et de son conseil qui lui annonçait qu'il devait mourir le jour même, avant neuf heures, et qu'il eût à s'y préparer.

— « M. Pope, dit-il, je vous remercie de tout mon cœur pour vos bons offices. Je dois beaucoup au roi pour les honneurs et bienfaits dont il m'a comblé, mais je lui dois bien plus encore pour m'avoir mis dans cette prison, où j'ai eu le temps et la place convenables pour me souvenir de ma fin. Et, je le jure devant Dieu, ce dont je suis le plus obligé envers sa majesté, c'est qu'il lui plaise de me faire sortir si tôt des misères de ce pauvre monde.

— La volonté du roi, dit sir Pope, est que vous ne prononciez pas de discours à votre exécution.

— Vous faites bien, M. Pope, reprit Morus, de me transmettre la volonté du roi; car autrement je m'étais proposé de dire quelques paroles, mais aucune qui pût offenser sa grace ou toute autre personne. Quel qu'ait été mon désir à cet égard, je suis prêt à obéir au commandement de sa majesté. Je vous prie, bon M. Pope, d'obtenir du roi que ma fille Marguerite assiste à mes funérailles.

— Le roi, reprit M. Pope, a déjà permis que votre femme, vos enfans et vos amis fussent libres d'y assister.

— Combien je lui suis reconnaissant, dit Morus, d'avoir eu tant de considération pour mes pauvres funérailles! »

Sir Thomas Pope, prêt à prendre congé de lui, ne put retenir ses larmes. Morus le consola. « Ayez confiance, M. Pope, nous nous reverrons quelque jour l'un l'autre, dans un lieu où nous serons sûrs de nous aimer au sein d'un bonheur éternel! »

L'histoire ne serait pas fidèle, si elle omettait un détail qui complète le caractère de Morus, tout en gâtant peut-être le pathétique de ses derniers momens. La liberté de nos pères, peut-être au fond tout aussi honnête que notre pruderie, n'eût pas été embarrassée de

raconter ce trait, qu'explique la grossièreté des mœurs de l'époque, et qui, à ce moment suprême, ne pourrait faire rire que ceux à qui l'apparence des choses en cache le fond. Il ne peut se passer rien de risible dans les deux dernières heures d'un homme illustre qui va mourir sur l'échafaud. Ce fut immédiatement après cette scène de larmes entre Morus et M. Pope, que le prisonnier, depuis long-temps malade de la gravelle, étant allé satisfaire une nécessité que ses infirmités lui avaient rendue très douloureuse, revint à M. Pope, et lui montrant le vase où la médecine de l'époque (1) cherchait les symptômes des maladies :

— « M. Pope, dit-il gaiement, je ne vois rien là qui eût empêché cet homme de vivre long-temps, si la chose eût plu au roi. »

Quand Morus fut seul, il quitta sa chemise de mortification, et, comme un homme invité à un banquet solennel, il s'habilla du mieux qu'il put et revêtit une robe de soie que lui avait donnée son ami Antonio Bonviso. Le lieutenant de la Tour, le voyant ainsi paré, lui dit que c'était grand dommage qu'il s'habillât ainsi pour le profit du misérable qui devait lui donner le coup de la mort.

— « Quoi! M. le lieutenant, dit Morus, un homme qui va me rendre un si grand service! Si cette robe était d'or, je ne ferais qu'une chose juste en la lui donnant. Saint Cyprien ne donna-t-il pas trente pièces d'or à son exécutenr, parce qu'il connaissait l'ineffable bien que celui-ci allait lui rendre en retour? »

Mais le lieutenant insistant, sans doute par un scrupule de haut fonctionnaire qui ne veut pas qu'on gâte les subalternes, Morus ôta sa robe de soie, et la remplaça par une robe de laine de Frise. Toutefois il donna un angelot d'or au bourreau pour qu'il ne le fît pas souffrir, « mais qu'il se montrât son ami. »

A neuf heures, il fut livré par le lieutenant de la Tour au sheriff, et s'achemina vers l'échafaud. Sa barbe était longue, ce qui ne lui était pas accoutumé, son visage pâle et amaigri; il tenait dans ses mains une croix rouge, et levait souvent les yeux au ciel. Une bonne

(1) Long-temps après cette époque, les secrétions urinaires furent le principal diagnostic de la médecine anglaise. Je crois avoir lu, dans le *Spectator*, des allusions plaisantes à cet usage, ridicule comme toutes les méthodes exclusives. Il y est question d'une femme qui apporte au médecin, dans une fiole, l'urine du petit chien de sa maîtresse.

femme lui offrit un verre de vin; il le refusa en disant : « Le Christ à sa passion ne but pas de vin, mais du fiel et du vinaigre. » Deux malheureuses, apostées, dit-on, pour détruire l'effet de sa noble mort, l'apostrophèrent sur son passage. L'une lui redemandait certains livres qu'elle lui avait donnés en garde pendant qu'il était lord chancelier. L'autre se plaignait d'une injustice qu'elle avait reçue de lui dans le même temps. A la première, il répondit doucement que le roi l'allait débarrasser de tout souci de ses papiers, livres, et autres choses de ce genre; à la seconde, qu'il se souvenait de son affaire, et que si c'était à recommencer, il rendrait la même sentence.

Le dernier qui l'interrompit, mais sans mauvais motif, ce fut un homme de Winchester, lequel ayant senti autrefois de violentes tentations de désespoir, s'était fait présenter par un ami à sir Thomas, alors chancelier. Morus lui avait promis de prier pour lui, et, depuis lors, trois ans s'étaient passés sans qu'il se ressentît de son mal. Quand Morus fut mis en prison, cet homme, ne pouvant plus le voir, avait été repris de ses tentations jusqu'à vouloir se tuer. Le jour de l'exécution, il vint à Londres, se mit sur le passage du cortége funèbre, et quand Morus passa, il le pria de se souvenir de lui dans ses prières, disant qu'il était enfoncé si avant dans le désespoir, qu'il ne pensait plus pouvoir s'en relever.

— « Allez, dit Morus, et priez pour moi, je prierai de grand cœur pour vous. »

Ce fut le dernier incident de la route.

Arrivé au pied de l'échafaud, il le trouva si branlant, qu'il dit au lieutenant de la Tour : « Veillez, je vous prie, à ce que je puisse monter sûrement; pour la descente, je m'en tirerai comme je pourrai. » Comme il commençait à parler au peuple, le sheriff l'interrompit. Morus se borna à demander à la foule de prier pour lui, et d'être témoin qu'il mourait *dans* la foi catholique, et *pour* elle, fidèle serviteur de Dieu et du roi. Puis, s'agenouillant, il récita avec un grand recueillement le psaume *Miserere*. L'exécuteur lui demanda pardon. Morus l'embrassa et lui dit :

— « Tu vas me rendre le plus grand service que je puisse recevoir d'aucun homme. N'aie pas peur de faire ton devoir. Mon cou est court; prends garde de ne pas frapper à faux et sauve ton honneur. »

L'exécuteur voulut lui bander les yeux.

— « Je me les banderai moi-même, » dit-il, et il se couvrit d'un mouchoir qu'il avait apporté dans ce dessein. Alors il posa sa tête sur le bloc, disant à l'exécuteur d'attendre qu'il eût écarté sa barbe, laquelle n'avait jamais commis de trahison.

Ce fut sa dernière parole. L'exécuteur, d'un seul coup, sépara la tête du tronc.

Cette tête, exposée d'abord sur le pont de Londres, puis rachetée par Marguerite, fut pour cette femme tendre et exaltée, pendant les douze années qu'elle survécut à son père, un double sujet de douleurs filiales et de méditations religieuses. Deux actes du parlement déclarèrent confisqués tous les biens que Morus avait reçus de Henry et une portion de ses biens particuliers. Sa femme fut expulsée de la maison de Chelsea, et reçut du roi une pension de vingt livres. John Morus, son fils, d'abord enfermé à la Tour pour la même cause que son père, fut relâché comme moins dangereux et moins raide que Morus, et de trop peu de valeur pour rien ajouter à l'exemple paternel.

Henry jouait aux échecs avec Anne, dans son palais de Richemond, quand on vint lui apprendre que Morus avait cessé de vivre. Lançant sur elle un regard irrité : — « C'est votre faute, lui dit-il, si cet homme est mort. » Et il se retira brusquement dans sa chambre, où il se tint enfermé tout le jour. Était-ce un remords du meurtre de Morus, ou seulement un commencement de dégoût pour la nouvelle reine?

Érasme, qui était lui-même près de sa fin, écrivit, sous le nom de Nucérinus, une relation touchante de la mort de son ami et de celle de Fisher, exécuté quelques jours après Morus. Il y fait un portrait éloquent de celui-ci, et dans un langage où l'on reconnaît encore un esprit jeune dirigeant une main affaiblie. «J'ai vu beaucoup de gens, dit-il, pleurer Morus, qui n'en avaient reçu aucun service, et moi-même, en écrivant ces lignes, je sens mes larmes couler malgré moi. Quelle sera la douleur de notre Érasme, lequel était lié avec Morus d'une de ces amitiés dont Pythagore a dit que c'était la même ame en deux corps! En vérité, je tremble que le bon vieillard ne survive pas à son cher Morus, si toutefois il est encore parmi les vivans. » Je reconnais Érasme à ces paroles où l'estime parle comme l'amitié; mais je le reconnais bien plus en-

core à ces conseils qu'il aurait donnés, dit-il, aux deux illustres victimes. « Si ceux qui sont morts m'avaient demandé mon sentiment, je leur aurais dit de ne point résister publiquement à l'orage. La colère des rois est violente; si on la brave, elle soulève des tempêtes. On adoucit les chevaux farouches, non avec la force, mais avec des mots caressans. Les pilotes ne vont pas de l'avant contre la tempête, ils l'éludent en louvoyant, ou attendent à l'ancre un vent plus favorable. Le temps remédie à beaucoup de maux que nulle force humaine ne peut empêcher. Ceux qui sont au service des rois, doivent dissimuler beaucoup de choses, et, s'ils ne peuvent les amener à l'avis qu'ils jugent bon, tâcher du moins de modérer par quelque côté leurs passions. Mais, dira-t-on, il faut savoir mourir pour la vérité. Pour toute vérité, non. » Ce n'est plus là le bon vieillard, mais le vieillard aride, et l'homme qui doute même de l'utilité de la vertu. Voici maintenant où se montre l'homme sage et plein d'expérience, qui flattait les rois, mais non pas jusqu'à leur engager sa liberté, et qui avait fui les honneurs parce qu'il savait à quel prix on y reste et on en sort : « Si Morus m'avait consulté quand on lui proposa la place de chancelier, le connaissant d'une conscience scrupuleuse, je l'aurais détourné de l'accepter. Il est impossible à ceux qui occupent des fonctions élevées auprès des princes d'être aussi rigoureusement justes dans les grandes que dans les petites choses. Aussi, quand on me félicite d'avoir pour ami un homme placé si haut, j'ai coutume de répondre que je ne le complimenterai de sa prospérité que s'il me l'ordonne (1). »

Mélanchon, à qui Henry VIII faisait des avances, et qui en recevait des assurances écrites de protection et d'amitié, l'année même où ce prince fit mourir Morus, écrivit sur son épistolier : « Cette année a été fatale à notre ordre. (Celui des théologiens.) J'apprends que Morus et d'autres ont été mis à mort (2). » Et plus loin : « Je suis attristé du malheur de Morus, et ne me mêlerai plus de ces affaires-là (3). »

Les morts des hommes illustres ne sont jugées, comme leurs vies, avec impartialité, et, si cela pouvait se dire des jugemens humains,

(1) Correspond. d'Erasme, 1768-1769-1770.

(2) Lettres de Melanchton, l. IV, l. 177.

(3) Ibid, l. 182 E.

avec infaillibilité, que quand les faits et les idées, les religions et les sociétés, enfin le monde tout entier où ils ont vécu, a péri. Tant qu'il en reste quelques parties encore vivantes, ou seulement des souvenirs et des fantômes, cette infaillibilité n'est pas possible, et, quelle que soit la sincérité de l'historien, son jugement n'aura jamais que la valeur d'un point de vue incomplet et partial. Nous jugeons à merveille la vie et la mort de Socrate, mais qui peut dire que nous ne nous trompons pas encore sur celle de Morus? C'est que la société antique, au milieu de laquelle a vécu Socrate, a disparu tout entière, gouvernement, mœurs, politique, religion, tandis que le christianisme, pour lequel Morus a porté sa tête sur le billot, enveloppe à cette heure le monde moderne, ici de ses dogmes encore pleins de vie et assis sur le trône; là, de ses schismes mêmes, aussi vivaces que la mère croyance; ailleurs, de ses souvenirs et de son ombre. Nous ne sommes tous, au XIXe siècle, que des chrétiens convaincus ou doutans, ardens ou tièdes, soit de cœur soit d'habitude, la plupart indifférens, quelques-uns révoltés, et qui continuent les haines du XVIIIe siècle; mais tous, en naissant, marqués du sceau de la foi chrétienne, et nul ne pouvant dire qu'à la mort il blasphémera contre ses consolations et ses espérances. Nos jugemens sur les hommes illustres qui ont fait de grandes choses et souffert de grandes morts pour cette croyance, ne peuvent donc être que des admirations sans réserve ou des répugnances sans justice, ou, ce qui est entre les deux choses, des impressions légères, sans profondeur, sans curiosité, sans valeur morale. Le chrétien fidèle se prosternera devant ces grands hommes et les adorera; le chrétien révolté, comme Voltaire, les traitera de fous et de barbares; le chrétien tiède, comme Lingard et Mackintosh, ne les aimera pas jusqu'à feuilleter quelques heures de plus un livre dont une page inconnue les présenterait à la postérité tels qu'ils sont aux yeux de Dieu. Morus a-t-il été bien apprécié dans cette étude, où l'intérêt des recherches et l'ardeur de la curiosité m'ont préservé de ces jugemens rapides où l'historien exagère et diminue, mutile ou laisse dans l'ombre les personnages qui n'ont rien fait pour son idée? Je n'ose le dire. Mais j'ai la confiance de n'y avoir omis que ce que je n'ai pas pu connaître, et j'ai le sentiment que ce ne peut être pour un personnage falsifié que j'ai senti si souvent mes yeux se mouiller en écrivant ceci.

Une idée m'attriste en finissant. Je regarde autour de moi, peut-être aussi en moi-même, et je ne vois guère que des consciences isolées n'ayant pour lutter contre toutes les tentations et tous les pièges de l'extrême civilisation que ce vague instinct du bien et du mal, et ce goût inné d'ordre moral que Dieu a mis en nous. L'homme est placé entre des traditions plus qu'à demi rompues et un avenir inconnu; il est son commencement à lui, son milieu, sa fin : beaucoup d'entre nous qui ont leurs pères sont orphelins pourtant par cet isolement que nous appelons indépendance. Qui nous rendra cette force qui faisait dire à Morus aux prises avec tout le royaume : J'ai pour moi la chrétienté tout entière, quinze siècles de tradition, et, derrière toutes ces autorités, Dieu qui est leur source et le premier anneau de la chaîne? L'homme qui ne s'appuie que sur lui-même n'est-il pas à la merci de tous les désirs, si semblables aux besoins dans les sociétés encombrées? Qui nous rendra ce courage de Morus châtiant son corps fragile et délicat pour le rompre à la souffrance, inflexible contre lui-même et doux pour les autres, ne doutant pas de sa foi quand il s'agit de précipiter sa propre mort, en doutant peut-être quand il s'agit d'ordonner celle d'autrui? Beaucoup commencent à dire que la même religion d'où lui est venue cette force nous la rendra dans un temps prochain, quoique, plaise à Dieu! pour des épreuves différentes : les uns le croient sincèrement; les autres le désirent pour la commodité des gouvernemens; quelques-uns y pensent sans y croire; bon nombre suivent le mouvement, qui se laisseraient emporter à un retour d'impiété, si l'impiété redevenait une mode. Pour moi, je crois voir bien de l'imagination dans tout cela, et, d'un côté plus de calcul de politique courante que d'intelligence supérieure de l'avenir, de l'autre plus d'esprit d'imitation que de véritable rénovation intérieure; je doute que les époques où l'on comprend tant de choses soient propices à la croyance; je doute que la foi puisse refleurir là où l'arbre de la science plie sous le faix de ses fruits, et c'est ce qui me rend triste et me fait trembler pour moi.

NISARD.

VOYAGES

DE

GABRIEL PAYOT.

Vers la fin de l'année 1833, mon domestique, qui probablement ne trouvait pas les mansardes de la rue Saint-Lazare à sa guise, me répéta si souvent que mon logement ne me convenait pas, que je lui dis un soir qu'il avait raison, et que je ne demandais pas mieux que de le quitter, s'il se chargeait de m'en trouver un, et de faire mon déménagement sans que j'eusse à m'en occuper.

Le lendemain matin j'entendis une grande discussion dans ma salle à manger. Je passai ma robe de chambre et j'allai voir ce que c'était.—Joseph discutait avec un commissionnaire le prix du transport de mes tableaux et de quelques petits meubles. — Aussitôt que ce dernier m'aperçut, il fit un appel à ma conscience, en me demandant si c'était trop de 25 francs pour transporter mes tableaux, mes livres et mes *curiosités*, rue Bleu, n° 30.

—Il paraît, dis-je à Joseph, que je préfère la rue Bleu à la rue Saint-Lazare.

— Oui, monsieur, me répondit-il, et vous y avez loué ce matin un logement au premier, qui ne vous coûte que 100 francs de plus que celui-ci, qui est au troisième.

— C'est bien; seulement vous vous informerez pourquoi on écrit la rue *Bleu* sans *e*.

— Oui, monsieur. — Je rentrai dans ma chambre et me remis au lit.

— Vous voyez, reprit François, que monsieur ne trouve pas que ce soit trop cher.

— C'est bien, tu auras tes 25 francs, mais tu te chargeras de savoir pourquoi on écrit la rue *Bleu* sans *e*.

— Et à qui faut-il que je demande cela?

— C'est ton affaire.

— Alors on verra à s'informer, dit François.

La fin de ce dialogue me confirma dans une idée qui m'était déjà venue il y avait long-temps : c'est que Joseph faisait cirer mes bottes par le concierge, et faire ses courses par François, et que la seule peine que cette partie de mon service lui coûtait, était d'ajouter à ma note mensuelle quinze francs de ports de lettres que je n'avais pas reçues.

C'est chose déplaisante d'être volé par son valet-de-chambre, d'autant plus qu'il vous prend pour un imbécille, ce qui l'entraîne tout naturellement à vous manquer de respect; mais c'est chose plus désagréable encore de changer une figure à laquelle on est habitué, pour une figure à laquelle on ne s'habituera peut-être pas. Il faut un an au moins pour lever le masque qui couvre un nouveau visage, et encore faut-il supposer qu'on n'ait guère que cela à faire.

Malheureusement pour ma bourse, et heureusement pour Joseph, j'avais en ce moment autre chose à faire, *Angèle*, je crois. Je décidai donc que je continuerais à me laisser voler.

Je venais de prendre cette détermination, lorsqu'une nouvelle discussion s'éleva dans l'antichambre.

— Monsieur n'y est pas, disait Joseph.

— Oh! je sais bien, répondait une voix qui ne m'était pas inconnue, on m'avait prévenu qu'à Paris on n'y était jamais.

— Monsieur est sorti.

— Sorti à huit heures! c'est bon dans nos montagnes, là; mais

dans la grande ville, quand on est sorti de si bon matin, c'est qu'on n'est pas rentré.

— Monsieur ne découche jamais, dit sèchement Joseph, qui tenait à me conserver une réputation virginale.

— Je ne dis pas cela pour vous offenser, mais ça n'empêche pas que s'il savait que je suis là, il me ferait joliment entrer.

— Si vous voulez laisser votre nom, continua Joseph, je le remettrai à monsieur quand il rentrera.

— Oh! que oui, que je le laisserai mon nom; et quand il saura que je suis à Paris, qu'il m'enverra chercher un peu vite, encore!

— Et où demeurez-vous? dit Joseph, qui commençait à prendre peur.

— A la barrière de la Villette, vu que ça coûte moins cher que dans l'intérieur.

— Et comment vous appelez-vous? ajouta Joseph de plus en plus inquiet.

— Gabriel Payot.

— Gabriel Payot de Chamouny? criai-je de mon lit.

— Hein! farceur, que je savais bien qu'il y était, moi. — Oui, oui, de Chamouny, et qui vient vous voir, encore; et qui vous apporte une lettre de Jacques Balmat, dit *Mont-Blanc*.

— Entrez, mon brave, entrez.

— Ah!... fit Payot.

Joseph ouvrit la porte et annonça: M. Gabriel Payot, de Chamouny.

Payot le regarda de côté pour voir s'il ne se moquait pas de lui; mais voyant que Joseph fermait la porte en gardant son sérieux, il chercha où j'étais, et m'aperçut dans mon lit.

— Oh! pardon, excuse, me dit-il.

— C'est bien, c'est bien, mon enfant. Et par quel hasard?

— Oh! je vais vous conter tout cela.

— Asseyez-vous d'abord.

— Je ne suis pas fatigué, merci.

— Asseyez-vous toujours, c'est l'habitude à Paris.

— Puisque vous le voulez absolument.

— Là, là. — Je lui montrai une chaise auprès de mon lit. — Connaissez-vous cette montre-là, Payot (1)?

(1) Voir les *Impressions de Voyage*.

— Si je la connais? je crois bien, elle a donné plus de tourment à mon cousin Pierre qu'elle n'est grosse; elle va toujours?

— Mais, oui, quand je n'oublie pas de la remonter.

— Eh bien! j'en avais une aussi, moi; oh! mais, qui en faisait quatre comme celle-là, une montre de Genève; un jour que j'étais en ribotte, je lui ai donné un tour de clé de trop, ça a décroché le grand ressort; je l'ai portée, sans rien dire à ma femme, au maréchal-ferrant de Chamouny, qu'est adroit comme un singe, il fait des tourne-broches; eh bien! c'est égal, elle n'a jamais été fameuse depuis.

— Eh! qu'est-ce qui vous amène à Paris, mon bon Payot?

— A Paris, ah! bah! je viens de Londres.

— De Londres! et que diable avez-vous été faire à Londres?

— Il faut d'abord vous dire qu'il est venu l'année dernière, derrière vous, un Anglais à Chamouny; il en vient un sort, vous savez; tant mieux pour le village, parce qu'ils paient bien. Ce n'est pas que les Français ne paient pas, oh! ils paient aussi; c'est le même prix pour tout le monde d'ailleurs; mais nous aimons mieux les Français, nous autres, ils parlent savoyard; si bien qu'il est venu et qu'il a fait la même tournée que vous, si ce n'est qu'il a été au Jardin, où vous n'avez pas voulu aller, vous, et vous avez eu tort, parce que quand on y a été, on peut dire : J'y ai été; si bien qu'il me dit : Quelle est la dernière personne que vous avez menée? — Ah! ma foi, je lui dis, c'est un bon garçon; je vous demande pardon, monsieur, vous n'étiez pas là; moi, j'ai dit ce que je pensais; d'ailleurs vous savez comme tout le monde vous aime chez nous. Voilà ses certificats, vous vous rappelez que vous m'en avez donné trois, un en anglais, un en italien, et un en français.

— Oui, très bien.

— Oh! mais, voilà la farce, vous allez voir; si bien qu'il me dit : Si tu veux me donner un de ces certificats-là pour 20 francs, je te l'achète.

— Est-ce que vous voulez vous faire guide? que je lui dis, c'est un vilain métier; allez, vaut mieux être milord. — Non, qu'il me répond, mais je fais une collection d'*ortographes*. — Oh! quant à l'ortographe, elle y est, c'est d'un auteur; si bien qu'il me tire les 20 francs de sa poche. Je les prends, moi; j'ai bien fait, n'est-ce pas? ça ne valait pas plus de 20 francs ce chiffon de papier?

— Ça ne valait pas vingt sous.

— Je l'ai pensé; mais ils sont si bêtes, ces Anglais! Si bien qu'arrivés au Jardin, voilà qu'il nous part deux chamois : un hasard; mais c'est égal, l'Anglais était très content. — Pardieu, dit-il, voilà deux petites bêtes que je paierais bien mille francs la pièce, rendues à mon parc. — On peut vous en conduire deux à moins que ça. — Vraiment? dit-il. — Parole d'honneur! — Eh bien! voilà mon adresse à Londres. Si tu m'amènes deux chamois vivans, je ne me dédis pas. — Tope! que je lui réponds. — Veux-tu que je te fasse un engagement? — Tapez dans la main, ça suffit. — Effectivement, voilà tout ce qui en a été dit. Seulement, en me quittant, au bout de trois jours, il me donna 100 francs au lieu de 27. Vous savez, 9 francs par jour, c'est le prix pour un homme et un mulet. A propos de mulet, vous vous rappelez Dur-au-Trot? il est ici.

— Bah! je vous plains, si vous êtes venu dessus.

— Ah! je le loue aux voyageurs; mais je ne le monte jamais. Je ne m'en sers qu'à la voiture. Si bien qu'à ce printemps je me suis souvenu de mon Anglais; et comme je connais à peu près tous les repaires, je n'ai pas été long-temps à mettre la main sur deux chamosseaux superbes, un mâle et une femelle : ils étaient gros comme le poing; ils ne voyaient pas clair; on leur a donné à téter avec un biberon, comme à des enfans; c'est offenser Dieu, ma parole! c'est ma fille qui les a nourris. A propos, vous savez bien ma fille, elle était grosse; elle est accouchée : on m'attend pour faire le baptême. Si bien que quand mes chamois ont eu trois mois, j'avais toujours l'adresse de mon Anglais; je dis à ma femme : Faut que j'aille à Londres. Je vous demande un peu si elle était saisie! — Qu'est-ce que tu vas faire à Londres? — Livrer ma marchandise : ces deux bêtes-là, ça vaut 2,000 francs! — Tu es en ribotte, qu'elle me dit; c'est son mot. Je la laisse dire; je m'en vas dans la cour; j'arrange une vieille cage; je tire la charrette du hangard; j'entre dans l'écurie; je dis à Dur-au-Trot : En voilà un bout de chemin que nous allons faire! Je mets mes chamois dans la cage, la cage dans la charrette, la charrette au derrière de Dur-au-Trot; je demande au maître d'école le chemin de Londres : il me dit que quand je serai à Sallanche, je n'ai qu'à tourner à droite; quand je serai à Lyon, qu'à prendre à gauche, et qu'à Paris, le premier commissionnaire venu m'indiquera ma route. Effectivement, à

Paris, on me dit : Vous voyez bien la Seine? eh bien! suivez-la toujours, et vous trouverez le Havre.

— Et vous êtes parti comme cela, sans autre convention avec votre Anglais?

— Tout était convenu, il m'avait tapé dans la main. Mais voilà le plus beau de l'histoire: j'arrive au Havre, il faisait nuit fermée; l'aubergiste me demande où je vas, je lui dis que je vas à Londres. Le lendemain matin j'etais en train d'atteler quand il entre dans la cour un jeune homme avec un chapeau ciré, une veste bleue et un pantalon blanc; il vient à moi, je mettais ma roulière; il me dit : C'est vous qui allez à Londres? — Oui. — Eh bien! voulez-vous que je vous passe? — Quoi? — La Manche. — Farceur! Je boucle la sous-ventrière à Dur-au-Trot, et en avant, marche. La route de Londres, mon ami? — Tout droit. — Le chapeau ciré me suivait par derrière. Au bout de cinq minutes plus de chemin. Je demande où je suis. On me répond : Sur le port. — Et Londres donc? — Eh bien! de l'autre côté de la mer. — Et pas de pont! — Le chapeau ciré se met à rire. — Ah! mais, je dis, nous ne sommes pas convenus de cela; il ne m'avait pas dit qu'il y avait la mer, l'autre. Je ne suis pas marin, moi. — J'étais vexé on ne peut pas plus; enfin, je dis à Dur-au-Trot : Faut retourner, quoi! ça ne nous connaît pas. Nous retournons. Ce gredin d'aubergiste était sur sa porte. — Tiens, il me dit, vous voilà? — Oui, me voilà; vous êtes gentil, vous ne me dites pas qu'il faut traverser la mer pour aller à Londres. — Il se met à rire. — Brigand! — Dame! dit-il, je vous ai vu partir avec un matelot du vapeur. — Le chapeau ciré? — Oui. — Un paroissien bien aimable encore : c'est comme vous. — Allons, venez boire un verre de cidre, dit l'aubergiste. Faut vous dire que dans ce pays-là ils font du vin avec des pommes.

— Oui, je sais. Enfin, comment êtes-vous parti?

— Oh! il m'a fallu en passer par où ils ont voulu; j'ai laissé Dur-au-Trot et la charrette chez l'aubergiste, et le lendemain matin, au petit jour, je me suis embarqué avec mes bêtes. Croiriez-vous qu'ils ont eu l'infamie de me faire payer leurs places? Quand je dis que je les ai payées, c'est un milord qui les a payées, parce que mes chamois ont amusé sa fille. Imaginez-vous une pauvre jeune fille qui était poitrinaire. Dix-huit ans. Oh! mais belle. On disait ça sur le vapeur, qu'elle était condamnée : elle venait du midi;

mais le mal du pays lui avait pris. Moi, ce n'était pas le mal du pays, c'était le mal de mer qui me tenait. Avez-vous jamais eu le mal de mer, vous?

— Oui.

— Eh bien! vous savez ce que c'est alors. J'aimerais mieux, voyez-vous, que ma femme accouche que de repasser par-là. D'ailleurs je n'étais pas le seul; ils étaient tous dans des états! Je crois que c'est ce gredin de cidre qui me tournait sur le cœur. Le chapeau ciré me disait : Faut manger, faut manger. — Ah! oui, manger, au contraire. Au bout de six heures de route nous étions tous sur le flanc. Il n'y avait que la jeune Anglaise qui n'éprouvait rien. Elle passait au milieu de nous tous, légère comme une ombre, pour venir jouer avec mes chamois. Elle aurait pu leur ouvrir la cage et les lâcher, que je n'aurais pas couru après, je vous en réponds.

Vers le soir, le temps devint gros, comme ils disent. On entendit quelques coups de tonnerre, et la mer se mit à danser. Ce n'était pas le moyen de nous soulager. Aussi je donnais mon ame à Dieu et mon corps au diable. Avec cela il venait une gredine d'odeur de cotelettes, puah!... C'était le chapeau ciré qui faisait cuire son souper. L'orage allait son train; je disais : Bon! si ça continue, il y a l'espoir qne nous ferons naufrage au moins. On donnerait sa vie pour deux sous quand on est comme cela; tout tournait, voyez-vous, comme quand on est ivre. La nuit était venue, le pont avait l'air d'être vide; le paquebot semblait marcher à la grace de Dieu : la jeune fille alla s'appuyer contre le mât, et y resta debout. A chaque éclair, je la revoyais blanche et pâle comme une sainte, avec ses grands cheveux blonds qui flottaient au vent, et ses yeux qui brûlaient de la fièvre; puis je l'entendais tousser que ça me déchirait la poitrine; pendant un éclair, je lui vis porter un mouchoir à sa bouche, elle le retira plein de sang. Alors elle se mit à sourire, mais d'un sourire si triste, que c'était à fendre l'ame. En ce moment, il passa un éclair que le ciel sembla s'ouvrir, et la pauvre enfant fit un signe de la tête comme pour dire : Oui, j'y vais.

Quant à moi, je fermai les yeux, tant mon cœur se retournait, et je ne sais plus ce qui se passa : je me rappelle qu'il fit du vent et qu'il tomba de la pluie, voilà tout. Puis j'entendis des voix; je crus voir la lueur de torches à travers mes paupières; enfin on me prit

par-dessous les épaules : j'espérais que c'était pour me jeter à la mer.

Au bout d'une demi-heure, à peu près, je me trouvai mieux, je sentis quelque chose de tiède et de doux qui me passait sur les mains, j'ouvris les yeux et je regardai : c'étaient mes petites bêtes qui me léchaient. J'étais dans une chambre, couché sur un lit avec un bon feu dans la cheminée : nous étions à Brighton.

J'en eus pour dix minutes, au moins, avant d'être bien sûr que nous étions sur la terre ferme, il me semblait toujours sentir ce maudit roulis; enfin, petit à petit ça se passa, et mon estomac commença à me tirailler; c'était pas étonnant, je n'avais rien pris depuis la veille, au contraire; et puis, il venait de la cuisine une fine odeur de cotelettes; je dis : — Bon, on s'occupe du souper, à ce qu'il paraît. En ce moment, le garçon entra, et me baragouina trois ou quatre paroles en anglais; comme il avait une serviette devant lui, et qu'il me fit un signe, en portant sa main à sa bouche, je compris que cela voulait dire que le potage était servi; je ne me le fis pas dire deux fois, et je descendis.

Arrivé en bas, on me demanda si j'étais des pre mières ou des secondes. — Des secondes, je dis; je ne suis pas fier, moi. — La porte de la salle à manger des premières était ouverte; j'y jetai un coup-d'œil en passant; tout le monde était déjà en fonctions, excepté la jeune Anglaise et son père, qui n'étaient pas à table. Je trouvai mon chenapan de chapeau ciré, qu'avait devant lui une pièce de bœuf!... Ah! je lui dis, sans rancune, je vas me mettre en face de vous, hein?... — Faites, qu'il me répond. C'était un brave garçon foncièrement.... — Ah! je lui dis, un verre de vin; vite, ça me fera du bien. — Du vin! qu'il me répond, êtes-vous assez en fonds pour en consommer, ça coûte douze francs la bouteille, ici. — Douze sous, vous voulez dire. — Douze francs! — Excusez du peu! qu'est-ce que c'est donc que ça que vous avez dans une cruche? — De l'ale. — De?... — De la bière, si vous entendez mieux; l'aimez-vous? — Dame, ça n'est pas fameux, mais ça vaut toujours mieux que de l'eau, versez. — A votre santé. — A la vôtre pareillement. — A propos de santé, que j'ajoutai, quand j'eus reposé mon verre, et notre jeune fille? — Laquelle? — Du vapeur. — Oh! ça va de travers; elle se meurt. — Bah! elle n'était pas malade. — Non de votre maladie, qui n'était rien; mais elle en avait une autre, qui était quelque chose. C'est mauvais signe,

voyez-vous, quand un chrétien n'éprouve pas ce qu'éprouvent les autres, et je me suis douté de ce qui arrive; la maladie a vaincu le mal; c'était la mort qui la soutenait. Quand vous étiez sur le vaisseau, n'est-ce pas? elle était seule debout. Maintenant, nous sommes sur la terre; elle est seule couchée, et elle ne se relevera pas. — Ah! que je lui répondis, vous m'avez donné à souper, je ne mangerai plus; pauvre enfant!....

Le lendemain matin, au petit jour, comme j'allais partir dans une carriole de retour, toujours avec mes bêtes, je vis son père; il était assis dans la cour sur une borne, il avait l'air de ne songer à rien. — Sans cœur! que je pensai; il ne bougeait pas plus qu'une statue. Ah! ces Anglais, que je disais, ça n'a pas d'âme; si j'avais une fille comme ça, moi, malade, mourante, je me casserais la tête contre les murs. Gros bouledogue, va!... Je tournais autour de lui pour lui donner un coup de poing, ma parole d'honneur! il ne faisait pas plus attention à moi qu'à rien du tout; quand en passant devant sa figure!.... pauvre cher homme, il avait deux grosses larmes qui lui coulaient des yeux, et qui lui roulaient sur les mains. — Pardon, que je lui dis; je vous demande pardon. — Elle est morte! me répondit-il. — En effet, un vaisseau s'était brisé dans sa poitrine, et le sang l'avait étouffée pendant la nuit.

Je mis deux jours pour aller à Londres : c'est bien long deux jours, quand on est tout seul avec un farceur qui chante tout le long de la route, et qu'on a une pensée triste. Je voyais toujours cette pauvre jeune fille sur le pont du bâtiment, et le gros Anglais sur sa borne. Enfin, n'en parlons plus.

Si bien que j'arrivai enfin. Ah! je demande si on connaît mon adresse; on m'indique la maison. A la porte je demande si l'on connaît mon homme; on me dit que c'est ici. J'entre avec mes bêtes; toute la maison était autour de la carriole. Un monsieur se met à la fenêtre, et demande en anglais ce qu'il y a. Je reconnais mon voyageur : C'est Gabriel Payot de Chamouny, que je lui dis... et je vous amène vos chamois. — Ah! — Vous savez que vous m'avez dit... — Oui, oui. — Il m'avait reconnu. C'est comme vous. — Ah! voilà un brave milord. — C'était une joie dans la maison!... On conduisit les chamois dans une chambre superbe. — Bon! je dis; si on les loge comme ça, où me mettra-t-on, moi? dans un palais? — Je ne m'étais pas trompé : un grand laquais me dit de le suivre;

je montai deux étages. On m'ouvrit un appartement où il y avait des tapis partout, des rideaux de soie, des chaises de velours, un luxe, quoi! Ma foi, je ne fis ni une ni deux : je laissai mes souliers à la porte, et j'entrai comme chez moi. Cinq minutes après, le domestique m'apporta des pantoufles, et me demanda si j'aimais mieux déjeuner avec milord ou être servi dans ma chambre. Je répondis que c'était comme milord voudrait. Alors il me demanda si j'avais l'habitude de me faire la barbe moi-même; je lui répondis qu'à Chamouny le maître d'école venait me raser dans ses momens perdus, mais que depuis que j'étais en route, j'étais obligé de me faire la chose moi-même.—Oui, cela se voit, qu'il me dit. Effectivement, j'avais deux ou trois balafres, parce que j'ai la main lourde, moi; l'habitude de m'appuyer sur le bâton ferré, voyez-vous...—On vous enverra le valet de chambre de milord.—Envoyez.—Cinq minutes après, il entra un monsieur en habit bleu, en culotte blanche, et en bas de soie. Devinez qui c'était.

— Le valet de chambre.

— Tiens!... Eh bien! moi, je le pris pour le maire! Je me levai, et je lui fis un salut..... Il dit qu'il venait pour me faire la barbe; je ne voulais pas le croire : il tira des rasoirs, une savonnette, enfin tout ce qu'il fallait. Il m'avança un fauteuil : je me fis beaucoup prier pour m'asseoir; je voulais lui montrer que je savais vivre. Je lui disais : Non, non, je resterai tout droit, merci. Mais il me répondit que cela le gênerait : je m'assis. Il me frotta le menton avec du savon qui sentait le musc, et puis alors il me passa sur la figure un rasoir : ce n'était pas un rasoir, c'était un velours. Puis il me dit : —C'est fait. — Je ne l'avais pas senti.

— Maintenant, monsieur veut-il que je l'habille?

— Merci, j'ai l'habitude de m'habiller tout seul.

— Monsieur veut-il du linge?

— Oh! j'ai mon affaire dans mon paquet. Est-ce que vous croyez que je suis venu ici comme un sans-culotte? Faites-moi monter le porte-manteau; il est garni, allez!

— Et quand monsieur sera-t-il prêt?

— Dans dix minutes.

— C'est que milord attend monsieur pour déjeuner.

— S'il est pressé, dites-lui de commencer toujours, je le rattraperai.

— Milord attendra monsieur.

— Alors dépêchons-nous.

Je fis une toilette soignée, ce que j'avais de mieux enfin. Milord était dans la salle à manger avec sa femme et deux jolis petits enfans. Il me présenta à elle, et lui adressa quelques mots en anglais.

— Excusez, me dit-il; mais milady ne parle pas français. (Un drôle de nom de baptême, n'est-ce pas, milady?) — Il n'y a pas de mal, que je lui dis, on n'est pas déshonoré pour cela. Madame milady me fit signe de m'asseoir près d'elle. Milord me versa à boire. Je saluai la société, et je portai le verre à ma bouche. Voilà du crâne vin! que je dis à milord.

— Oui, il n'est pas trop mauvais.

— Et ce farceur de chapeau ciré, qui me disait que le vin coûtait douze francs la bouteille en Angleterre.

— Oui, le vin de Bordeaux ordinaire; mais celui-là est du Château-Margot!

— Comment, meilleur il est, moins cher il coûte, dans ce pays-ci! Fameux pays?

— Vous ne m'avez pas compris. Je dis que celui-là coûte, je crois, un louis.

Je pris la bouteille pour y verser ce qui restait dans mon verre.

— Que faites-vous? dit milord en m'arrêtant le bras.

— Je ne bois pas de vin à un louis, moi! c'est offenser Dieu. Gardez-le pour quand le roi viendra dîner chez vous, c'est bien.

— Est-ce que vous ne le trouvez pas bon?

— Je serais difficile!

— Eh bien! alors, ne vous en faites pas faute, mon brave, et je vous en donnerai une vingtaine de bouteilles pour faire la route.

Tant qu'il n'y eut qu'à boire du vin de Bordeaux et à manger des beefstakes, ça alla bien; mais à la fin du déjeuner, voilà un grand escogriffe qui apporte un plateau avec des tasses, une cafetière d'argent et une fontaine de bronze dans laquelle il y avait de l'eau et du feu. On met tout cela devant la maîtresse de la maison; elle verse plein sa main de vulnéraire dans la cafetière, elle ouvre le robinet, l'eau coule dessus; au bout de cinq minutes, on verse l'infusion dans les tasses. Milord en prend une, madame Milady une autre; on m'en passe une troisième; je dis : Non, merci; je ne me suis pas donné de coups à la tête; je ne crains pas de dépôt, buvez

votre médecine, moi je m'en prive. — Ce n'est pas pour les coups à la tête, dit milord; c'est pour la digestion de l'estomac.—Je n'ose pas refuser deux fois, je prends la tasse, j'avale trois gorgées sans goûter; à la quatrième impossible: c'était mauvais!... Je repose la tasse.— Eh bien? dit milord. — Peuh! heu! — C'est de l'excellent thé qui vient directement de la Chine. — Est-ce bien loin la Chine? que je lui dis.—Mais à cinq mille lieues de Londres à peu près. — Eh bien! ce n'est pas moi qui en irai chercher là, s'il en manque ici. — Madame Milady lui souffle deux mots en anglais; alors milord se retourne de mon côté et me dit : Est-ce que vous n'avez pas mis de sucre dans votre tasse? — Non, je réponds, je ne savais pas, moi! — Mais cela doit être exécrable.—Le fait est que ça n'est pas bon, avec ça que vous ne m'avez pas dit de prendre garde, je me suis brûlé la langue : voyez. — Pauvre homme! — Et puis ce n'est pas le tout... Oh! là là, il me semble que le mal de mer me reprend, c'est l'eau chaude; voyez-vous, je ne peux pas sentir l'eau chaude, moi; la froide me fait déjà mal. — Qu'est-ce que vous voulez prendre, Payot? Il faudrait prendre quelque chose. — Voulez-vous me permettre de me traiter moi-même? — Sans doute.— Eh bien! faites-moi donner un verre d'eau-de-vie, de la vieille.

— Au fait, je me rappelle, dis-je à Payot, enchanté de trouver une occasion d'interrompre son récit, qui commençait à traîner en longueur, que vous ne détestez pas le cognac. — Joseph!...

— Mon domestique entra.

— Apportez la cave.

— Oh! il n'y a pas besoin de toute la cave, une bouteille suffira.

— Soyez tranquille. Ainsi donc vous avez été très bien reçu à Londres. — Combien de jours y êtes-vous resté?

—Trois jours.—Le premier, milord me conduisit à la campagne. Nous avons lâché les chamois dans le parc devant la femme et les enfans, c'a été une fête. — Le second nous avons été au spectacle; tout ça dans la voiture de milord. —Le troisième il m'a conduit chez un marchand d'habits, où il y en avait plus de cent cinquante tout faits, et il me dit : Choisissez-en un — complet, — complet. Alors je ne me suis pas embêté, vous comprenez; j'ai pris un velours qui se tenait tout seul, je l'essayai, il m'allait comme un gant; d'ailleurs c'est celui-là, voyez.— Payot se leva et fit deux tours sur lui-même.—

Maintenant, me dit milord, il faut quelque chose dans les poches pour les empêcher de ballotter, voila cent guinées.

— Qu'est-ce que ça fait, cent guinées?

— Deux mille sept cent francs, à peu près.

— Mais vous ne me devez que deux mille francs.

— Pour les chamois, c'est vrai; les 700 francs seront pour le voyage.

—Enfin, que je lui dis, je ne sais pas comment vous remercier, moi.

— Ça n'en vaut pas la peine. Maintenant, tant que vous voudrez rester, vous me ferez plaisir.

— Merci, mais voyez-vous, faut que je retourne au pays, ma fille est accouchée, et on m'attend pour le baptême; oh! sans ça je resterais ici, j'y suis bien.

— Alors je vous ferai reconduire demain à Brighton; le paquebot part après-demain pour le Hâvre, j'y ferai retenir votre place.

— Tenez, milord, j'aimerais mieux m'en aller par un autre chemin, et payer la voiture.

— Cela ne se peut pas, mon ami: l'Angleterre est une île comme le jardin où nous avons été, vous savez; seulement au lieu de glace, c'est de l'eau qu'il y a tout autour.

— Enfin, puisque c'est comme ça, et que nous n'y pouvons rien faire, il ne faut pas nous désoler, je partirai demain.

Le lendemain, au moment de monter en voiture, madame Milady me donna une petite boîte. — C'est un cadeau pour votre fille, me dit milord. — Oh! madame Milady, que je lui dis, vous êtes trop bonne.

— Vous pouvez appeler ma femme Milady tout court.

— Oh! jamais.

— Je vous le permets.

— Il n'y a pas eu moyen de refuser, je lui ai dit: Adieu, Milady, comme j'aurais dit: Adieu, Charlotte; et me voilà.

— Soyez le bien-venu, Payot; vous dînez avec moi, n'est-ce pas?

— Merci, vous êtes trop bon.

— C'est bien, à quelle heure dînez-vous ordinairement?

— Mais, je mange la soupe à midi.

— Cela me va parfaitement, c'est l'heure où je déjeune. C'est dit, je vous attends.

— Mais, dit Payot, retournant son chapeau entre ses doigts, c'est que moi je suis ici, voyez-vous, comme vous étiez à Chamouny, et je ne me reconnais pas plus dans vos rues que vous dans nos glaciers, de sorte que j'ai pris un guide, un pays, un bon enfant, et lui ai dit de venir dîner avec moi pour la peine.

— Eh bien! amenez-le.

— Ça ne vous dérangera pas?

— Pas le moins du monde. Nous serons trois au lieu de deux; voilà tout. Nous parlerons du Mont-Blanc.

— C'est dit.

— A propos du Mont-Blanc! vous avez pour moi une lettre de Balmat?

— Oh! c'est vrai.

— Que fait-il?

— Eh bien! il cherche toujours sa mine d'or.

— Il est fou.

— Que voulez-vous? c'est son idée. Il serait riche sans ça; il a gagné de l'argent gros comme lui. Mais tout ça s'en va, voyez-vous, dans les fourneaux. Ah! il vous en parle dans sa lettre, j'en suis sûr.

— C'est bien, je vais la lire. — A midi.

— A midi.

Payot sortit. J'appelai Joseph, et lui ordonnai d'aller commander à déjeuner pour trois personnes au Rocher de Cancale. Puis je décachetai la lettre de Balmat. La voici dans toute sa simplicité.

« Par l'occasion de Gabriel Payot, qui va à Londres et qui passe par Paris, je vous dirai que deux messieurs, avocats à Chambéry, ont voulu faire l'ascension du Mont-Blanc, le 18 août dernier, mais qu'ils n'ont pu réussir, à cause du mauvais temps, vu que ces messieurs m'avaient bien fait visite avant de partir, mais qu'ils n'avaient pas pris mon conseil pour la sûreté du ciel. Alors ils ont été pris par un brouillard neigeux et ensuite par une bourrasque de grêle épouvantable, de sorte qu'ils n'ont pu monter que jusqu'au pré du Petit-Mulet; mais là ils ont été renversés sur la neige à cause du gros vent, et forcés de redescendre, bien mal contens de n'avoir pas monté à la cime. Ce n'est pas ma faute, car, en passant devant ma maison, je leur avais prédit qu'ils auraient le brouillard. Mais les

guides leur ont dit que j'étais un vieux radoteur. C'est eux qui sont trop jeunes. Ils sont avides de gagner de l'argent, et voilà tout; ils ne connaissent pas assez le temps pour faire de pareilles courses. Aujourd'hui un jeune Anglais m'a fait une visite chez moi, et m'a dit que l'année prochaine il avait le projet de gravir le Mont-Blanc. J'aimerais pourtant bien à entendre que des Français y aient monté aussi, vu que les Anglais sont toujours les vainqueurs et bavardent les Français.

« Je vous remercie infiniment de votre bon souvenir et de m'avoir fait parvenir votre premier volume des *Impressions de Voyage*. Un Parisien m'a dit que vous allez mettre le second volume à l'impression. S'il ne coûtait pas trop cher, j'aimerais bien l'avoir, ainsi que les deux volumes de la *Minéralogie* de Beudant, attendu qu'à force de chercher, je crois que j'ai trouvé un filon de mine d'or.

« En attendant de vos nouvelles, je vous salue bien et suis votre dévoué serviteur.

« JACQUES BALMAT, dit Mont-Blanc. »

« *P. S.* Je vous écris à la hâte, et ne sais trop si vous pourrez déchiffrer la lettre, l'écriture n'étant pas mon fort, attendu que je n'ai pris que dix-sept leçons, à un sou la leçon, et que mon père m'a interrompu à la dix-huitième, en me disant que c'était trop cher. »

Je sortis pour aller chercher le deuxième volume des *Impressions de Voyage* et la *Minéralogie* de Beudant, admirant la force de volonté de cet homme. A vingt-cinq ans, une lettre de Saussure lui avait donné l'idée de gravir le Mont-Blanc, et après cinq ou six tentatives infructueuses, dans lesquelles il avait risqué sa vie contre une mort inconnue et sans gloire, puisqu'il n'avait confié son secret à personne, il était parvenu à la cime de la montagne la plus élevée de l'Europe. Plus tard, en se penchant pour boire l'eau glacée qui s'échappe des bouches de l'Aveyron, il avait remarqué des parcelles d'or dans le sable de la rive. Dès ce moment, il avait pensé à chercher la mine d'où l'eau détachait ces parcelles, et voilà qu'il l'avait trouvée peut-être, après avoir employé trente ans à cette recherche. Qu'aurait donc fait cet homme au milieu de nos villes, s'il y avait reçu une éducation en harmonie avec cette force de caractère?

Midi sonna. Payot fut exact.

— Vous venez seul? lui dis-je.

— Le camarade n'a pas osé monter.

— Et pourquoi cela?

— Eh! parce qu'il dit qu'il n'est qu'un pauvre diable, et qu'il croit que vous ne voudriez pas dîner avec lui.

— Il est fou, allons le chercher. Au bas de l'escalier je rencontrai François. — Et le déménagement? lui dis-je.

— C'est fini, monsieur.

— C'est bien, alors montez, Joseph vous paiera.

— Oh! ce n'est pas pressé.

— Montez toujours.—François obéit.— Eh bien! dis-je à Payot, où est votre homme?

— Et mais, c'est lui.

— Qui, lui?

— François.

— François? il est de Chamouny, François?

— Né natif.

—Attendons-le alors. — Cinq minutes après il redescendit. J'allai à lui. — M. François, lui dis-je, j'espère que vous ne refuserez pas de dîner avec moi et Payot, quand je vous inviterai moi-même.

— Comment, monsieur, vous voulez?

— Je vous en prie.

— Oh! monsieur sait bien que je n'ai rien à lui refuser.

—Alors partons, mon cher Payot; je n'ai pas une voiture comme milord, mais nous allons trouver un fiacre à la porte; je n'ai pas de bordeaux chez moi, mais je sais où on en trouve, et de très bon, soyez tranquille; quant au thé.....

— Merci, si ça vous est égal, j'aime mieux autre chose.

— Eh bien! nous le remplacerons par le café.

— A la bonne heure, voilà une boisson de chrétien; mais l'autre, je ne m'en dédis pas, c'est une drogue.

Je tins parole à Payot : je lui fis boire le meilleur vin de Borel, et prendre le meilleur café de Lamblin; puis, quand je le vis dans cette heureuse et douce disposition d'esprit qui suit un bon déjeuner, je lui proposai de le reconduire en un quart d'heure à Chamouny.

— Monsieur plaisante.

— Pas le moins du monde. Dans un quart d'heure, si vous le voulez, nous serons à la porte de l'auberge.

— Chez Jean Terraz?

— Et nous verrons le Mont-Blanc comme je vous vois.

— Dame! ça se peut, dit Payot, je crois tout maintenant, j'en ai tant éprouvé de diverses.

— C'est décidé?

— Ma foi, oui.

— Allons.

Nous remontâmes en fiacre. Le cocher s'arrêta à la porte du Diorama. Nous entrâmes.

— Où sommes-nous? dit Payot.

— A la douane de la frontière, et je vais payer 2 fr. 50 pour chacun de nous. — Je lui remis sa carte d'entrée. — Voici votre feuille de route. — Nous fûmes bientôt dans une obscurité complète. — Vous reconnaissez-vous, Payot?

— Non, ma foi.

— Nous sommes aux Échelles.

— A la grotte?

— Vous voyez bien qu'il ne fait pas clair.

— Alors nous approchons, dit Payot.

— Oh! mon Dieu, dans cinq minutes, et même plus tôt, tenez.

En effet, nous arrivions au moment même où la Forêt Noire disparaissait pour faire place à la vue du Mont-Blanc. Dans le coin du tableau qui commençait à paraître, on distinguait de la neige et des sapins. Je plaçai Payot de manière à ce que sa vue pût plonger dans l'ouverture à mesure qu'elle s'agrandissait. Il regarda un instant les yeux fixes, sans souffle, étendant les bras selon que le tableau magique se déroulait; enfin il jeta un cri, et voulut s'élancer. Je le retins.

— Oh! s'écria-t-il, laissez-moi aller, laissez-moi aller. Voilà le Mont-Blanc; voilà le glacier de Taconnay; voilà le village de la côte; Chamouny est derrière nous!... — Il se retourna. — Laissez-moi aller embrasser ma femme et ma fille, je vous en prie, je reviendrai vous retrouver tout de suite.

Tous les spectateurs s'étaient retournés de notre côté, et je commençais à être assez embarrassé de ma contenance..... Je pensai qu'il était temps de finir cette comédie, et comme Payot insistait

toujours, je lui dis que ce qu'il voyait n'était pas la nature, mais un tableau. Il tomba sur un banc.

— Oh! que vous m'avez fait de mal! me dit-il, et il se mit à pleurer.

Les spectateurs nous entouraient.—Quel est cet homme, et qu'a-t-il? me demanda-t-on.

— Cet homme, c'est un guide de Chamouny; il a cru revoir son pays, et il pleure. Voilà tout.

— Je vous demande pardon, dit Payot en se relevant; mais cela a été plus fort que moi. Il tourna de nouveau les yeux vers le tableau. — Oh! que voilà bien ma vallée ! dit-il ; et il croisa les bras et regarda en silence, abîmé dans une contemplation muette et avide, cette toile qui lui rappelait tous les souvenirs de la jeunesse, tous les bonheurs de la famille, toutes les émotions de la patrie.

Je profitai de sa distraction, pour sortir. J'avais peur qu'on ne me prît pour un compère.

Le lendemain, à sept heures du matin, Payot était chez moi, rue Bleu.

— Pourquoi donc vous êtes-vous en allé? me dit-il.

— Je croyais vous faire plaisir, et je vous avais fait peine; j'étais désolé.

— Oh! peine, au contraire; c'est toujours bon de revoir son pays, même en peinture. Vous autres Parisiens, vous n'avez pas de pays, vous avez une rue, et ce n'est pas votre faute si vous ne savez pas cela ; il faut être né dans un village, voyez-vous, pour comprendre ce que c'est. A Chamouny, il n'y a pas une maison que je ne voie de loin comme de près; dans cette maison, pas un homme qui me soit étranger, et dans le cimetierre, pas une tombe que je ne connaisse. Je n'ai qu'à fermer les yeux et je revois tout, tandis qu'à Paris, la vie de dix hommes, mise à la suite l'une de l'autre, ne suffirait pas même à apprendre le nom des rues.

— Oui, c'est vrai, vous avez raison, mon ami; mais qu'êtes-vous devenu après mon départ?

— Eh bien! il y avait là un monsieur qui avait été à Chamouny, et même au Jardin, où vous n'avez pas voulu aller, vous. Alors il m'a fallu expliquer la chose à tout le monde, comment on avait

besoin de trois jours pour faire l'ascension, que la première nuit on couchait au sommet de la côte; enfin tout.

— Et alors ils ont été contens.

— Il paraît que oui, car ils se sont réunis, et m'ont donné 50 fr. pour boire à leur santé.

— Ah ça! Payot, mais si vous restiez seulement deux ans en France et en Angleterre, vous retourneriez à Chamouny millionnaire.

— Il y paraît; mais, dans tous les cas, je ne prendrai pas le temps de le devenir; je viens vous dire adieu, je pars.

— Aujourd'hui?

— A l'instant. Oh! voyez-vous, vous m'avez montré le pays, faut que j'y retourne.— Je tendis la main à Payot.

— Est-ce que vous ne direz pas un petit bonjour à Dur-au-Trot? il est en bas avec sa carriole.

— Si fait, et avec grand empressement. Il m'a laissé des souvenirs que je n'oublierai pas.

— Eh bien! allons donc.

— Et la goutte?

— C'est juste.

Je passai un pantalon à pied et ma robe de chambre, et je reconduisis Payot. Dur-au-Trot l'attendait effectivement à la porte. Je le reconnus parfaitement.

Payot me demanda la permission de m'embrasser. Je serrai son brave cœur contre le mien. Il essuya deux larmes, sauta dans sa carriole, fouetta son mulet, et partit.

Il n'avait pas fait dix pas qu'il arrêta sa bête, se retourna, et, voyant que je le suivais des yeux :

— Vous pouvez dire, si vous revenez à Chamouny, que vous serez le bien-venu, me dit-il. — Allons, en route.

Cinq minutes après il tourna le coin du faubourg Poissonnière et disparut. Je remontai.

— Eh bien! dis-je à Joseph, savez-vous pourquoi on écrit la rue Bleu sans *e*?

— Personne n'a pu me le dire. Mais si monsieur veut s'adresser au fils de M. Bleu, qui a fait bâtir la rue, il demeure à quatre maisons d'ici.

— Merci, je sais ce que je voulais savoir.

J'avais gagné un pari sur le premier philologue de France, qui avait pris un nom propre pour une épithète.

Il y a quelques jours qu'en décachetant les milliers de lettres qui m'avaient été adressées par ceux qui s'obstinaient à me croire fort confortablement à Montmorency, tandis que je mourais à peu près de faim à Syracuse, j'en vis une portant le timbre de Sallanche. Je reconnus l'écriture de Balmat, et je l'ouvris.—Voici ce qu'elle contenait :

« Je profite de l'occasion d'un monsieur docteur de Paris, qui vous connaît parfaitement, pour vous écrire cette lettre, et pour vous remercier de votre volume d'*Impressions de Voyages* et de la *Minéralogie* de Beudant, que vous m'avez envoyés par Gabriel Payot. Ce dernier ouvrage me sera bien utile, vu que j'ai trouvé, comme je le disais, un filon d'or qui doit me conduire à une mine; et, comme le temps est beau, je pars demain à sa recherche.

« J'ai l'honneur de vous saluer, avec mille remerciemens,

« JACQUES BALMAT, dit MONT-BLANC. »

« *P. S.* A propos, j'oubliais de vous dire qu'en arrivant à Chamouny, Gabriel Payot avait fait une chute et s'était tué. »

La lettre me tomba des mains. Voilà donc pourquoi il était si pressé de retourner au pays cet homme! Je poussai du pied la corbeille où était toute ma correspondance, et je dis à un ami qui était là de continuer pour moi. Au bout de cinq minutes, il me donna une seconde lettre; elle était, comme la première, au timbre de Sallanche; je l'ouvris, et je lus :

« MONSIEUR,

« Je vous dirai avec bien du chagrin que c'est moi qui ai reçu la lettre que vous aviez écrite à mon père, attendu que le digne homme n'était plus de ce monde quand elle est arrivée à Chamouny. Comme je sais l'intérêt que vous lui portiez, je vous adresse tous les détails que nous avons pu recueillir.

« Le 14 septembre de l'année dernière, et le lendemain du jour où

il vous avait écrit, il est parti avec un homme du pays, pour aller faire une course aux environs de Chamouny, à la recherche d'une mine d'or, dans un endroit où il y a de grands précipices. Mon cher père était si passionné, comme vous le savez, pour les mines, que malgré les défenses réitérées que nous lui avions faites, il a voulu partir. Mon père et son compagnon sont allés jusqu'au bord du précipice; mais là, comme le chemin était étroit et glissant, ce dernier n'a pas voulu aller plus loin. Mon père, qui, vous le savez bien, était un intrépide, quoiqu'il eût soixante-dix-huit ans, a continué son chemin, malgré les cris de son compagnon, qui a fait tout ce qu'il a pu pour l'arrêter : mon père n'a voulu entendre à rien. Alors l'autre est revenu chez lui, sans oser me faire connaître que mon père était resté dans la montagne. Au premier moment où je sus son arrivée, j'allai chez lui. Il y avait déjà trois jours qu'il était revenu. Pressé par mes questions, il me dit qu'il n'avait pas bonne idée de mon père. Sur ce mot, je courus chez moi prendre un bâton ferré, et je revins lui dire de me conduire où il l'avait quitté. Il me mena jusqu'au sentier où ils s'étaient séparés, et je pris la route qu'avait prise mon père; mais pendant deux jours et deux nuits, je l'ai cherché et appelé en vain, et je n'ai aucune trace de lui, ni vivant, ni mort. Sans doute il aura été entraîné par une avalanche, ou précipité dans un glacier..... »

Je laissai tomber la seconde lettre auprès de la première, et je fis brûler les autres sans les décacheter.

ALEX. DUMAS.

MOUVEMENT

DE

LA PRESSE FRANÇAISE

EN 1835.

La presse n'est plus, comme à son origine, un instrument réservé aux hommes qui ont conquis, par des études sérieuses, le droit d'interpeller le public. Activée par les merveilles de la mécanique, par la toute-puissance de la vapeur, elle fonctionne indistinctement pour tout le monde. L'état, le sacerdoce, la législature, l'administration, les écoles, les théâtres, les salons, tout ce qui remue l'opinion, tout ce qui modifie les sentimens et les mœurs, résume ses enseignemens, et les propage par des publications.

Considérer l'œuvre de la presse dans son ensemble, classer les quelques cent millions de feuilles qu'elle envoie chaque année à l'adresse du public, c'est ouvrir une série de problèmes; car les chiffres ont une éloquence qui leur est propre. Le peu qu'ils disent éveille la pensée, et il est rare qu'ils ne répondent pas d'eux-mêmes aux questions qu'ils ont soulevées.

Le tableau que nous allons essayer de tracer est à l'abri des préventions, assez souvent fondées, qui menacent les statistiques. Ses résultats ne sauraient être contestés; ils ressortent de pièces officielles. Le *Journal de la Librairie*, dirigé par M. Beuchot, avec un zèle qui ne s'est pas démenti depuis un quart de siècle, enregistre jusqu'aux plus minces publications, obligées, sous des peines sévères, au dépôt légal.

En disant que l'inventaire de 1835, dressé par ce savant bibliographe, atteint le numéro 6,700, on ne donnerait pas une idée exacte de la production, puisqu'il note jusqu'aux prospectus, et qu'un livre est annoncé autant de fois qu'il contient de livraisons. Le nombre réel des ouvrages, réduit à 4,656, ne serait pas beaucoup plus significatif. A côté d'un recueil en vingt volumes, figure quelquefois un cahier de dix pages. Nous avons cru devoir appuyer nos calculs sur une base plus certaine : le nombre des feuilles typographiques. (La feuille typographique fait 16 pages in-8°.) Le total obtenu par des myriades d'additions est de 82,298. Ce nombre s'est doublé depuis 1817, c'est-à-dire en dix-huit ans. La multiplication de ces feuilles-modèles par l'impression, divulguée autrefois, reste aujourd'hui le secret de l'éditeur. M. Daru, qui, pour éclairer les discussions législatives, a entrepris des recherches sur le mouvement des presses françaises de 1811 à 1825, a pris pour moyenne du tirage un chiffre qui approche de 1800. Nous ne savons si une variation s'est fait sentir depuis cette époque; mais après avoir interrogé, autant que possible, l'expérience des libraires, nous nous sommes crus autorisés à réduire ce nombre à 1500. On notera que les publications dites *à bon marché*, les livres de piété, d'éducation, d'utilité générale, les ouvrages anciens et éprouvés sont reproduits à des nombres souvent plus élevés, et que le contraire arrive pour les grandes collections, les traités de haute science, et surtout pour la masse des ouvrages d'*imagination*. Ainsi, cent vingt-cinq millions de feuilles imprimées, voilà l'œuvre de la librairie française en 1835. Reste à évaluer ce que les presses quotidiennes et périodiques lancent par année dans l'océan de la circulation.

Après le classement du catalogue, qui est lui-même un énorme volume, on s'étonne du peu de place qu'occupent, relativement à l'ensemble, les ouvrages dont la naissance est signalée par des affiches gigantesques et bigarrées, par des annonces en lettres barbares, par les *réclames* qui promettent le feuilleton, par le feuilleton qui promet le succès. L'art d'amorcer le public, que l'industrie anglaise a créé, et dont la recette a été importée chez nous entre un roman de Walter Scott et un poème de Byron, est encore lettre close pour la plupart des éditeurs. Les livres spéciaux, c'est-à-dire les deux tiers de ceux qui paraissent, sont composés et débités sans fanfares. C'est qu'ils s'adressent à une clientelle connue, dont ils savent les besoins, dont ils professent les idées, dont ils parlent la langue. Ce principe répété mille fois : la littérature est l'expression de la société, n'est qu'un axiome sans valeur, comme tous ceux dont les termes ne sont pas définis. Quels mots plus vagues, plus capricieusement employés que ceux-ci : société, littérature!

Pour l'observateur attentif, toute population se subdivise en une mul-

titude de sociétés. Chacune possède une somme d'idées et un jargon qui est la monnaie, le moyen d'échange du fonds commun. Ordinairement, cette expression n'a rien de littéraire. Si les bibliographes se demandaient à quelle région sociale un ouvrage s'adresse, au lieu de s'en rapporter aux promesses du titre, ils éviteraient des bévues et des injustices. Une chronologie des papes, à l'usage des séminaires; des mémoires, fabriqués de façon à piquer la curiosité des gens du monde, ne doivent pas prendre rang parmi les travaux historiques. La section illustrée par les noms de nos savans ne saurait s'ouvrir pour ces petits livrets, ces compilations mal digérées, qui popularisent la science.

La statistique des travaux imprimés conduisait donc à faire celle des lecteurs. Nous avons conservé pour les cadres principaux l'ordre encyclopédique adopté généralement; mais pour les subdivisions, nous avons considéré la destination des livres et la nature de leur public. Ce procédé permet d'apprécier l'état intellectuel et moral des différentes classes, en indiquant ce que la publicité fait pour chacune d'elles.

SCIENCES MÉTAPHYSIQUES.

1. *Théologie.* — 708 ouvrages, appartenant à cette section, ne donnent pas moins de 14,365 feuilles-modèles, qui, multipliées elles-mêmes par le tirage, ont dû fournir environ 39,000 rames, ou 19,500,000 feuilles imprimées.

Si l'on jugeait d'une doctrine par la masse d'ouvrages qu'elle inspire et répand, la plus féconde, la plus robuste serait encore celle qui s'appuie sur les traditions du catholicisme. A dater des premières années de la restauration, la théologie a mis en circulation un nombre de livres considérable. La révolution de juillet ne lui a rien fait perdre de son activité : quelquefois même elle a prêté à son expression la gravité qui lui manquait.

Cependant on aurait tort de conclure que cette fécondité a pour cause unique le réveil des sentimens religieux. Il faut tenir compte de l'habileté des spéculateurs qui travaillent pour le clergé et les dévots. Les établissemens qui ont envahi cette spécialité, assez importans pour ne pas reculer devant des entreprises colossales, ont combiné leur fabrication de manière à séduire par la modicité très réelle de leurs prix : leurs correspondances sont si étendues, si bien secondées par le prosélytisme du clergé, qu'une publication nouvelle ne demeure jamais inconnue à ceux qu'elle peut intéresser. Un livre prôné et même colporté par un prêtre se répand aisément dans le fond d'une province, tandis qu'une création de haute valeur en est parfois repoussée par les préventions ou l'ignorance d'un libraire.

Au contraire de ce public capricieux qui demande toujours du nouveau, et repousse si souvent ce qu'on lui offre pour tel, le public chrétien a horreur des nouveautés. Dans le produit d'une année, les travaux récens figurent à peine pour un centième, encore n'annoncent-ils pas grands frais d'intelligence. La masse consiste en réimpressions d'ouvrages dont l'orthodoxie est constatée d'ancienne date. Les deux tiers environ sont à l'usage du clergé : on y remarque la théologie proprement dite, qui a conservé l'argumentation scolastique et le latin barbare du moyen-âge; les livres pour l'exercice journalier du sacerdoce, tels que les liturgies, les sermons dont les prêtres chargent leur mémoire pour les répéter au besoin; les traités historiques ou moraux, qui leur fournissent les élémens de la controverse familière, et de la direction des consciences.

Il faut que l'émulation des esprits soit bien subtile pour s'être communiquée à la milice cléricale. Son prosélytisme, il est vrai, paraît stérile par lui-même : il ne se manifeste jusqu'ici que par la réédification des monumens gigantesques élevés dans les siècles actifs du catholicisme. L'année 1835 marquera par la réimpression complète de Bossuet, de Fénelon, de Massillon, de Bourdaloue, de saint François de Sales, groupe majestueux et respecté. La collection choisie des Pères de l'Eglise, qui comptera les volumes par centaines, s'est enrichie de saint Éphrem le Syrien, et de saint Basile. Enfin, la concurrence se dispute saint Augustin, saint Bernard, saint Jean Chrysostôme (grec-latin), dont la réunion ne faisait pas moins de vingt-six volumes du plus grand format. Les belles éditions des frères Gaume méritent une mention à part. Elles reproduisent, avec quelques augmentations, celles des Bénédictins, admirables sous le rapport philologique, mais qu'on aurait pu compléter peut-être par des notes empruntées à des travaux historiques plus récens. A la juger par sa stérilité apparente, la critique sacrée, si richement cultivée en Angleterre et en Allemagne, reste indifférente, chez nous, aux recherches combinées des orientalistes et des archéologues. Elle s'en tient aux vieilles paraphrases latines, qui délaient les mots, pour en extraire le sens littéral ou mystique. En résumé, la théologie demeure à l'écart, retranchée dans son infaillibilité. A peine connaît-elle de nom les savans modernes qui ont fortifié par leurs démonstrations les hypothèses sublimes de la Genèse, ou les philosophes qui font sortir de la morale évangélique leurs théories de régénération sociale.

Avec de telles études, quelle sera l'action du clergé sur les personnes pieuses qui s'abandonnent à lui? Quel langage tiendra-t-il aux déistes, aux matérialistes, aux indifférens, nations échappées à sa tutelle, et qu'il se promet naïvement de reconquérir ? L'inexorable statistique va répondre.

Les livres destinés aux laïques, et propagés sous l'influence du clergé, tiennent une grande place dans le total de la théologie. On compte 513 pe-

tits ouvrages (5,070 feuilles). Après avoir retranché les livres d'église, cantiques et catéchismes, qui en forment environ le tiers, on ne trouvera plus que du mysticisme exalté, ou des alimens à de niaises superstitions. Un peuple serait bientôt régénéré, si des ouvrages vraiment bons et utiles se trouvaient répandus en aussi grand nombre que ceux des pères Boudon, Baudrand, Liguori, et de cent autres qui depuis un demi-siècle sont reproduits chaque année, et par milliers. Leur débit vraiment prodigieux s'explique néanmoins : ils agissent sur les dévotes, comme les romans sur les liseuses de boudoirs : c'est le fantastique du genre. Ils procurent aux natures débiles ou indolentes une surexcitation et les jouissances souvent physiques de l'extase. Les ames maladives et affligées leur demandent une sorte d'engourdissement qu'elles appellent résignation. Maintenant, offrez un de ces livres à un esprit positif, qui peut-être écouterait le langage d'une morale ferme et active, il sera rebuté par un jargon bizarre, tortueux, illuminé seulement pour les adeptes. On le verra sourire à des titres comme ceux-ci : *le Palais de l'Amour divin*: *les Quatre portes de l'Enfer*. Il tremblera qu'un confesseur zélé ne mette entre les mains de son fils *le Conservateur des jeunes gens*, *ou Remèdes contre les tentations des honnêtes*. Enfin, il ne se défendra pas d'une colère dédaigneuse devant la liste de ces livrets dont nos campagnes sont encore inondées, qui célèbrent les visions, révélations, prophéties, miracles accomplis journellement, comme ceux de *sainte Philomène*, qui, après avoir remplacé le prince de Hohenlohe, est elle-même menacée dans sa vogue par la *Médaille immaculée*.

Même apathie, même impuissance dans les sectes séparées du catholicisme. Les protestans vivent d'héritage comme leurs adversaires : ils réimpriment l'éloquent Saurin. Le saint-simonisme, l'église française, l'illuminisme et autres entreprises de religion, n'ont donné signe de vie que par quelques brochures sans portée.

En déplorant la misère intellectuelle du corps ecclésiastique, il serait juste sans doute de faire des réserves en faveur de quelques hommes distingués par leurs lumières. Mais nous ne pouvons juger que sur pièces imprimées, sur les œuvres à jour. Pour évaluer la fortune d'une famille, on fait compte des richesses qu'elle met en circulation, et non de celles qui restent enfouies. Si d'ailleurs, comme l'indiquerait un livre de l'abbé Gaume (*du Catholicisme dans l'éducation*), il se trouve des prêtres forts d'études et puissans par la pensée, ce fait bien constaté serait la plus amère critique d'une hiérarchie combinée de façon à neutraliser les individus.

Comment donc expliquer un des phénomènes de l'époque : la réhabilitation du catholicisme? Depuis 1830, il s'est produit partout avec l'allure d'une doctrine militante, ferme, résolu, un peu fanfaron peut-être, mais

provoquant ses adversaires à armes égales, et acceptant la raison publique pour juge du combat. Il fait école parmi les artistes, et son mielleux parler devient le vernis poétique à la mode!

Peu de science, a dit Bacon, éloigne de Dieu : beaucoup de science y ramène. Des études philosophiques, poursuivies avec tant d'ardeur, il y a quelques années, il n'était sorti qu'une évidence négative. Les hommes consciencieux furent obligés de reconnaître l'insuffisance des méthodes usitées jusqu'alors, pour arriver *rationnellement* à la *certitude* absolue. L'analyse cartésienne appliquée par Bossuet aux discussions ecclésiastiques, l'induction synthétique, empruntée à Bacon par l'école écossaise, et par notre école normale, ne résistaient pas à cette impitoyable *critique* que Kant avait enseignée : il fallait conclure avec ce puissant logicien que la métaphysique était sans fondemens saisissables par la seule intelligence. Mais des esprits sérieux ne pouvaient pas renoncer complètement à la science des principes. Il y eut dès-lors scission entre ceux qui avaient cherché la vérité dans les mêmes voies. Les uns, admettant les nécessités de chaque système, produisirent une sorte de fatalisme dont la morale est louche et inactive : c'est l'*éclectisme* qui prévaut aujourd'hui dans nos écoles. Les autres, en petit nombre, en revinrent à la formule des anciens Pères de l'Église : ils proclamèrent Dieu intelligent comme principe, se réservant d'expliquer plus tard le principe par ses conséquences.

Si cette dernière doctrine était restée dans les nuages de l'abstraction, elle n'eût pas occupé le public un seul instant. Mais les hommes qu'elle avait pour interprètes, possédaient cette parole éclatante et forte qui pousse au loin la pensée et multiplie les échos. Leurs convictions, fécondées par la science, ne pouvaient pas s'emprisonner long-temps dans les théories. L'hypothèse d'un Dieu créant le monde dans un but, les conduisit logiquement à la recherche de ce *but* lui-même. C'était descendre dans le champ clos de la polémique journalière, où se débattent les intérêts positifs; c'était appeler en cause les peuples et ceux qui les régissent. Ainsi, l'*Essai sur l'indifférence*, posant comme base de la certitude philosophique l'approbation universelle, consacrait l'axiome : *vox populi, vox dei*, et annonçait *les Paroles d'un Croyant*, qui resteront comme le manifeste de la démocratie. D'un autre côté, M. Buchez proclamait que la révélation chrétienne s'est accomplie, moins pour le salut posthume de l'individu, selon la mesquine explication de nos prêtres, que pour le salut de l'humanité vivante, pour son amélioration progressive en ce monde. D'après lui, la pratique de l'église catholique, pendant plusieurs siècles, aurait tendu à la réalisation *temporelle*, politique, de cette loi puisée dans la morale de l'Évangile, *dévouement du plus fort au plus faible*. De cette formule il déduisait une science sociale qu'il a exposée dans plusieurs écrits, et surtout dans ces conversations intimes, dont il sait faire

des enseignemens, à la manière des anciens sages. On ferait une longue liste de tous ceux qui ont concouru à la même œuvre sans se concerter, peut-être même sans se rendre justice. Il y aurait de l'ingratitude cependant à ne pas nommer l'abbé Bautain. Rassemblant autour de sa chaire de philosophie un auditoire empressé, il apporta une précieuse clarté dans les détours obscurs de la métaphysique, rapprocha tous les systèmes pour les infirmer l'un par l'autre, avec une subtilité apprise en Allemagne, à l'école de Kant, et conclut rationnellement à la nécessité d'une foi révélée. Mais en revenant à la doctrine des anciens Pères, toute de foi et d'action, il paraît n'entrevoir que confusément les conséquences pratiques. Il démontre seulement, dans son dernier ouvrage (*Philosophie du christianisme*) que la méthode ecclésiastique est faussée aujourd'hui, que souvent même (j'emploie son énergique expression) notre clergé arrive à l'impiété par l'absurdité.

Les livres qui constatent la réaction religieuse, sont en assez grand nombre. Deux traductions rapprochent des noms célèbres à des titres bien différens, lord Brougham et Manzoni. Quelques ouvrages se rattachent évidemment aux croyances des légitimistes; mais légitimiste ou révolutionnaire, ce qu'on se promet, c'est une réorganisation de la société d'après le principe de l'unité, une sorte de théocratie. Jusqu'ici, il faut l'avouer, les réformateurs ont été assez discrets sur leurs moyens de transition et de réalisation. M. de La Mennais, par exemple, n'a pas encore révélé le mécanisme politique qui donnera la vie à ses idées. La préface des *Mélanges*, et celle qui précède les œuvres de La Boétie, sont à coup sûr d'éloquentes déclamations, mais non des chartes définitives.

Ajoutons qu'une doctrine naissante, et qui est loin d'être suffisamment développée, se trouve déjà dans un juste milieu. D'un côté, c'est Voltaire qui ressuscite sans esprit pour exhaler dans deux ou trois mauvais livres, sa rancune contre le christianisme; de l'autre, c'est le clergé qui lance l'anathème. Acceptant la définition de Mirabeau, il ne veut être qu'un corps d'*officiers de morale*, travaillant pour les individus qui le requièrent, et sans plus d'importance sociale que les officiers de santé. Les réfutations pleuvent sur M. de La Mennais. Le supérieur de Saint-Sulpice, chef de l'enseignement ecclésiastique, le dénonce comme promoteur du *carbonarisme qui menace les sociétés modernes*. Un grave professeur en Sorbonne, l'abbé Guillon, résume en trois volumes les griefs de ses collègues, et publie l'*Histoire de la nouvelle hérésie du dix-neuvième siècle*. Ainsi *le croyant* est classé officiellement parmi les hérésiarques. A l'avenir, dans les séminaires, après avoir cité les *Borborites* qui se barbouillaient de boue pour défigurer la prétendue image de Dieu, les *Effrontés*, qui se donnaient le baptême en se raclant le front, et autres monomanes travaillés de lubies plus ou moins comiques, on arrivera aux *La Mennaisiens*,

damnables hérétiques, qui prétendent que tout n'est pas pour le mieux en 1835.

En résumé, la théologie, maltraitée dans les séminaires, en est sortie récemment, et court aujourd'hui par le monde. Pour tromper la police des critiques, assez indévots de leur nature, elle se présente avec l'allure dégagée des sciences mondaines, parée de la phrase nuancée jusqu'à la recherche, et coupée dans le dernier goût; et puis, elle a changé de nom. La vieille science des choses divines s'appelle aujourd'hui *spiritualisme* : les solutions des grands hommes législateurs du monde chrétien reparaissent sous ces titres que la mode a daigné adopter : loi humanitaire, doctrine sociale, théorie de l'avenir, vues providentielles, progrès!

Quelle sera la fortune de ces idées dans le monde actif? Il serait téméraire de le prédire; mais on ne saurait nier que leur influence s'est fait vivement sentir dans les sphères élevées de l'esprit, puisque les plus graves questions de la philosophie se débattent aujourd'hui sur le terrain des discussions théologiques.

II. *Philosophie générale.* — Cette classe ne compte pas plus de 75 ouvrages, en y comprenant même des brochures sans valeur, qui ne doivent qu'aux prétentions de leurs titres l'honneur de cotoyer des productions sérieuses. Ils fournissent 1464 feuilles-modèles. Rarement les éditeurs acceptent les chances d'un nombreux tirage, et selon toute probabilité, la moyenne de la reproduction n'a pas dépassé 1100.

On voit, par ces chiffres, que la philosophie est une des sections les moins productives. La raison en est simple : c'est qu'elle offre rarement matière à spéculation. Celui qui fait de la pédagogie, du roman, du vaudeville, fait son état. Mais dans le groupe des écrivains philosophes, chacun est désintéressé, depuis le vrai sage qui sort de sa retraite, pour livrer généreusement les vérités utiles, conquises par la méditation et l'expérience, jusqu'à l'improvisateur de systèmes, qui donne son mot dans toutes les crises, juge toutes les découvertes, se vénère lui-même comme une seconde providence et désespère de l'humanité, parce qu'elle n'achète pas les livres qu'il a fait imprimer à ses frais. Les premiers, hommes rares et rarement appréciés, trouvent dans les trésors de leur conscience le salaire divin de tout dévouement. Les seconds, pauvres dupes de leur vanité, sont des oisifs pour l'ordinaire, importans, ennuyeux, quoique bonnes gens au fond et bien intentionnés.

En général, le public a défiance des livres sérieux : l'abstraction pour lui est un abîme qu'il évite avec une frayeur souvent comique. La clientelle des philosophes se réduit à un petit nombre d'acheteurs, mais déterminés, infatigables. Ceux qui peuvent sonder sans vertige les profondeurs de l'infini, s'y égarent avec délices : les régions immatérielles deviennent

pour eux une seconde patrie, et ils prennent l'intérêt le plus vif aux phénomènes qui s'y produisent.

Les publications de cette année se partagent naturellement en deux groupes : spéculation et pratique. En tête du premier se trouvent les œuvres de Bacon et de Descartes, réimprimées avec d'utiles éclaircissemens. C'est encore l'ame, ou si l'on veut, la méthode de ces deux grands hommes qui soutient quelques petits traités de logique, à l'usage des classes. Grace à M. Tissot, les idéologues français possèdent une traduction complète du célèbre ouvrage de Kant, *Critique de la raison pure*, qui n'était connu chez nous que par des analyses et des fragmens. Ils seront enfin certains d'une chose au monde : c'est à savoir l'incertitude de nos connaissances. Quant au problème de l'origine des idées, il n'est pas absolument sorti du cercle où il s'agite depuis tant de siècles. M. Toussaint a repris la thèse de Condillac (*de la Pensée*, 1 vol.) et défendu le matérialisme avec une vaillance qui n'est pas toujours de bon goût. Mais en général, le spiritualisme a le dessus, et les livres de philosophie ne sont pas les seuls où se trouvent d'éclatantes professions de foi. On voit même des conversions si peu prévues, qu'on se demande s'il ne serait pas du dernier bon ton de croire en Dieu et d'avouer son ame.

M. le comte de Redern a conquis une place distinguée parmi les philosophes qui fondent la loi sociale sur la connaissance physiologique de l'individu. Dans ses *Considérations sur la nature de l'homme*, ouvrage dont le style et la méthode sont également lucides, il a puisé tous les faits aux sources de la psychologie, des sciences exactes et de l'histoire. C'est une lecture attachante, je dirai même agréable, et qui deviendra utile, si l'auteur livre les conclusions qu'il promet. Nous devons enfin des encouragemens aux éditeurs qui ont recueilli les leçons de M. Jouffroy. Dans les volumes déjà connus, le professeur cite devant lui les auteurs qui ont approfondi le *Droit naturel*; il les interroge sévèrement, et souvent en déduisant les conséquences pratiques d'une doctrine, il trouve le langage qui convient pour élever les esprits jusqu'à la plus digne des sciences, celle de la morale appliquée.

La philosophie sympathique, qui néglige les systèmes et tire sa force du sentiment, a fourni quelques opuscules dont trois, dirigés contre le suicide, rappellent une déplorable frénésie de l'époque. Pourquoi ne rangerait-on pas parmi les livres de morale celui qui retrace les malheurs d'un célèbre exilé ? Apprendre à souffrir, quel plus utile enseignement ! Six traductions des mémoires de Silvio Pellico n'ont pas fait oublier le premier traducteur, M. A. Delatour; et que dire de l'ouvrage lui-même? Il est de ceux que chacun a lus et jugés avec son cœur, et auxquels on revient dans les mauvais jours, comme à l'un de ces rares amis qui savent consoler. Il me semble que si l'on était surpris par quelque

grand désastre, on emporterait le petit livre de Silvio, parmi ces objets précieux qu'on sauve avec soi, et par instinct!

L'éducation de l'enfance, question de première importance, mais qui devrait être épuisée par la multitude des ouvrages qu'elle a inspirés depuis des siècles, a, cette année encore, occupé dix auteurs. L'un d'eux, M. Julien, n'a-t-il pas fait la critique de toutes ces méthodes, en disant de la sienne : « Notre plan devient ainsi une sorte de mécanique, dont l'œil peut facilement observer les rouages et suivre les ressorts? »

Une science plus ambitieuse encore est celle qui entreprend l'éducation du genre humain. C'est la *science neuve* de Vico qui doit sa réputation chez nous au culte de M. Michelet. Étudier et comparer les civilisations, épier la croissance ou le dépérissement de chaque peuple, observer le choc et la fusion qui, de plusieurs, font un peuple nouveau, rapprocher les effets analogues pour conclure à une cause; en un mot, lire dans le passé la loi de l'avenir, c'est, il faut l'avouer, un magnifique programme. Il ne pouvait séduire que des imaginations assez riches pour être prodigues et aventureuses. Le succès de ces tentatives a presque toujours été légitimé par le rare savoir qu'elles exigent. N'est-il pas piquant, même pour les lecteurs les plus vulgaires, de voir les législateurs, les historiens, les voyageurs, les savans, les artistes, les observateurs de tous les âges, forcés de comparaître pour témoigner en faveur d'un système? L'attrait d'une érudition variée n'est pas le moindre mérite du *Traité de Législation* de M. Charles Comte, dont on vient de publier une seconde édition (4 vol. in-8°), véritablement améliorée.

Tant d'esprits se sont lancés depuis peu à la découverte d'un mécanisme des sociétés, d'une philosophie de l'histoire, qu'il est urgent de montrer un écueil. Évidemment, l'individu ou l'être collectif, le peuple, s'il s'abandonne lui-même, s'il se laisse, pour ainsi dire, matérialiser par l'égoïsme, retombe nécessairement sous la loi qui régit la matière : l'appétit présent, la courte vue de l'instinct, le livrent impuissant à toutes les influences extérieures. Dans ce cas seulement, la cause veut l'effet. Qu'on observe des phénomènes qui se reproduisent souvent, qu'on signale des symptômes bons ou mauvais, rien de mieux; mais si l'on oublie d'inscrire à la première page que l'homme a été créé actif et libre, que sa volonté peut toujours lutter contre ce qui est mal, on s'est rendu l'apôtre d'un fatalisme grossier, dangereux : on a fait pis qu'un mauvais livre. Nous n'accusons pas les intentions; nous les croyons bonnes et respectables, autant que celles de l'auteur anonyme du *Pacte social* (3 vol. in-8°), qui s'engage dans sa préface « à procurer le bonheur général, sans froisser les intérêts particuliers. » Mais il suffit, pour arriver à des conclusions vicieuses, d'une erreur de méthode; et c'est ainsi qu'en appliquant celle qui a fécondé les sciences naturelles aux phénomènes de l'ordre moral, on a été conduit

à ne voir dans l'humanité qu'une substance, vivant en vertu d'on ne sait quelle force diffuse, et répartie inégalement entre les êtres, selon la perfection de leur organisme; de sorte que l'homme accomplirait une véritable végétation, florissante dans les âges favorables, *étiolée* dans les jours semblables aux nôtres, où *manquent l'air et le soleil*. Cette doctrine, très répandue aujourd'hui, est naïvement formulée dans un ouvrage récent de M. Quételet, secrétaire de l'académie royale de Bruxelles (*sur l'Homme et le développement de ses facultés, ou Essai de Physique sociale*, 2 vol. in-8°). Après un grand nombre d'observations et de tableaux statistiques, l'auteur se résume ainsi : « Les actions des simples individus ont leur nécessité..... D'une organisation sociale donnée, dérive, comme conséquence nécessaire, un certain nombre de vertus et de crimes. Cette nécessité se trouve dans le bien comme dans le mal, dans la production des bonnes choses, comme dans celle des mauvaises; dans la naissance des chefs-d'œuvre et des belles actions qui honorent un pays, comme dans l'apparition des fléaux qui le désolent. » On a rapproché, à l'appui de ce passage, plusieurs fragmens de M. Victor Cousin : il était difficile de jouer un plus méchant tour au directeur de notre école normale.

L'auteur de la *Physique sociale* a imité les physiciens qui établissent un principe sur un certain nombre de faits fournis par l'expérience, et, le plus souvent, sans tenir compte des faits contradictoires : de là vient son erreur. Elle trouvera un correctif dans ces éloquentes paroles, tirées du *Droit naturel*, de M. Jouffroy : « C'est par l'obstacle que nous intervenons dans notre destinée; c'est lui qui nous force à comprendre notre fin, à nous emparer de nous-mêmes; c'est lui qui éveille la *personne* dans l'être, et c'est en devenant une personne que nous devenons une *cause*, dans la véritable acception du mot, une cause libre, intelligente, qui a un but, un plan; qui prévoit, qui désire, qui se résout, et qui a le mérite et la responsabilité de ses résolutions; quelque chose, en un mot, de semblable à Dieu, un être moral et raisonnable, un homme ! »

III. *Jurisprudence*. — 102 publications sont relatives à la science des rapports sociaux : elles comprennent 3,289 feuilles typographiques, et doivent répandre environ 5 millions de feuilles imprimées.

Ces ouvrages peuvent se classer ainsi : *Sources du droit*, 5 éditions du texte pur de la loi. L'énoncé de leur titre prouve l'activité de nos législateurs. Le premier en date porte : les *quinze Codes* ; le suivant en annonce *seize*, le troisième *dix-huit!* Viennent ensuite trois grandes collections de lois et ordonnances françaises, avec de brèves annotations. — *Commentaires généraux*. Ils sont au nombre de 24, mais inachevés pour la plupart, et publiés en souscription. Les commentateurs de l'ancienne législation avaient pour tâche d'éclairer l'empire des faits. Le corps du droit

reposait, non pas comme aujourd'hui, sur les bases immuables des principes, mais sur une série de transactions, accomplies, après la lutte, entre les puissances qui se disputaient le moyen-âge. Il était rare qu'un point en litige ne soulevât pas un conflit entre plusieurs juridictions. Pour coordonner leurs prétentions respectives, il fallait remonter sans cesse à l'origine de chacune d'elles, aux révolutions qui avaient fondé leur droit, aux incidens qui avaient réglé leur mode d'action, leur procédure. La nécessité de *gloser* sans fin sur les justices royale, seigneuriale, ecclésiastique, sur les coutumes des provinces, les chartes des communes, les franchises des corporations, a fait souvent des vieux livres de jurisprudence, des chroniques animées. Ces compilations confuses, effrayantes par leur masse, forment peut-être encore l'histoire la plus vraie, la plus instructive de cet ancien monde, qui a si laborieusement enfanté le nôtre. La tâche des légistes modernes est moins compliquée : elle se réduit à l'interprétation d'un texte précis, formel, expression souveraine de quelques principes abstraits, élevés depuis long-temps au-dessus de la discussion. La somme d'intérêt dont ils disposent, appartient donc moins à l'histoire qu'à la philosophie. Les livres de jurisprudence devraient même prendre place parmi les meilleurs traités de morale, s'ils se contentaient, pour définir l'esprit de la loi, de démêler ses motifs, c'est-à-dire ce qu'elle puise aux différentes sources du droit naturel. Par malheur, l'œuvre logique, qui est l'ame de la jurisprudence, disparaît trop souvent sous l'amas des formules qui ne s'adressent qu'aux praticiens : on dirait même que certains auteurs ont la prétention de fournir un travail tout fait, sur quelque sujet que puissent offrir les hasards du barreau.

L'explication de nos Codes, qui ne datent que d'hier, a déjà occupé un nombre considérable de jurisconsultes : elle en a rendu célèbres plusieurs. Les noms qui se rattachent aux plus importantes publications de cette année, sont ceux de MM. Carnot, Duranton, Proudhon, Dalloz, Troplong, Crémieux.

On compte 29 traités particuliers, résumant la législation relative à certains actes sociaux, ou à certaines classes d'individus, depuis le monarque, pour lequel M. Dupin aîné a écrit le *Traité des Apanages*, jusqu'au contribuable, curieux de savoir en vertu de quelles lois il paie ses impôts fonciers, mobiliers, directs ou indirects, additionnels et transitoires.

Après 3 ouvrages sur le droit romain, dont deux que recommande le nom de M. Ducaurroy, 10 manuels pour faciliter aux étudians l'épreuve des examens, et une nouvelle collection de causes célèbres, il ne reste rien à citer. Pas une seule publication qui constate les études ou le talent oratoire de nos avocats.

IV. *Politique générale.* — Cette division comprend les principes abstraits

du gouvernement, la polémique relative aux affaires nationales et étrangères, enfin les documens et théories qui concernent l'administration. Cette ample matière, journellement exploitée par les journaux, n'a fourni à la librairie que 275 ouvrages ou brochures, et 2,705 feuilles-modèles, donnant un nombre inférieur à 1,000 pour chiffre moyen du tirage.

Il est ordinairement facile, à la simple lecture d'un écrit politique, de deviner la position et les habitudes intellectuelles de l'auteur. Prend-il à tâche de mettre les faits en contradiction avec les principes, de grossir les petits obstacles qui entravent la réalisation; parle-t-il avec dédain des faiseurs de phrases et d'utopies *qui ne doutent de rien*, vous reconnaissez le fonctionnaire qui se meurtrit journellement aux aspérités des affaires. Dans les rangs opposés où se confondent tous les partis, le ton de la discussion et du style indique à quelle société appartient, à quels intérêts obéit le redresseur d'abus; celui-ci a le tort de se préoccuper fort peu des difficultés de la pratique. Il n'est donné qu'aux hommes clairvoyans et consciencieux d'avancer entre ces deux écueils. Le public ne l'ignore pas, et c'est pourquoi, de tout temps, il s'est tenu en défiance contre les nouveautés politiques. Elles ont aujourd'hui aussi peu de crédit que jamais. Il faut que la clientelle d'un écrivain soit bien assurée par son rang, ou par l'éclat de son nom, pour qu'un libraire fasse les frais d'une impression en ce genre. Quant au publiciste inconnu, il doit, pour se produire, payer de son argent comme de son esprit. En attendant les acheteurs, qui ne viennent pas, il distribue son œuvre à ses amis et aux politiques de profession. Ceux-ci, à la première rencontre, lui secouent la main, le complimentent sur son succès, en s'excusant toutefois de n'avoir pas encore lu.

Avant de grouper les publications de cette année, nous mettrons à part un ouvrage trop saillant pour disparaître dans les cadres d'un simple inventaire. C'est celui de M. Alexis de Tocqueville : *De la Démocratie en Amérique*, qui compte déjà plusieurs éditions (1). Songer à l'avenir, au milieu des partis qui ne s'occupent que du lendemain, telle est la tâche que l'auteur poursuit depuis long-temps. L'observation des infirmités du corps social l'a conduit à un résultat qu'il exprime ainsi : « Le développement graduel de l'égalité des conditions est un fait providentiel. Il en a les principaux caractères; il est universel, il est durable... Vouloir arrêter la démocratie, serait lutter contre Dieu même. » La vue d'une révolution irrésistible l'a frappé d'une terreur religieuse : c'est lui-même qui l'avoue : il s'est donc fait un devoir d'étudier le principe et l'action de la démocratie, dans le pays où elle paraît le plus fortement organisée, dans l'Amérique du Nord. Son intention évidente est de rechercher le mécanisme par lequel un peuple vraiment souverain peut intervenir dans la

(1) Nous avons apprécié autrefois ce livre dans la *Revue*.

confection des lois, sans danger pour lui-même, et modifier sa constitution selon ses besoins ou les progrès de sa raison. Le corps de l'ouvrage annonce un observateur éclairé, judicieux : l'introduction devient entraînante par cet accent de probité qui nourrit l'expression, et lui communique la fermeté, la franchise, et les plus sympathiques vertus de l'éloquence.

Il faut reconnaître avec M. de Tocqueville que la forme démocratique tend à prévaloir sur les autres, mais c'est surtout parce qu'elle paraît moins hostile aux améliorations possibles. Par elle-même, elle n'offre pas toutes les garanties désirables; et dans un temps d'anarchie intellectuelle, on verrait autant de républicains aristocrates qu'aujourd'hui de modérés furieux. En général, les maîtres de la science politique oublient trop souvent que le gouvernement est un moyen, et non pas un but. Sur quinze écrivains, dix se sont occupés du problème de la pondération des pouvoirs : chacun analyse les élémens monarchique ou populaire, et proportionne les doses selon ses préjugés ou ses intérêts; c'est-à-dire qu'il constitue l'activité d'un corps sans déterminer dans quelle direction il doit agir. Quand un principe moral sera sorti victorieux de la discussion et planera au-dessus de la loi écrite, il sera temps de modifier le pacte social, et de le mettre en harmonie avec le vœu de la conscience publique.

47 livres ou pamphlets se rapportent à la politique nationale, 16 à la politique étrangère. Parmi ces derniers, on en distingue deux à titre de documens positifs : l'un de M. Ch. de Bécourt, qui détaille les évolutions de la diplomatie en Belgique après la révolution de 1830; l'autre, traduit de l'anglais, donnant des renseignemens authentiques sur l'abolition de l'esclavage, et ses effets dans les Antilles. Plusieurs écrits sont dirigés contre la Russie, dont les proportions gigantesques sont l'épouvantail des publicistes. Revenons aux questions purement françaises. Les incidens remarquables sont toujours suivis de près par quelques brochures. Ceux qui ont particulièrement soulevé la polémique cette année, sont l'*Adresse*, attribuée d'abord au roi, et revendiquée ensuite par le comte Rœderer, le procès d'avril et les lois contre la presse. Ces livrets ordinairement se composent et s'impriment à la hâte : quand ils ne *s'enlèvent* pas en huit jours, ils sont morts sans avoir vécu. Leur succès est même très fugitif. Deux ou trois ouvrages qui ont occupé un instant les cercles politiques, n'existent plus aujourd'hui.

On a signalé l'apathie de la population pour les débats qui l'enflammaient autrefois. Ce fait est malheureusement hors de doute. Le public est saturé pour long-temps de phrases et de théories. Il en est venu à considérer le terrain politique comme un échiquier où les fins joueurs gagnent partie, en casant leurs pièces aux dépens de la couleur rivale. Cependant l'absence de doctrines, de direction, de sympathies, est un mal très réel :

chacun en souffre confusément, et nombre d'écrivains en recherchent aujourd'hui les symptômes. Citons quelques titres significatifs, en choisissant parmi les auteurs ceux qui ont au moins pour eux l'autorité de l'expérience : — *Des Causes du malaise qui se fait sentir dans la société en France*, par M. Bouvier-Dumolard, ex-préfet du Rhône. — *De l'Agonie de la France*, par le marquis de Villeneuve, qui a successivement administré cinq départemens. — *Idées anarchiques, répandues dans toutes les classes de la société*, par M. Charles Bailleul, l'un des fondateurs du *Constitutionnel*.

Nous touchons donc à une époque de crise, ou de *transition*, pour employer un mot adopté. Les soutiens du pouvoir sont les premiers à le proclamer. Quelles chances de salut ont-ils à nous offrir? Leur programme se résume en trois points : réformer successivement les abus de l'administration, développer l'industrie pour répandre l'aisance matérielle, soulager par des sacrifices d'argent les infortunes inévitables.

Si en effet tel était le remède, il resterait à s'entendre sur les moyens d'application. Or, sur les matières administratives, comme sur beaucoup d'autres, les avis sont nombreux, confus, discordans. On en pourra juger par une simple énumération.—*Statistique départementale*, 17 ouvrages, quelques-uns en forme d'*Annuaires*.—*Économie politique*, 5 ouvrages en y comprenant la réimpression de Ricardo. Suivant M. Dutens (*Philosophie de l'économie politique*, 2 vol. in-8°), la science de la production et de la consommation subirait le sort de presque toutes les autres, et tournerait dans un cercle sans issue. Les économistes, dit-il, reviennent aujourd'hui au système de l'ancienne école française, qui prétendait, d'après Quesnay, que l'industrie agricole est la principale ou peut-être l'unique source de la richesse d'un état, se fondant sur ce principe, que les produits naturels donnent un bénéfice net sur le coût de la production, tandis que les objets manufacturés se vendent le prix de la matière brute, plus celui de la main-d'œuvre, ce qui constitue non pas un bénéfice réel, mais un simple changement de valeur. Si cet argument n'était pas réfuté par les partisans de Smith et de l'école anglaise, il en sortirait cette effrayante conclusion : que les fortunes souvent scandaleuses du capitaliste qui fournit l'instrument du travail, du fabricant qui dirige, du commerçant qui revend, sont prélevées non sur le consommateur qui jouit, mais sur le salaire du malheureux qui travaille! Une preuve à l'appui peut être empruntée au livre déjà cité de M. Bouvier-Dumolard. Préfet du Rhône, lors de la première collision en 1852, il convoqua les ouvriers et les fabricans, afin d'éclairer sa conscience. « Il m'a été démontré, dit-il (page 28), qu'un ouvrier en soie unie, en travaillant *dix-huit* heures par jour, ne gagnait que *dix-huit* sous, dans un pays où le pain vaut cinq sous la livre, où les logemens sont

plus chers qu'à Paris. » L'ouvrage que nous citons est riche en faits de cette nature : ce n'est pas un pamphlet; il est dédié au roi par l'auteur. *La Philosophie du budget*, par M. Edelestand Du Méril, contrôle l'emploi de la fortune publique : on regrette que l'éclat artificiel de l'expression nuise à l'intérêt d'un livre positif, et nourri de recherches consciencieuses sur les établissemens d'utilité ou de bienfaisance. — *Administration générale, finances, police*, 46 ouvrages : en première ligne se trouve celui de M. Marquet-Vasselot, qui, ramenant à l'unité les théories diverses qui se sont produites sur le régime pénitentiaire, démontre qu'il serait possible de l'appliquer en France. Des *Lettres* sur l'approvisionnement de Paris se recommandent par le nom d'un savant professeur, M. Biot. Enfin, les travaux publics dans leurs rapports avec la législation réclamaient le grand dictionnaire de M. Tarbé de Vauxclairs. — *Commerce*, 20 ouvrages, dont 3 exposent la doctrine sociétaire de M. Fourrier. *L'Enquête* volumineuse sur les prohibitions, dirigée et publiée par M. Duchâtel, restera parmi les documens précieux sur la matière commerciale. — *Routes* et voies de communication, depuis les chemins de fer jusqu'aux chemins vicinaux, 22 ouvrages. — *Système militaire*, 21. — *Alger* : pour ou contre la colonisation, 9 ouvrages : un seul se distingue par son étendue et la position où l'auteur s'est trouvé pour observer les faits; c'est celui de M. Genty de Bussy. — Reste une trentaine de brochures, qui, par la simple rédaction du titre, annoncent des esprits malades. Un de ces bienfaiteurs méconnus se charge d'économiser par an quatre cents millions; un autre a découvert un moyen de régénération complète : il consiste à remplacer tous les coquins qui, selon lui, se trouvent dans l'administration, par autant de gens vertueux. Non content d'exposer son système dans une brochure adressée *à tous les peuples de la terre*, il demanda audience à l'un de nos premiers fonctionnaires : peu satisfait sans doute, il s'est consolé en publiant depuis une seconde édition.

En voyant tous ces plans de réforme, ces prophéties lugubres, ces efforts unanimes pour neutraliser les germes de dissolution, on se demande si la société ne doit pas périr. Sans doute elle périrait si le mal qui fait éclat n'était pas balancé par le bien qui s'accomplit dans l'ombre. 33 publications sont relatives à des institutions de bienfaisance, ou constatent les travaux de dix sociétés utiles. L'égoïsme est partout, nous dit-on. Oui, il a souillé les idées et le langage; mais il n'a pu tuer la charité, qui existe profondément cachée dans nos instincts. Le plus vicié se surprend à faire une bonne œuvre, et, au besoin, se ferait encore une grande œuvre nationale. Si la France est riche, c'est par le dévouement; c'est la richesse qui l'alimente depuis un demi-siècle, et qu'il est urgent de bien administrer!

SCIENCES EXACTES ET EXPÉRIMENTALES.

Les savans des temps passés étaient redoutés par les grands, méprisés par le beau monde, haïs par le peuple. Ils vivaient isolés, cachant sous les voûtes enfumées du laboratoire leur corps amaigri, leurs vêtemens souillés. Chacun était réduit à ses propres ressources, et une découverte ne s'obtenait qu'à force de veilles et de privations. Et quelle récompense? la jalousie des autres savans, et trop souvent les persécutions du pouvoir. Les temps sont bien changés! Les fils de la science aujourd'hui, enrichis et décorés, sont tout à la fois hommes d'état, hommes de salons, hommes d'académies, hommes d'actions, autrement dit, actionnaires en toutes sortes d'entreprises. Ils ont mille facilités pour leurs travaux. On les respecte, on les admire : ils ne s'admirent pas moins entre eux, et rarement ils citent le nom d'un confrère sans l'accompagner d'une épithète retentissante.

La politique des gouvernemens a fait du XIXe siècle l'âge d'or de la science. L'activité des esprits les effrayait : ils ont entrepris de la diriger vers les études qui sont sans influence directe sur l'opinion publique. En cela comme en mille autres choses, ils ont imité Napoléon, ennemi déclaré de l'idéologie, mais grand partisan de la botanique.

Les savans expliquent autrement leur vocation. Si la science occupe tous les bons esprits, c'est, nous disent-ils, en raison de sa *positivité;* c'est parce qu'au lieu de se contenter, comme la philosophie, d'abstractions et d'hypothèses, elle veut des faits démontrés par l'évidence. On pourrait demander si presque tous les effets physiques n'ont pas pour cause première des *inconnues*; si la chimie, en admettant pour substances élémentaires les corps *indécomposés*, ne bâtit pas elle-même sur le terrain mouvant de l'hypothèse? La science qui se dit positive, ne possède pas plus que la métaphysique la certitude absolue; mais il faut lui reconnaître sur celle-ci un incontestable avantage. Dans l'ordre matériel, les écarts ne sauraient être dangereux : une expérience, inspirée par un principe faux, peut même révéler une application de grande valeur pour l'industrie ou les arts. Les fous du moyen-âge qui tourmentaient les métaux pour composer de l'or, n'ont-ils pas arraché à la nature qu'ils violaient, des secrets précieux, perdus peut-être aujourd'hui? Il n'en est pas de même dans l'ordre moral. Une doctrine, partant d'un principe vicié, ne peut engendrer que de mauvaises lois, et pis encore, de mauvais hommes, pour interpréter ces lois mauvaises!

Les livres scientifiques consistent en une série de faits, acquis par le raisonnement analytique, ou l'observation expérimentale. Pour apprécier l'œuvre d'une année, il faudrait compter tous les faits nouveaux qui se

sont produits, afin d'en formuler la résultante générale; ce n'est pas la tâche que nous nous sommes proposée : nous ne rendrons hommage aux progrès de la science, qu'en exprimant par des chiffres son activité.

I. *Sciences exactes et expérimentales.* — Les mathématiques pures étant réunies aux sciences physiques dont elles sont le plus fidèle instrument, ce groupe fournit 74 ouvrages et 1642 feuilles typographiques. Les livres usuels qui deviennent en quelque sorte l'outil d'un métier, se tirent à grand nombre; le contraire a lieu pour les ouvrages très avancés, qui ne s'adressent qu'aux hommes d'élite.

Les mathématiques transcendantes, veuves du livre de M. Libri, perdu dans le grand incendie, ne fournissent plus que quelques brochures; elles ont sans doute consigné leurs travaux importans dans les archives de nos académies. Les 24 traités qui s'en tiennent aux notions élémentaires, sont presque tous des réimpressions. La fille aînée des mathématiques, l'astronomie compte 9 ouvrages, si l'on y comprend 3 brochures sur la comète de Halley. M. J. J. Sédillot a attaché son nom à l'un des plus curieux monumens de l'histoire scientifique; c'est la traduction d'un manuscrit arabe du XIIIe siècle, qui, sous ce titre bizarre : *Collection des commencemens et des fins*, traite des procédés astronomiques des Arabes, nos maîtres en plus d'un genre. M. de Pontécoulant a confirmé par la *Théorie analytique* le système du monde exposé par Laplace, dans l'immortel ouvrage qui vient d'atteindre sa sixième édition. On peut dire enfin que les progrès de l'astronomie deviennent effrayans. Le *Cours de philosophie positive* de M. Auguste Comte, répétiteur d'analyse transcendante à l'École Polytechnique, s'exprime ainsi (tome II, page 37.) : « L'exploration montre de la manière la plus sensible, et sous un très grand nombre de rapports divers, que le système solaire n'est certainement pas disposé de la manière la plus avantageuse, et que la science permet de concevoir un meilleur arrangement. » Nous l'avouerons, humblement prosternés devant l'analyse transcendante, si démonstration nous était faite, nous lui saurions fort mauvais gré de nous avoir donné des préventions contre le soleil.

La physique se recommande par deux ouvrages de premier ordre : *Traité de l'Électricité et du Magnétisme*, par M. Becquerel (non terminé), et *Théorie mathématique de la chaleur*, par M. Poisson. La chimie reproduit et complète les travaux appréciés depuis long-temps de MM. Berzelius, Thénard, Dumas, et elle répand les notions élémentaires par des traités appropriés aux diverses classes.

Les mémoires des académies provinciales, consacrés, en grande partie, aux sciences physiques, ont été joints à cette division. Ils sont au nombre de 13. Dans ces recueils, où se réfugient tant de vanités indigen-

tes, on trouverait assurément des morceaux dignes d'intérêt, fournis par des solitaires qui pensent naïvement que pour être utile il suffit d'avoir du mérite, et de se faire imprimer pour être lu.

II. *Sciences naturelles.* — L'étude de la nature, qui a toujours charmé les ames contemplatives, est de plus, aujourd'hui, un plaisir de bon ton. Des collections de *sujets* se forment de tous côtés, et les succès productifs encouragent la librairie. L'œuvre de cette année se compose de 91 ouvrages, ou plutôt de 1810 feuilles typographiques, sans y comprendre un nombre considérable de planches gravées.

Presque tous ces livres sont des monographies consacrées à une espèce, ou même à une famille. L'observation microscopique, l'analyse des molécules faisant chaque jour découvrir des variétés, on les accepte aussitôt pour types, et on les intercale dans les séries, sous des noms inintelligibles pour quiconque ne se nourrit pas journellement de racines grecques. Les savans eux-mêmes ont senti l'inconvénient de cette coutume, qui tend à jeter de la confusion dans les nomenclatures. Ne seraient-ils pas sur la voie d'une méthode nouvelle, ceux qui observent les phènomènes présidant au développement et à l'organisation de chaque espèce, pour arriver à une loi générale de formation, applicable à toute la série animale? Tel paraît être le but de la *Philosophie de l'histoire naturelle*, par M. Virey, du *Précis d'anatomie comparée*, par M. Hollard, et d'un *Essai sur la Vitalité*, encouragé par l'académie de médecine, sur le rapport de M. Andral. Il est à remarquer que tous ceux qui, au lieu d'isoler les phénomènes, les rapprochent pour les considérer dans leur succession harmonique, ne peuvent plus voir dans les évolutions de la matière que la volonté d'un agent immatériel. M. Virey le laisse deviner. M. Hollard le dit hautement : « Dieu n'est pas moins nécessaire à la science de la nature qu'à la nature elle-même. » L'auteur de l'*Essai* paraît amené à un aveu du même genre, par la force logique qui donne beaucoup de prix à son travail.

On trouve par la répartition de cette catégorie : — Généralités et notions élémentaires, 12 ouvrages. — Zoologie, 32, importans pour la plupart et recommandés par les noms de MM. Duméril, Valenciennes, Lesson, Milne-Edwards, de Férussac. L'histoire des insectes s'est enrichie d'un excellent livre d'études, l'*Entomologie des environs de Paris*, par MM. Boisduval et Lacordaire, ainsi que de deux belles iconographies : les *Lépidoptères* de MM. Godart et Duponchel, les *Coléoptères* de M. le comte Dejean. — Règne végétal, 20 : on distingue l'*Introduction à l'étude de la botanique*, par M. de Candolle, et *la Phytographie médicale*, ou histoire des poisons tirés du règne végétal, par M. Joseph Roques. — Histoire naturelle inorganique, 19. La Géologie qui s'adresse à l'imagination, comme

le ferait un roman scientifico-historique, jouit aujourd'hui d'une véritable vogue. Aux traités déjà classiques qu'elle a réimprimés, il faut joindre ceux de MM. Elie de Beaumont, Amédée Burat et Rozet. Cette division comprend encore la science illustrée par Cuvier, dont on a reproduit pour la quatrième fois les admirables *Recherches sur les ossemens fossiles*.

III. *Médecine*.—Les résultats de l'observation directe ou expérimentale conduisent à des applications innombrables. La plus importante, sans contredit, est celle qui promet la conservation de l'homme. La matière médicale s'est accrue, cette année, de 191 ouvrages et 2865 feuilles-modèles, savoir : — Anatomie, 19. Trois ouvrages principaux sont dus à MM. Cruveilhier, Bourgery et au docteur allemand Carus. La phrénologie, que les savans abandonnent, au moins comme science divinatoire, a encore fourni plusieurs ouvrages. — Chirurgie, 27 traités, ordinairement relatifs à une seule opération. On a entrepris la traduction du célèbre chirurgien anglais Astley Cooper. — Pathologie, thérapeutique et hygiène, 96. Après les travaux de quelques hommes d'élite viennent en foule les essais, les conjectures, les livrets qui sont moins des œuvres scientifiques, que des prospectus adressés aux cliens.—Pharmacologie, 8. — L'apparition de l'homéopathie nous a valu 12 brochures; celle du choléra 27. La nécessité de saisir les moindres symptômes a donné à la langue médicale une plénitude d'expression, une abondance de coloris vraiment remarquables. La littérature pourrait faire d'utiles emprunts à bien des docteurs qui ignorent leurs richesses.

IV. *Arts industriels*. — 178 ouvrages et 2629 feuilles typographiques se répartissent dans les proportions suivantes : — Génie civil, 14; ils traitent presque tous des machines locomotives, et des divers emplois de la vapeur. — Génie militaire, 17, consacrés spécialement au perfectionnement des armes et à l'organisation de la défense. — Génie maritime, 6. — Agriculture et économie rurale, 40. Les réimpressions, qui fournissent la plus importante moitié de ce nombre, se disent toujours riches des nouvelles acquisitions scientifiques. Dix sociétés départementales ont publié leurs mémoires. — Art vétérinaire, 27. — Économie domestique, 14. — Industrie manufacturière et commerciale, 51. Cette catégorie, qui s'adresse à la race toujours croissante des spéculateurs, est d'une grande richesse bibliographique.

Toutes les histoires de l'esprit humain doivent se terminer par le chapitre des extravagances. On a découvert, cette année, l'anti-attraction newtonienne; un agent unique moteur de l'univers; un système physico-chimique, basé sur l'existence de trois corps élémentaires; diverses utopies médicales; le mouvement perpétuel; la quadrature du cercle. Mais

la palme me paraît appartenir à l'auteur de *l'Art d'élever les lapins, et de s'en faire 5000 francs de revenu.*

ÉDUCATION GÉNÉRALE.

Les maîtres de la civilisation, les savans et les philosophes, n'agissent pas directement sur la foule. Les obstacles à leur popularité sont nombreux. Les livres *forts*, ainsi qu'on les appelle, sont d'une acquisition difficile; leur lecture demande beaucoup de temps; comme ils s'appesantissent d'ordinaire sur un seul problème, il faut avoir une certaine somme de lumières, pour les rattacher utilement aux généralités d'une science. Il faut surtout (tant l'attrait du style est rare chez les hommes positifs), il faut la passion ou le besoin de connaître, pour pardonner aux doctrines fécondes, le négligé ordinaire de l'expression, et à des pensées jeunes, la caducité de leur allure.

Les découvertes des esprits spéculatifs seraient donc perdues si des travailleurs d'un autre ordre n'avaient l'art de les approprier aux intelligences débiles. Formons deux grandes catégories de ces livres destinés à répandre l'instruction : d'une part, ceux qui servent aux études du premier âge; de l'autre ceux qui s'adressent au gros du public, aux personnes qui, à cause de leurs fonctions, ou simplement par paresse, n'accordent à la lecture qu'une faible dose de temps et d'attention.

I. *Education de l'enfance.* — Les librairies consacrées aux études élémentaires sont en général les plus actives, et celles dont le crédit commercial est le mieux établi. Elles doivent leur prospérité aux écoliers d'abord, qui, moins patiens que les autres lecteurs, ont bientôt fait justice d'un livre qui les ennuie, et puis, aux maîtres qui partagent presque toujours avec le libraire les bénéfices du renouvellement.

Les impressions de l'année, pour le seul usage des enfans, forment au moins une masse de 40,000 rames. Une grande partie consiste en réimpressions. Ce qu'on donne pour nouveau, n'est, à vrai dire, qu'une variation nouvelle, sur le vieux thème déjà renouvelé des Grecs par les Lhomond, les Crevier, les Rollin. L'œuvre a-t-elle des patrons dans la hiérarchie universitaire, elle est *adoptée*, et la spéculation devient excellente. Les libraires citent avec envie certains ouvrages qui, grace au seul nom d'un personnage influent, rapportent annuellement des bénéfices énormes et hors de toute proportion avec leur mérite. Ce qui, après l'appât du gain, multiplie outre mesure les livres d'éducation, c'est le besoin qu'ont les instituteurs d'avoir une méthode à eux, une enseigne qui les distingue du voisin. Il n'est pas indifférent de pouvoir essayer, sur un père de famille, la magie de ces quatre petits mots : « J'ai fait un livre... »

Les publications à l'usage des classes sont au nombre de 607; elles donnent 5,557 feuilles typographiques. Quand on a mis à part certains livres qui ont le privilége de se vendre à des nombres incalculables, on peut multiplier le reste par 2000, moyenne approximative du tirage. Moitié environ est employée pour la science qui dévore les belles années de la jeunesse : celle des mots grecs et latins; on a beaucoup fait pour l'enseignement primaire! On trouve par l'inventaire détaillé : 54 livres de lecture, c'est-à-dire, 33 abécédaires et 21 méthodes nouvelles. Il y en a qui se disent analytiques, synthétiques, intuitives : il y a des *citolègies*, des *prestolègies*. Pauvres enfans! — Ecriture, 7 traités, et autant de procédés que de professeurs. — Grammaire française et exercices orthographiques, 123. Toujours des essais et des théories nouvelles. La grammaire de Lhomond, réimprimée 21 fois, est encore le cadre de ces améliorations prétendues. — Grammaire latine ou grecque, 20. — Composition latine, 22; grecque, 7. — Extraits des classiques latins, pour servir aux traductions, 45; grecs, 57. — Étude des langues modernes, 41, dont 17 consacrés à la langue allemande. — Rhétorique et extraits des classiques français donnés comme modèle d'élocution et de goût, 32. — Géographie, 51; histoire, 79. Ce ne sont pour la plupart que d'insipides chronologies bien dignes de figurer à côté de l'inévitable Leragois. Cependant quelques auteurs ont utilisé avec discernement les conjectures audacieuses de la critique moderne. — Mathématiques élémentaires, 41. — Notions des sciences et des arts, 24. Le reste est destiné à ceux qui aspirent au professorat.

Tout le fruit des études scolastiques consiste en une somme de notions inscrites dans la mémoire, mais non pas possédées par l'intelligence. C'est un triste résultat que chacun a constaté au sortir du collége. Ne faudrait-il pas l'attribuer aux livres qu'on fait servir à l'instruction? Qu'on remonte à leur source, et on verra qu'ils ont conservé le plan et les moyens des traités élémentaires que l'antiquité nous a transmis. Nos grammairiens, par exemple, reproduisent les formules abstraites des grammairiens d'Alexandrie et de Rome, qui eux-mêmes disposaient méthodiquement l'analyse du langage, faite par les philosophes grecs, avec leur merveilleuse sagacité. Mais ces traités avaient-ils, dans l'antiquité et dans le moyen-âge, le même emploi qu'aujourd'hui? Non, assurément; ils étaient seulement le guide, le manuel du maître. Celui-ci, dans ses leçons verbales, s'appliquait, sans aucun doute, à mettre en jeu l'intelligence de ses jeunes auditeurs. L'imprimerie, en multipliant les copies, a changé complètement le mode d'éducation; c'est maintenant le livre qui parle à l'enfant plutôt que le professeur. Or, le livre, malgré sa nouvelle destination, se sert du technique et des définitions trouvées, il y a deux mille ans, et on s'étonne qu'un enfant ne comprenne pas mot

à ces petits livrets qui résument en deux cents pages l'*Art de parler et d'écrire correctement*, et qui ne sont, après tout, que la métaphysique la plus subtile, la philosophie du langage !

Si tant de méthodes nouvelles sont proposées par les instituteurs, n'est-ce pas que l'expérience a démontré le vice de celles qui existent? On a imaginé des mécanismes pour matérialiser la science : on a fait de l'étude, qui doit rester chose grave, un jeu, un hochet. Il suffirait, je pense, de remplacer les livres arides par des livres intéressans, quoique sérieux; tout ce qu'on comprend intéresse. Le problème à résoudre serait donc celui-ci : trouver une série de démonstrations en proportion croissante avec l'intelligence des enfans. Les livres à refaire d'abord seraient ceux qui tiennent à l'exercice du raisonnement : c'est qu'à eux seuls ils constituent le bénéfice des années studieuses; car le but des études n'est pas de faire des encyclopédies vivantes, comme on le promet ridiculement dans les prospectus d'écoles. Il s'agit moins de meubler l'esprit que de le féconder en développant l'organe qui lui donne prise sur toutes les connaissances, l'appareil logique. L'homme puissant n'est pas celui qui possède beaucoup de faits, mais celui qui voit clair à se conduire entre les faits.

Ajoutons que si une tâche essayée bien souvent n'a pas encore été remplie, c'est qu'elle exige la réunion des plus précieuses qualités : la connaissance parfaite de l'entendement humain; beaucoup de science acquise, de l'observation, et pour tout dire en deux mots, l'alliance du savoir et du bon sens; n'est-ce pas demander du génie?

Après la scolastique vient un genre qui a pour objet, si l'on en croit les catalogues, de *former l'esprit et le cœur de la jeunesse* : c'est la littérature dont Berquin est le Voltaire. Cette industrie est assez importante pour occuper exclusivement plusieurs maisons de commerce. Voici le chiffre de sa production annuelle : 3,627 feuilles typographiques, donnant 422 ouvrages, tirés ordinairement à 2000, mais répandus à des nombres considérables dès qu'ils sortent un peu de la banalité. Cette branche de la librairie est la plus favorisée, en ce sens, qu'elle porte toujours des fruits. Pour qu'un de ces livres se vende jusqu'au dernier, il suffit qu'il soit écrit en style de nourrice, et qu'on ait glissé dans le titre le mot *petit*; exemple : *les Petits Voyageurs*, *la Petite Ouvrière*. Les éditeurs qui *font l'éducation*, voyant que les parens ne demandaient pas plus aux marchands de livres qu'aux marchands de poupées, n'ont employé longtemps que les naufragés de la littérature; ou bien, si de temps en temps, des hommes distingués livraient leur nom, c'était que dans un urgent besoin de battre monnaie, ils avaient fouillé de vieux cartons, ou écrit des enfantillages, au courant de la plume. Les libraires entrent enfin dans une voie meilleure, et c'est l'instinct de la spéculation qui les y a

conduits; ils ont vu les Contes, traduits de l'allemand, du chanoine Schmid, formant une quarantaine de petits volumes, vendus par un seul éditeur, et malgré la concurrence de trois autres traductions, au nombre de 15,000 exemplaires! Ce prodigieux succès les a émerveillés : ils se sont mis en quête d'ouvrages faits avec soin, d'une morale éprouvée, et de nature à éveiller les sympathies du jeune âge. On ne peut pas encore apprécier les résultats de cette émulation.

II. *Éducation des adultes.* — Il y a encore de grands enfans, que la fortune a gâtés, et que la moindre fatigue épouvante. Un travail qu'on leur a méchamment signalé comme élevé, savant, devient aussitôt sacré pour eux. Ils citeront volontiers le livre, et se diront fiers de connaître l'auteur; mais lire son livre, ils s'en garderont bien, très humblement persuadés qu'ils ne le sauraient comprendre. Pour cette classe nombreuse, on a imaginé des ouvrages qu'il est difficile de caractériser. Ils remuent toutes les thèses de métaphysique et de morale, et ne sont point de la philosophie; ils abordent toutes les sciences, et ne sont pas de la science; ils étalent un grand luxe d'imagerie, emploient la langue de tous les arts, sans obtenir un regard des artistes véritables. On a souvent rangé ces livres parmi les grandes familles nées de l'intelligence humaine; ils ont cependant une physionomie particulière qui leur assigne une place à part. Les libraires ne s'y trompent pas, et ils en ont fait un genre, qu'ils désignent ainsi sur leurs catalogues : *à l'usage des gens du monde.*

Quand on a fait son éducation dans les livres de cette nature, on peut parler peinture avec les amateurs, parler musique avec les faiseurs de variations, parler pittoresque avec les dames qui reviennent de voyage, parler vapeur avec l'industriel qui a des filles à marier.

Le fond de l'étoffe ne change pas : elle sort depuis un demi-siècle du magasin de l'Encyclopédie; mais de temps en temps la forme en est renouvelée, et la nuance rafraîchie. La dernière mode, le *pittoresque*, commence à vieillir, et la spéculation est aujourd'hui dans cet état de vague souffrance, qui se manifeste pendant les interrègnes.

131 publications ont produit 2,302 feuilles typographiques. Grace au nouveau système des livraisons dites *à bon marché*, le tirage s'est souvent élevé à un chiffre que les plus légitimes succès de la librairie n'atteignaient pas autrefois. En première ligne se présentent 4 encyclopédies, dont 2 sur le vaste plan du *Dictionnaire de la Conversation*, célèbre en Allemagne. Aucun titre ne convenait mieux à des recueils dont le seul mérite est de fournir aux gens légers du parlage sur toutes sortes de sujets. La négligence des éditeurs me semble démontrée par un fait matériel. Le cadre de ces compilations est tracé à l'aventure, au point que l'une d'elles, la plus ancienne en date, mais la plus indigeste (le *Dictionnaire de lecture et de*

Conversation), annoncée d'abord en 48 livraisons, a dépassé ce nombre sans avoir épuisé la cinquième lettre de l'alphabet. On est en outre choqué par l'inégalité de l'exécution qui engendre une dissonance perpétuelle, par l'incohérence des faits et des doctrines, et pour tout dire en un mot, par l'absence de direction. — L'*Encyclopédie pittoresque* offre du moins une garantie contre ce vice originel; c'est le nom et la collaboration très active de son directeur, M. P. Leroux, très capable assurément de réunir, par un lien philosophique, toutes les connaissances humaines. Cette entreprise, qui se poursuit sous le titre d'*Encyclopédie nouvelle*, est la seule qui mérite de fixer l'attention. — Les livres à images qui parlent plutôt aux yeux qu'à l'intelligence, ont donné lieu à 20 séries de livraisons. — Voyages d'amateurs, 37. Il y a des intrépides qui ont visité l'Italie, les Pyrénées, la Provence, Londres, Bruxelles, et même le Hâvre. La postérité saura leurs travaux et leurs fatigues; une cinquantaine d'in-8° en rendront témoignage! — Comment désigner ces petits volumes, au nombre de 21, satinés, coquets, mignons, et qui semblent appeler des doigts de femmes? Leur destinée n'est-elle pas singulière? On ne les achète jamais que pour en faire présent, et les seules pages qu'on en lise, sont celles qui expliquent les gravures. — Après 18 ouvrages qui répondent à quelques besoins du monde élégant, comme les jeux, la toilette, la science du bien-vivre, restent 31 autres qui sont sans objet, ne s'adressent à personne, et ne peuvent avoir un sens que pour les intimes de l'auteur.

Depuis qu'on a tant parlé de l'émancipation des classes laborieuses, l'*éducation populaire* est devenue pour la librairie une nouvelle branche d'exploitation. Le relevé de cette année donne 773 feuilles typographiques, fournissant 234 petits livrets, savoir : — Notions élémentaires des sciences morales ou physiques, 30. — Manuels à l'usage des industries diverses, 18. — Histoire générale ou particulière, 26 : les plus étendues sont d'une centaine de pages, et on se contente ordinairement d'une feuille d'impression pour les annales d'un grand peuple. — 9 nouveaux noms sont à joindre à la liste des biographes de Napoléon. Ces derniers venus, sans prétention d'historiens, trouveront ouverte la porte des chaumières. — 21 petits traités scientifiques ou purement moraux paraissent publiés sous le patronage des légitimistes. 11 portent l'empreinte républicaine. — 34 réimpressions, empruntées aux œuvres de nos bons auteurs, sont exécutées avec tant de parcimonie, qu'elles ne conviennent qu'à la bibliothèque du pauvre. — Ouvrages en patois divers, 11. — Remarquons enfin que les publications qui visent à l'utilité, remplacent peu à peu les livres *populaires* dans l'ancienne acception du mot. On n'en compte déjà plus que 74. Les histoires de Cartouche et de Mandrin, la Clé des songes par le grand Etteila, le Catéchisme poissard, les œuvres *badines* d'Alexis Piron, et autres vilenies, perdent

visiblement leur cours dans nos villages; et le temps n'est peut-être pas loin où l'on pourra les compter comme des raretés bibliographiques.

La multitude des livres qui ont la prétention d'enseigner, ne permet plus de distinguer ceux qui sont faits avec talent et probité. En masse, ils servent à répandre de vagues notions sur *ce qu'il n'est plus permis d'ignorer*, suivant une orgueilleuse expression de ce siècle. Mais ils sont sans autorité morale, et réduits à un rôle tout passif, quand ils devraient dominer les esprits et les affermir dans une direction. On se demande alors sous quelle influence se produit ce qu'on appelle opinion publique. Pour résoudre le problème, il faut se reporter à ce qui a été dit précédemment, qu'au sein de l'association française, on trouvait plusieurs nations, chacune ayant sa loi et ses prophètes. Mais en même temps un centre commun s'est créé par le rapprochement de tous ceux qui jouissent d'un privilége, quel qu'il soit d'ailleurs, emploi ou noblesse, beauté ou fortune, intrigue ou talent. C'est là le peuple des salons, la bonne compagnie, le MONDE! Il mérite bien cette dénomination absolue, puisqu'il donne le mouvement et entraîne dans son système tous les mondes secondaires. On sait maintenant à quelle école se forme la caste dominatrice. Ses lumières et ses préjugés, ses répugnances et ses sympathies, ses argumens pour et contre chaque chose, lui sont fournis par les ouvrages dont la forme est agréable et de bon ton : car elle fait mode et plaisir de tout. Si son langage se modifie, c'est qu'il prend les couleurs d'un poète. La discussion ne s'établit sur un principe que lorsqu'elle a été ouverte par un écrivain éloquent. L'histoire ne lui est guère connue que par ce qu'elle prête à la peinture et à la scène, à moins qu'elle ne devienne elle-même drame et tableau. On peut enfin dire sans exagérer que, bonne ou mauvaise, l'éducation de la société active s'accomplit par les arts de sentiment et d'expression,

BEAUX-ARTS.

On ne rencontrera pas dans ce groupe un seul traité de sérieuse esthétique. Les productions de cet ordre ne mûrissent qu'à longs intervalles; et d'ailleurs, ceux qui ont épuré leur sentiment en pratiquant la religion de leur art, ont de la répugnance à vulgariser les procédés créateurs du génie. Ils ont trop à craindre de ces gens qui font une impertinence de la meilleure idée, en se l'appropriant.

Quand les artistes ont recours à la presse, c'est surtout pour accompagner leurs dessins de textes explicatifs. 81 publications n'ont donc fourni que 781 feuilles typiques. Mais pour concevoir l'importance de cette division, il faut faire le compte des planches gravées, et considérer les grands et beaux ouvrages qui sont comme autant de musées enrichis par les mains les plus habiles.

Parmi ceux qui s'adressent aux peintres, on remarque la *Galerie de l'école anglaise*, finement traduite par des burins anglais, et une riche collection de costumes du moyen-âge, d'après les recherches de M. Camille Bonnard, et gravée par Mercuri. — Pour les architectes, M. Bouillon a mesuré et dessiné les plus gracieuses habitations de *Paris moderne*. Les recueils de décorations et d'ornemens sont nombreux. Ils s'en tiennent presque toujours à la combinaison des types connus, comme si les anciens maîtres avaient épuisé toutes les sources de l'invention. — Les grands *Voyages pittoresques* ne souffriront pas long-temps de l'abus qu'on a fait récemment de leur plan et de leur titre. On achève lentement, afin de le rendre durable, un monument national qu'on n'a pas assez recommandé à l'attention publique. C'est le *Voyage dans l'ancienne France*, exécuté par nos premiers artistes. Après plusieurs années de travail, quatre provinces seulement ont été illustrées. On peut suivre d'autres voyageurs à Alger, en Espagne, au Brésil, en Grèce, et dans les ruines souterraines de Pompéi. En contemplant ces ouvrages, exécutés à grands frais, on regrette qu'ils ne puissent trouver place dans les bibliothèques modestes. Ils ne sont pas seulement des trésors d'inspiration où puisent les artistes; on n'arriverait pas sans eux à une parfaite intelligence de l'histoire : une ruine qui fait époque, un site caractéristique, la scène d'un drame mémorable, expliquent souvent ce qui reste obscur dans les simples récits.

Grace à l'ingénieux procédé de M. Colas, la représentation des objets en relief s'opère aujourd'hui avec une précision mécanique. Les recueils de médailles y gagnent des gravures fidèles et de très bon effet. On en peut juger par le *Grand trésor de Numismatique et de Glyptique*, qui paraît sous le patronage de M. Paul Delaroche.

Si vraiment, ce qui ne vaut pas la peine d'être dit, on le chante, la musique aurait dû chanter 18 ouvrages sur les 19 qu'elle a produits. L'exception est faite en faveur de la *Biographie universelle des musiciens*, compilation utile entreprise par M. Fétis. Quant à la musique sacrée, elle n'existe plus. Nos prêtres ont laissé dépérir une des plus riches parts de leur héritage. Les vieilles méthodes de plain-chant qu'on réimprime encore, ne sont plus que des hiéroglyphes dont les chantres à gages et les *serpentistes* ne sauraient trouver le sens sublime.

On publie fort peu d'écrits étudiés sur les arts. En revanche, on lâche partout, et sans le moindre prétexte, des digressions sur *l'art!* Il n'est pas de matière plus souple, ni plus favorable pour cacher l'absence des idées. On n'y parle que par exclamation : comparaison vaut jugement. Une sottise décemment entortillée dans une phrase à effet est applaudie comme un écart d'inspiration, et il se trouve toujours pour la répéter, de ces gens qui ont besoin d'enthousiasme, pour se donner une contenance. Au contraire, celui qui sympathise réellement avec une belle œuvre, est avare

de ses émotions. Ils s'abstient de les interpréter, respectant en cela la volonté de l'artiste, qui a mis en jeu la plus noble des puissances de l'ame: le sentiment, pour que chacun l'épuise délicieusement en soi-même, au lieu de le définir par des mots.

LITTÉRATURE.

I. — Il est juste d'énumérer d'abord ces ouvrages qui forment la base de toutes les bibliothèques, qu'on lit fort peu aujourd'hui, mais qu'on a besoin de consulter souvent. Un de ces livres, à peine épuisé, est aussitôt reproduit par le commerce, avec ou sans variations. 200 noms célèbres figurent sur la liste de cette année: quelques-uns, comme ceux de Cicéron, de Voltaire, de Walter Scott, représentent une série de volumes. Le chiffre de la fabrication est de 9,188 feuilles types, et la moyenne du tirage dépasse 1500. Cette seule veine d'exploitation répand donc environ quinze millions de feuilles imprimées.

On réédifie avec soin un des monumens scientifiques qui honorent le plus notre pays : le grand *Trésor de la langue grecque*, si laborieusement amassé par Henri Estienne. Les plus célèbres professeurs de l'Europe se font un devoir de l'enrichir; ils ne pouvaient rester sourds à l'appel des éditeurs, MM. Didot, savans hellénistes eux-mêmes. — Les premières livraisons du *Lexique roman* de M. Raynouard sont imprimées, mais non pas mises encore en circulation. Au dire de ceux qui ont pu apprécier ce travail de vingt années, l'auteur aurait conquis sa place à la suite des Estiennes et de Ducange. Sa méthode consiste à expliquer le mot *roman*, en distinguant dans le mot *latin* correspondant les lettres que la prononciation des Gaulois faisait sonner, de celles qu'ils annulaient. Pour les mots en petit nombre qui font exception, il indique leur origine, grecque, arabe, ou tudesque. Ainsi, il aura ouvert, pour la langue parlée aujourd'hui, une source étymologique des plus abondantes. Sur ce fond nécessairement aride, il a semé à pleines mains les fleurs poétiques du moyen-âge, au point de pouvoir présenter son œuvre comme un *nouveau choix de poésies originales des troubadours*.

L'année 1835 a été fertile en dictionnaires. Celui de l'Académie se trouve escorté de six autres, non moins volumineux. On lui a reproché de n'être pas complet, et on s'est mis en devoir de donner des supplémens. Il nous semble au contraire surchargé de locutions qui ne sont d'aucune langue, et d'explications qui n'apprendront jamais rien à personne. Ne s'agit-il que de recueillir tous les mots qui peuvent trouver place dans la langue, ou qu'ont employés des écrivains sans autorité? C'est la tâche d'un compilateur; mais d'une académie, on avait droit d'attendre un travail philosophique. Un bon dictionnaire sera celui qui indiquera, non pas tout ce qu'on dit, mais ce qu'il est bon de dire.

La critique littéraire ne fait plus de livres, et laisse effeuiller ses œuvres par les journaux. La philologie classique n'a plus à déchiffrer des manuscrits, à comparer des variantes. Les bons textes sont plus communs aujourd'hui que ceux qui les recherchent. C'est en multipliant les traductions qu'on tente de restaurer les études grecques et latines. Sans doute, la résurrection des anciens ferait éclat, si chacun reparaissait avec son tour d'esprit, et le travail particulier de son élocution. Ainsi conçue, la tâche est rude. Elle a effrayé Courier, le plus industrieux des écrivains de ce siècle. Mais au lieu d'un traducteur ne trouvât-on qu'un interprète, il serait fort utile à nous autres, écoliers ingrats, qui visitons si rarement nos premiers maîtres!

Parmi les auteurs grecs nouvellement traduits, on remarque le *Diodore* de Sicile, par M. Miot. Les latins, au nombre de 22, dépendent presque tous de la vaste entreprise de M. Panckoucke. Les juges compétens citent, comme modèle, le *Plaute* de M. Naudet. — On a mis au jour 29 fabliaux ou pièces dramatiques qui remontent à l'origine de notre littérature. Malheureusement, il est presque impossible de se les procurer. Les bibliophiles qui les possèdent en manuscrit, ne les font imprimer que pour les échanger entre eux. Qui sait si cette manie jalouse ne laisse pas dans l'oubli quelque rival de notre Pierre Blanchet, le père trop peu connu de l'Avocat Patelin? — Les écrivains français dont les œuvres sont devenues un fonds exploité en commun par la librairie, ont donné lieu à 74 réimpressions. On a publié concurremment 3 Rollin, 3 Molière, 4 Buffon, 5 Voltaire : ce dernier vient d'atteindre sa cinquante-quatrième édition! Que de trésors créés par le génie! que de travailleurs appelés à les partager! Si les économistes en pouvaient établir le calcul, ils seraient émerveillés du résultat. — Parmi les auteurs vivans adoptés par le public, six réunissent présentement la collection de leurs œuvres. — Les emprunts faits aux langues étrangères, européennes ou orientales, produisent 25 ouvrages. Presque tous étaient déjà connus par d'anciennes traductions.

Apparaissent enfin les plus turbulentes cohortes de l'armée des auteurs : les romanciers, les dramatistes, les poètes! Attendons un de ces rares instans où le cortége cesse de parader devant la foule. Laissons passer les fanfares, les porte-bannières, et les crieurs à gage. Tant de fracas nous troublerait sans doute, et nous ne pourrions plus répondre de la précision de nos calculs.

II. *Romans.* — 210 publications ont alimenté la clientelle des cabinets de lecture. Elles ont donné 8,358 feuilles-types. Le chiffre moyen du tirage est inférieur à 1000. Il faut remarquer que si les auteurs en renom sont très répandus, les débutans, qui font souvent la guerre à leurs frais, ne risquent jamais plus de 5 à 600 exemplaires, et qu'ainsi la balance se

trouve ramenée à son niveau naturel. A ce compte, chaque jour de l'année produirait son volume in-8° de 23 feuilles. Si le tout était vendu au prix commercial, une somme de deux millions, à répartir entre une vingtaine d'éditeurs, laisserait à chacun des bénéfices énormes; mais tous sont bien loin de compte. Pour une opération lucrative, on en supporte dix qui ne rendent pas les déboursés de la fabrication.

Ce serait une erreur de croire que le thermomètre du succès indique avec exactitude le degré du talent. Les chances de vente pour un roman (on pourrait ajouter pour la moitié des livres), ont leur effet dans l'ordre suivant : — Patronage des journaux, — habileté du libraire qui consiste à intéresser les revendeurs à sa publication, — renom de l'auteur qu'il doit à sa position dans le monde ou à ses précédens en littérature, — mérite réel de l'ouvrage. Cette dernière cause devient nulle, si elle n'a pas agi dans les quinze premiers jours, c'est-à-dire, avant que la mode ait adopté une *nouveauté* plus nouvelle.

Pour établir le budget matériel de nos romanciers, il faut d'abord retrancher des livres de cabinets de lecture, 19 réimpressions qui appartiennent à l'œuvre des années précédentes, et en second lieu, les mémoires, souvenirs, causeries et autres répertoires d'anecdotes, dramatisées quand le fond est vrai, et fabriquées le plus souvent. On en compte 14, qui forment 43 volumes in-8°. Elles sont sans autorité pour l'historien, et prennent rarement place dans les bibliothèques. Nous sommes loin cependant de leur contester tout mérite. Des personnages célèbres y parlent quelquefois avec tant d'esprit, et sont si habilement mis en scène, que nous les avons rangés sans hésitation parmi les héros de roman.

Restent au nombre de 177 les nouveau-nés de 1835. On n'y trouve que 11 traductions. Il y a trente ans, presque toutes les inventions romanesques étaient d'importation étrangère. Peu à peu, la fabrique française s'est organisée, et son activité est telle aujourd'hui, qu'elle déverse ses produits sur tous les marchés littéraires de l'Europe. Voyez aussi quel assortiment! *Romans historiques*, 51. Ce genre est toujours cultivé fort assidument : non pas qu'il conserve les préférences du public; mais parce que son exploitation est facile. Une chronique, une biographie, économisent les premiers frais d'imagination; le cadre *trouvé*, on peut, en deux ou trois séances de bibliothèque, s'approvisionner de *couleur locale*, aux dépens des honnêtes compilateurs qui en ont broyé pour long-temps. — *Romans philosophiques*, 34. On voit que beaucoup d'écrivains en viennent à considérer la forme scénique comme un moyen d'action sur la partie indolente du public. C'est un progrès. Ainsi conçus, le drame, le roman, deviennent la plus estimable des œuvres de l'intelligence, et peut-être aussi la plus épineuse, car l'exécution trahit souvent l'intention, et bien des auteurs ont été surpris de voir flétrir comme immorales des œuvres

qu'ils avaient combinées dans le but de propager des vérités utiles. — *Romans de mœurs*, 25. C'est ainsi qu'on appelle ceux qui affichent sur leur titre la prétention de peindre les mœurs du jour. — *Romans épisodiques*, 55. Nous entendons désigner ces livres sans but et sans style, qui ne sont qu'une série de situations grossièrement soudées l'une à l'autre, jusqu'à formation d'une trentaine de chapitres en deux ou quatre volumes. — Recueils de Nouvelles, 19, dont 6 collectifs. Enfin des romans épistolaires, satiriques, fantastiques, genres délaissés, qui ne fournissent pas plus de 10 ouvrages.

Le contingent de la dernière année a été fourni par 133 écrivains, dont la liste présente plus de 40 noms nouveaux. Les femmes y figurent pour 27, c'est-à-dire dans la proportion de un à cinq. La réunion de tant d'efforts aura-t-elle produit un seul livre achevé, une création assez puissante pour braver l'analyse sévère qui vient après ce premier petit bruit qu'on est convenu d'appeler un succès?

A notre avis bien peu d'exceptions doivent être faites. En tête de ces exceptions se placent d'eux-mêmes les noms de George Sand et d'Alfred de Vigny. En contraste avec *Leone Leoni*, une de ces figures qu'il faut oser peindre quelquefois et rendre effrayantes par leur nudité même, George Sand a placé *André*, dont le sujet est suave. Ce dernier livre prouve que la véritable séduction exercée par l'auteur tient à la netteté de l'observation, à la franchise du style, et surtout à cette chaude et abondante lumière qui vivifie toujours son œuvre. Sous le titre de *Servitude et Grandeur militaires*, M. Alfred de Vigny nous a donné une nouvelle trilogie, digne de *Stello*. Des trois épisodes qui la composent, deux, *Laurette* et *le Capitaine Renaud*, sont d'une lecture entraînante, qui ne laisse pas de prise à la critique; quoique d'une conception plus faible, *la Veillée de Vincennes* offre encore aux lecteurs d'un goût délicat l'intérêt d'une exécution irréprochable, mérite fort rare aujourd'hui.

Dans ce chiffre de 133 producteurs qui ont défrayé l'année 1835, il serait injuste de ne pas distinguer M. Frédéric Soulié, qui a fait preuve d'invention dramatique dans son *Conseiller d'État*; il est à regretter que cet écrivain chaleureux se préoccupe si peu de la forme. Quant à M. Balzac, il n'a *complété* que deux nouvelles, *le Père Goriot*, d'une réalité commune, et *Séraphîta*, pastiche de Swedenborg, que personne n'a essayé de comprendre.

Un éternel sujet de lamentations, pour les écrivains qui ont l'incontestable mérite de ne livrer jamais que des œuvres étudiées, est la prospérité de certains hommes d'une incapacité choquante. C'est qu'il en est du commerce littéraire comme de beaucoup d'autres. Le marchand qui imagine des objets de luxe, court chance de ruine, tandis qu'il voit riche et

considéré celui qui revend aux pauvres des haillons ramassés dans la boue. Pour ce dernier, tout est bénéfice : le fonds de la marchandise est inépuisable et la main-d'œuvre à vil prix. Tel est l'avantage des écrivains qui spéculent sur la misère des intelligences. En supposant qu'ils fussent capables de concevoir un ensemble et d'en colorer harmonieusement les parties, pour qui prendraient-ils cette peine? Leur clientelle ne choisit pas, et n'ose pas même manifester le dégoût qu'elle éprouve souvent. La plus informe de leurs productions (si toutefois l'absurde offre des degrés) peut compter sur un débit dont le chiffre est peu élevé, mais invariable. Ce privilége leur donne auprès des libraires un certain crédit, et à la longue, ils prennent rang parmi les notables de la corporation des auteurs. L'ornière est creusée depuis long-temps! Pour ceux qui ne craignent pas de s'y salir, plus de luttes contre les rébellions de la pensée! Plus de journées fiévreuses, ni de songes rongeurs! C'est avec un imperturbable sans-gêne qu'ils enfantent des volumes. On en pourrait citer qui, renouvelant les prouesses de Rétif-la-Bretonne, fabriquent leur œuvre en *composant* la planche d'impression, et ne cessent de créer des personnages, que lorsqu'ils manquent de *caractères*: nous demandons grace pour cet inévitable jeu de mots. Malheureusement, il y a des lecteurs qui méritent qu'on les traite avec cette impertinence, et ce sont les trois quarts de ceux qui *dévorent* les romans; ceux qui lisent, non pas dans le but d'éveiller leurs facultés, mais afin de s'étourdir; ceux pour qui tout imprimé est un livre, et qui sont assez peu soigneux de leur ame, pour la prostituer au premier venu.

III. *Théâtre.* — Les compositions destinées à la scène diffèrent essentiellement de celles qu'on livre seulement à l'impression. Elles demandent à être jugées d'un point de vue particulier, parce qu'elles sont soumises à des conditions dont l'esprit le plus indépendant ne saurait s'affranchir.

Les moralistes voudraient faire du théâtre un lieu d'enseignement national. Nous regrettons autant qu'eux qu'il n'en soit pas ainsi; mais cette transformation ne dépend pas plus des gouvernemens que de la raison publique. Si elle devait s'accomplir, ce serait passagèrement et sous l'influence d'un auteur actif, désintéressé, courageux, en même temps que doué d'un grand génie pour le drame. En attendant le phénomène, le théâtre sera ce qu'il est aujourd'hui, une exploitation industrielle. Un directeur qui exerce à ses risques et périls ne peut avoir d'autre but que la prospérité de son établissement. Il faut que, bonnes ou mauvaises, il trouve par an un certain nombre de pièces. Lui a-t-on signalé un homme d'esprit et d'invention, il le poursuit, l'obsède, emploie toute sa puissance à le fasciner. Il parvient à soutirer feuille à feuille le manuscrit dont il a besoin. L'auteur n'a pas eu le temps de s'interroger sur l'ensemble, ni

d'appliquer aux détails une critique sévère; il est inquiet, et s'écrie de la meilleure foi du monde : « Ma pièce n'est qu'ébauchée ! — Fausse modestie. — Cet acte ne marche pas ! — Nous le soutiendrons. — Ma réputation..... — Je m'en charge. — Vous me perdez ! — Je fais votre fortune. » Le pis de l'affaire est que le directeur tient parole. Comment résister, à moins d'être bien fort ?

Il se trouve cependant encore quelques hommes de talent et de bonne volonté, comme on disait dans les âges héroïques, qui protestent contre cette violence, en livrant des œuvres d'un travail consciencieux; cette année même, on peut citer, comme exemples, MM. Alfred de Vigny, Casimir Delavigne, Victor Hugo, quelle que soit l'opinion qu'on ait de la valeur réelle de leurs dernières compositions dramatiques. A ce groupe d'élite se joint naturellement aussi M. Alex. Dumas, éloigné, il est vrai, du théâtre pendant l'année 1835, mais qui va nous donner dans peu de jours son *Don Juan*. Toutefois la concurrence de vingt théâtres dévore tant de pièces, qu'il en faut chercher un peu partout. C'est ce qui explique l'admission de quelques hommes d'une nullité proverbiale au sein de la société dramatique.

Nous disons société, car les écrivains voués à la scène forment un peuple à part qui s'est donné une constitution représentative. Ils ont une commission, nommée et renouvelée au scrutin, chargée de défendre les intérêts matériels et moraux de tous ceux qui vivent du théâtre. Le même instinct de prévoyance a fondé plusieurs institutions particulières. Chacun peut *assurer* ses œuvres contre les froideurs d'un public capricieux et blasé; après le succès, on confie la perception de ses droits à un agent financier. Enfin, il existe un fonds commun pour adoucir les mauvais jours qui menacent la vieillesse. Quelle distance de l'auteur qu'on déclame à celui qui se fait lire ! Le dernier est seul contre tous; quel que soit son talent, s'il n'a pas celui de se faire valoir, il a pour perspective la misère. Au contraire, dès qu'on a participé au plus mince vaudeville, on est de droit sous la protection de la société. Il y a plus : avec de la patience, on est à peu près sûr d'avoir de l'avancement. Si on a fait jouer deux tiers de pièce la première année, on peut compter sur cinq quarts l'année suivante, trois moitiés l'année d'après, et toujours ainsi par fractions croissantes. Les fournisseurs ordinaires entreprennent, selon leurs facultés, l'un le cadre, l'autre le remplissage; l'œuvre achevée, on se concerte pour la faire valoir; on soigne l'effet des premiers jours. Les *bravos* de Paris retentissent en province; la pièce est représentée chaque soir en cinq ou six lieux à la fois. Aux cent francs de la capitale, s'ajoutent les vingt francs de Marseille et les trente sous de Quimper-Corentin : le tout fait somme ronde.

Voici l'état des pièces jouées et livrées à l'impression. — Théâtre-Français, 6; quatre grands drames et deux petites comédies. *Chatterton*, *Angelo*, *Don Juan d'Autriche*, représentent fidèlement les théories modernes qui se disputent la scène française. — Opéra, 3 ouvrages, *la Juive*, de M. Scribe, et deux livrets de pantomimes. — Opéra-Italien, 5 ouvrages. — Opéra-Comique, 6 pièces ou 11 actes, dont 6 de M. Scribe. — Théâtres de vaudevilles : Gymnase, 16; Vaudeville, 20; Variétés, 26; Palais-Royal, 20. — Théâtre de la Porte-Saint-Martin, 5 mélodrames et 2 petites pièces. — Ambigu-Comique, 10 mélodrames et 5 vaudevilles. — Cirque-Olympique, 3 mélodrames et 4 vaudevilles. — Théâtres du dernier ordre, 14 vaudevilles et 2 mélodrames seulement : cette proportion est remarquable.

On a en outre réimprimé 65 pièces récentes. Si tous ceux à qui on refuse l'épreuve de la scène livraient leurs ébauches à l'impression, on pourrait en former des montagnes; mais 36 auteurs seulement se sont décidés à faire les frais d'un appel au public. En somme, 273 publications fournissent 838 feuilles-types, qu'on peut multiplier par 1,000, moyenne approximative du tirage.

Sur les 151 pièces représentées, les journaux, grands et petits, ont proclamé au moins 130 succès. Qu'on reproche encore à la critique de ne pas encourager les talens!

IV. *Poésie.* — Nous vivons dans un siècle anti-poétique; les faiseurs de vers le disent du moins. Ils ignorent sans doute que le quart de l'année dernière eût été insuffisant pour lire tout ce qu'on a produit en ce genre. Les imprimés seuls donnent 299 publications, au nombre desquelles se trouvent plus de 100 gros volumes : le tout forme 1,220 feuilles typiques, qui représentent environ 400,000 douzaines de syllabes. 50 ouvrages au moins laissent deviner un travail de plus d'une année. Qui connaît de nom seulement leurs auteurs? En supposant que ceux-ci aient quelque chose à dire au public, quelle chance ont-ils de se faire entendre du milieu de la foule où ils se trouvent comprimés?

Oui, les temps sont devenus bien durs pour les poètes! Jadis, quand la Renommée avait des temples, ils en étaient les desservans ordinaires; mais l'ingrate déesse a vendu aux journalistes ses cent voix et les plumes bigarrées de ses ailes. Les collatéraux de ceux qui furent les dispensateurs de la gloire sont réduits pour eux-mêmes aux sèches annonces qu'il faut payer à la ligne, et que l'abonné remarque trop rarement. Si quelqu'un pense que les fortunes poétiques, si rares de nos jours, sont injustement réparties, qu'il se mette en devoir de signaler les génies méconnus. Nous désirons, pour notre compte, participer à la bonne œuvre, en éclairant ses recherches par le relevé qui va suivre.

Recueils de Poésies, 47 volumes. Celui qui rappelle le chantre des *Orientales* n'a pas fait grand éclat : c'est qu'il ne révèle aucun changement dans la manière de l'auteur. Toujours un merveilleux instinct du rhythme, une habile construction de la strophe; des images resplendissantes, mais tellement prodiguées, qu'elles dégénèrent en fatigantes énumérations; un style abondant, coloré, d'où jaillissent trop souvent les mots à effet, comme ces voix de cuivre qui écrasent aujourd'hui nos orchestres. Le dernier volume de M. Victor Hugo s'est grossi à l'aventure, et selon les caprices de son inspiration. Il n'est donc pas étonnant qu'il renferme beaucoup de pièces d'un intérêt médiocre; mais on peut dire de quelques-unes qu'elles sont parfaitement belles, car il serait puéril de leur reprocher des inégalités qu'un peu de travail ferait disparaître.

La manie de l'imitation, que beaucoup de gens prennent pour la fièvre du génie, se manifeste jusque dans le choix des titres. Les *Chants du Crépuscule* ont produit des *Rayons du matin*, des *Brises du soir*, et diverses *Heures nocturnes*, promettant des songes ou des insomnies : on peut choisir. Les femmes ne sont plus pour nos poètes un sexe enchanteur; les livres qu'on leur adresse s'appellent : *Anges et diables !* ou bien : *Le Chaos*, *l'Humanité*, *l'Harmonie !* ce dernier par un ingénieur civil. Les professions de foi sont en grand nombre. On trouve des complaintes religieuses et monarchiques à côté des chants républicains. Un saint-simonien crie : *En avant !* un des heureux du siècle sans doute répond : *Far-niente !* Nous regrettons de ne pouvoir nommer toutes les fleurs poétiques; il y en a des quatre saisons.

Poèmes, 17, didactiques, dramatiques, satiriques, descriptifs. Plus, deux épopées dans le goût antique, l'une en vingt-quatre chants et deux gros volumes; son titre est *la Pallantiade;* mais le héros véritable, c'est l'auteur. Que dire enfin d'une apocalypse en douze mille vers, *la Cité des hommes*, par M. Adolphe Dumas? Faut-il conseiller la lecture de cette œuvre nébuleuse, que de fréquens éclairs illuminent? N'est-il pas à craindre que les défauts ne nuisent à d'incontestables beautés et ne soulèvent, contre un vrai poète qui se révèle, des préventions qu'il aurait à expier dans l'avenir?

Les *Poésies légères*, comme on disait autrefois, opuscules sans portée et rarement livrés au commerce, sont au nombre de 74. — Essais de traductions en vers des poètes étrangers, 14. Les études de cette nature, très profitables à celui qui les entreprend, ne devraient jamais être publiées, ne fût-ce que par respect pour le maître qu'on copie. La toute-puissance des grands poètes réside dans l'accord mystérieux, indéfinissable, du sentiment qu'ils expriment, avec le mot, la phrase, et pour ainsi dire le matériel du langage. C'est l'harmonie de l'ame et du corps; pour peu qu'elle soit faussée, la vie disparaît. Que dirait-on d'un sculpteur

dérangeant l'attitude sublime qui donne à une statue antique les caractères de la divinité? Il est impossible qu'un traducteur, et surtout celui de Virgile, ne tombe pas dans ce travers. La tâche de Delille, recommencée par M. Barthélemy, était, je ne dirai pas au-dessus de leurs forces, mais réellement impraticable. — Poésie politique, 50 pièces, presque toutes inspirées par l'esprit d'opposition. — Chansonniers ou chansons, 52. — Versification latine, 7 pièces, dont un grand poème sur l'*Astronomie*.

La facilité, ou l'éclat de l'expression, l'instinct métrique, l'abondance des images, ne sont pas des qualités rares chez nos versificateurs : mais leur voix est peu sympathique; les sentimens qu'ils traduisent sont presque toujours personnels. On rencontre cependant, chez la plupart, un symptôme caractéristique : une mélancolie incurable, le dédain de tout ce qui est, un immense besoin de je ne sais quoi. Le dégoût de la vie est si grand chez plusieurs, qu'ils parlent de s'en délivrer; deux d'entre eux, sans même avoir le mérite de l'invention, affirment, dans leurs préfaces, qu'ils sont morts depuis six mois. Au cri douloureux de ces ames désolées, nous ne fûmes pas maîtres du premier mouvement de compassion. La réflexion nous rassura sur leur compte. Les libraires, pensâmes-nous, ne spéculent plus sur les vers; c'est un fait connu de tous ceux qui vivent de leur plume. Sur vingt de ces beaux volumes satinés, dix-neuf sont imprimés aux frais des auteurs. Nous tirâmes de là cette conclusion, que ceux qui peuvent mettre un si haut prix aux jouissances de la vanité, sont peut-être de jeunes infortunés, frais, sémillans, un peu querelleurs, assez contens d'eux-mêmes, très grands poètes pour beaucoup de femmes, et prévoyant, avec une parfaite résignation, le jour des successions ou du mariage qui les fera médecins, avocats, députés, notaires, ou tout simplement hommes de loisir?

SCIENCES HISTORIQUES.

Les travaux de cet ordre fournissent 290 ouvrages, en comptant les souscriptions, dont l'origine est antérieure à l'année qui nous occupe. Les feuilles-types, non compris les planches gravées, s'élèvent à 10,331, et la multiplication du tirage n'entasse pas moins de 28,000 rames imprimées, c'est-à-dire quatorze millions de feuilles.

Les encouragemens ne font pas faute aux entreprises de ce genre. Il est rare qu'une œuvre importante et purement scientifique n'obtienne pas une subvention du gouvernement. Les libraires spéculent volontiers sur les livres historiques, les seuls à peu près, avec les chefs-d'œuvre de la littérature, qui prennent place dans la bibliothèque du simple particulier. Cette émulation nous conduit à d'heureux résultats. De tant de recherches, de discussions, d'hypothèses, sortira une somme de faits démontrés, de

notions inattaquables. Un esprit supérieur rapprochera tous ces points isolés, de façon qu'un sens moral en sorte évident pour tous. Ainsi sera créée la véritable science historique, c'est-à-dire la règle d'après laquelle on devra juger tous les actes sociaux ou individuels.

Si on classait les historiens d'après les procédés de leur composition, on verrait que l'école philosophique, ou plutôt sententieuse, fondée au dernier siècle, est presque abandonnée, et que la plupart des écrivains n'ont d'autre ambition que d'animer la scène à la manière de Walter Scott, ou de produire des personnages remuans comme les paladins de Froissart. On citerait quelques hommes laborieux, adonnés à la méthode scientifique et expérimentale, dont la révélation est un des beaux titres de l'Allemagne savante. On ferait remarquer enfin que les compilateurs, dont l'unique théorie est de gagner de l'argent, atteignent leur but plus promptement et plus sûrement que tous les autres ; voici comment : il leur suffit de prendre la mesure d'une caste sociale, d'un parti politique, et de tailler la matière historique en conséquence. Un libraire commandait à un de ses faiseurs une histoire de Napoléon. — *Surtout pas un mot contre* LUI ; *c'est pour la province !* — Il y a de cela quelques mois. Le livre est composé, imprimé, lancé, et court la province aujourd'hui. C'est ce qu'on appelle, en terme du métier, *connaître son public.*

Parmi les productions de cette année, on ne trouve pas un ouvrage à citer sur les généralités de l'histoire, ni sur la méthode à suivre pour utiliser les faits acquis. Mais cette lacune se trouve en partie comblée par l'excellent traité de Géographie, traduit de Karl Ritter, par MM. Buret et Desor. Il est facile de reconnaître le véritable savant; ce n'est pas celui qui cite à tout propos : le luxe de l'érudition se procure à peu de frais aujourd'hui. Mais on peut accorder sa confiance à l'écrivain qui énonce nettement l'intention et les procédés de son travail, et donne le moyen d'en vérifier l'exactitude. C'est ce qu'a fait le professeur allemand; il déclare ne pas s'arrêter aux conditions variables du globe, telles que la statistique, les démarcations politiques; il s'en tient à l'étude de la terre dans ses rapports avec l'homme physiologique et social, et expose, dans l'intérêt de l'histoire, le théâtre où chaque peuple a exercé son activité. Il ne tombe pas dans le défaut de la plupart des géographes, qui remplacent l'expression naïve de ceux qui ont vu par des descriptions faites à loisir. Il cite les autorités, rassemble les faits, les analyse et conclut. Jusqu'ici, avant de retracer les annales d'un pays, on devait consulter tous les voyageurs qui l'ont parcouru, noter des opinions ou des expériences souvent contradictoires, et en établir la concordance. On économisera le temps exigé par ces préliminaires, si Ritter accomplit pour tout le globe ce qu'il a déjà fait pour l'Afrique. Ce n'est pas là un médiocre service.

Les expéditions scientifiques de MM. de Freycinet, De la Place, Du-

mont d'Urville, ont donné lieu à de grands ouvrages qui se complètent lentement, parce qu'on tient à donner une représentation fidèle des objets découverts. Deux régions ont attiré presque exclusivement l'attention des nouveaux voyageurs, l'Amérique du Sud et les Indes-Orientales. La première a été parcourue pendant huit ans par M. Alcide d'Orbigny, qui a rapporté les matériaux d'une grande publication. Plusieurs explorateurs se sont partagé l'Asie; nous citerons l'Anglais A. Burnes, et Victor Jacquemont, qui a éveillé tant de sympathies par sa spirituelle correspondance.

15 ouvrages se rapportent à l'histoire des religions. Les plus volumineux sont des réimpressions et représentent des doctrines fort opposées. Par exemple, les *Annales ecclésiastiques* de Béraut-Bercastel, à l'usage du clergé, se trouvent en contraste avec l'*Origine des cultes* de Dupuis. Les histoires nouvelles (j'en compte 4) appartiennent au protestantisme ou à la philosophie qui découle du principe protestant. On sent que chaque auteur s'est dit, comme M. Matter (*Histoire de l'église chrétienne*, tom. IV, pag. 481): « La véritable compétence de notre siècle est de constater ce qui est bien, de juger ce qui est mal. » Mais ce qu'on ne dit jamais et ce que demande tout lecteur sensé, est ceci : De qui notre siècle a-t-il reçu cette juridiction souveraine, et surtout, en vertu de quel principe prononcera-t-il la sentence? Nous ne croyons pas qu'aucune autre époque ait présenté une plus grande divergence d'opinions et de doctrines.

Les matériaux ne sont pas encore rassemblés pour une histoire des religions. Ce soin repose principalement sur un petit nombre d'orientalistes épars en Europe. La France a fourni, pour son contingent annuel, le Commentaire sur l'un des livres religieux des anciens Parses, traduit du zend par M. Eugène Burnouf; la partie théologique des *Védas*, traduite du sanscrit par M. Poley; et la version, par M. Stanislas Julien, du *Livre des récompenses et des peines*, qui fait connaître l'une des sectes dissidentes de la Chine.

L'archéologie compte 27 publications. Quatre recueils de Mémoires sont dus aux académies d'antiquaires qui s'organisent dans plusieurs de nos provinces. La civilisation égyptienne est toujours le but d'une légitime curiosité. M. Frédéric Caillaud a eu l'heureuse idée de copier, d'après des monumens authentiques, toutes les scènes ou figures qui ont rapport aux arts, métiers et usages des anciens peuples de l'Égypte, de la Nubie et de l'Éthiopie; un volume de texte qu'il promet, servira d'explication aux gravures. Les dessins exécutés dans les mêmes contrées, sous la direction de Champollion le jeune, et dont le sens est révélé par ce savant lui-même, sont en même temps publiés aux frais de l'état. Un ouvrage plus curieux encore, puisqu'il révèle aux savans des faits absolument nouveaux, est intitulé : *Antiquités Mexicaines*. Croirait-on qu'il

existât dans les déserts de l'Amérique des villes abandonnées, dont les ruines, dispersées sur une étendue de plusieurs lieues, attestent une civilisation avancée? Le plan et la structure des monumens de *Palenque* et de *Mitla* présentent des ressemblances frappantes avec ceux de l'ancien monde oriental. On y trouve des pyramides, des momies, des inscriptions hiéroglyphiques, des rochers sculptés comme en Égypte, des idoles de forme indienne, des ornemens qu'on croirait grecs. Est-ce l'effet du hasard? ou faut-il conclure à d'anciens rapports entre les deux hémisphères, à une origine commune, à une conformité primitive de traditions et de croyances? Les questions soulevées par une telle découverte sont innombrables. Elles occuperont les archéologues assez longtemps pour assurer un succès durable à cette entreprise, l'une des plus intéressantes de l'époque.

7 ouvrages consacrés à l'histoire générale des temps modernes étaient déjà connus, à l'exception de celui où M. de Sismondi retrace rapidement la chute de la civilisation romaine. — Les documens relatifs à l'histoire de France, inédits pour la plupart, ont donné lieu à 18 publications. — *France ancienne*, 9 ouvrages. Deux histoires des Francs ont été publiées. M. de Peyronnet s'est appliqué à fondre dans une narration animée les textes généralement connus. M. Moke ne raconte pas, il disserte. Tous les faits nouvellement acquis par la philologie, les recherches ethnographiques, l'étude comparée des monumens et des institutions, sont en son pouvoir. Il s'en sert très habilement pour démêler les races européennes, ou, suivant sa propre définition, les masses ayant une langue et un type propres. Telle est la matière du premier volume. Sans vouloir apprécier aujourd'hui la valeur réelle des conjectures de M. Moke, nous pensons qu'à l'avenir on ne pourra se dispenser de consulter son livre lorsqu'on voudra parler des peuples occidentaux.—*Histoire contemporaine*, 39 ouvrages, inspirés par les évènemens dont la France a été le théâtre depuis cinquante ans. On trouve 9 histoires générales de la révolution. Si l'on s'en rapporte aux titres, Montgaillard serait à sa septième édition, M. Mignet à la sixième, M. Thiers à la cinquième, Dulaure à la troisième. Tous les partis sont représentés par les historiens nouveaux: les légitimistes par M. de Conny, les républicains par M. Léonard Gallois, les constitutionnels par M. Eugène de la Baume. Il est remarquable néanmoins que l'histoire la plus recherchée soit précisément indépendante de toutes les opinions reconnues officiellement par le monde politique. Suivant MM. Buchez et Roux, une révolution dont le principe a été écrit pour la première fois dans l'Évangile : *Liberté, fraternité*, n'a pas dû sortir de la philosophie du XVIIIe siècle, laquelle, disent-ils, ne peut engendrer que l'égoïsme. Ils prétendent démontrer que les aberrations des partis

qui ont tour à tour dirigé le mouvement, ont été rudement redressées par le peuple, et que le clergé lui-même n'a été frappé que parce qu'infidèle à sa divine mission depuis plusieurs siècles, il faisait cause commune avec les exploitateurs de l'humanité. De là cette conclusion, que la nation française, en demandant l'égalité et la fraternité, obéissait à un principe que l'éducation avait incarné en elle, et qui agissait à son insu avec la force d'un instinct naturel. Cet instinct, ils le nomment *esprit chrétien*. Est-ce autre chose que ce moteur inconnu, vaguement appelé jusqu'ici *esprit démocratique*, attribué par les rétrogrades aux mauvaises doctrines, par les libéraux aux progrès des lumières, et que M. de Tocqueville, dans l'ouvrage cité plus haut, accepte comme une loi providentielle? Le plan de l'*Histoire parlementaire* est le plus convenable pour appuyer une théorie nouvelle. Une série de pièces authentiques est offerte à la critique du lecteur. Cette volumineuse collection reproduit les séances des chambres, celles des clubs et notamment des Jacobins, des documens administratifs, des extraits de journaux, livres et pamphlets du temps. On ne retrouve les auteurs que dans leurs préfaces et dans l'habile disposition des matériaux.—L'empire, la restauration, la dynastie nouvelle, n'ont pas plus manqué d'historiens. On peut dire que tant d'alimens jetés chaque année à la curiosité publique, l'excitent plutôt qu'ils ne l'apaisent.

—Histoires particulières des provinces et des villes de France, 62 publications.—Annales des peuples étrangers, 19, parmi lesquelles on distingue l'*Histoire de l'empire Ottoman*, par M. de Hammer, dignement appréciée dans cette *Revue*, et la *Critique du moine Nestor*, écrite en langue slave vers la fin du XIe siècle, autorité unique pour les premiers âges de la nation russe. L'état politique et moral de diverses nations forme le sujet de 13 ouvrages. La biographie qui en a fourni 31, en y comprenant 4 dictionnaires généraux, ne peut s'honorer que des *Mémoires de Mirabeau*, rédigés sur des pièces conservées dans les archives de sa famille.—12 ouvrages se rapportent à l'histoire de l'esprit humain. Nous en signalerons trois: l'*Histoire de la philosophie*, par le docteur Henri Ritter; la continuation du grand travail des Bénédictins sur les écrivains de la France, conduite jusqu'à la moitié du XIIIe siècle, par des membres de l'Académie des inscriptions; et *la France littéraire*, de M. Quérard, le plus vaste et le plus utile des répertoires de bibliographie après celui du P. Lelong. C'est une œuvre de mérite et de dévouement, qui fait un égal honneur à l'auteur et aux éditeurs, MM. Didot, qu'aucun sacrifice n'effraie quand il s'agit d'une entreprise réclamée dans l'intérêt de la science.

Sur 290 ouvrages, les réimpressions figurent pour 50 environ. Il fau-

drait au moins doubler ce nombre, si l'on y comprenait ceux qui ne sont, par le fait, que des copies, quoiqu'ils se présentent sous un titre et un plan nouveaux.

Impressions diverses. — Les livres en langues étrangères reproduits par les presses françaises s'élèvent à 216. Ils ne donnent pas moins de 3,849 feuilles-types, et la moyenne du tirage dépasse 1,200. Il est fâcheux qu'on ne puisse attribuer l'extension de ce commerce au seul désir de connaître la littérature de nos voisins. Un genre de piraterie dont nous faisons un crime aux éditeurs belges s'exerce chez nous aujourd'hui, sans soulever le plus léger nuage dans les consciences. Par exemple, sur 95 ouvrages anglais, on en compte 42 d'auteurs vivans. Ce sont donc autant d'atteintes à la plus légitime des propriétés. On contrefait même à Paris la *Revue d'Édimbourg*, de même qu'à Bruxelles, la *Revue de Paris* et la *Revue des Deux Mondes*. Quel préjugé bizarre! notre police correctionnelle ferait justice de celui qui prendrait un shilling à Thomas Moore; mais lui faire tort de quelques poignées de guinées, c'est de bonne guerre; ainsi l'a décidé le droit des gens! — Livres espagnols, 60. Au lieu de nous dépouiller, l'Espagne fait de loyaux emprunts à nos bons auteurs. Les ouvrages traduits du français en espagnol sont très recherchés dans la Péninsule, ou dans ses anciennes dépendances américaines. Ils donnent lieu à un commerce d'exportation qui deviendra considérable, dès que les spéculateurs n'auront plus à craindre le contre-coup des commotions politiques. — Parmi les ouvrages italiens, au nombre de 29, on remarque l'analyse des manuscrits italiens que possède notre bibliothèque nationale, faite par le docteur Marsand. — Livres allemands, 7; portugais, 4; polonais, 19; en grec moderne, 2.

Les publications d'un intérêt passager comme les almanachs, catalogues, prospectus, etc., figurent dans l'ensemble pour 4,689 feuilles types. Mais le *Journal de la librairie* se dispense d'indiquer beaucoup d'autres impressions, qui ne sont pas soumises au dépôt légal, telles que les documens administratifs, mémoires judiciaires, thèses scientifiques, circulaires de commerce, et surtout les feuilles de nouvelles débitées par les publicistes des rues. Ces travaux sont cependant assez multipliés pour occuper un certain nombre de bras dans chaque imprimerie. Enfin, on manque de renseignemens, pour faire entrer, dans l'évaluation générale, les contrefaçons, les livres prohibés, et autres productions clandestines.

JOURNAUX.

Pour compléter l'appréciation du travail annuel de la presse, il faudrait entamer le chapitre du journalisme. Mais la tâche est vraiment inabordable, et possédât-on les renseignemens nécessaires, on n'en serait que

plus effrayé. Tout est et restera mystère dans la physiologie de cet organe par lequel se manifeste la vie des nations modernes. Les faits matériels sont des plus variables : les faits moraux échappent sans cesse à l'observation. On ne découvre rien que d'un peu haut, et alors quel spectacle! Des tribunes qui s'élèvent, d'autres qui s'écroulent. Mille voix se font entendre en même temps, un jour à l'unisson, le lendemain désordonnées, discordantes. Celui qui prend la parole ne sait pas qui l'écoute, si toutefois il a chance d'être écouté; et lorsque ceux qui reçoivent une opinion en connaissent la source, c'est tout au plus par les deux ou trois syllabes qui composent un nom. Les avis ainsi lancés se heurtent, se repoussent, s'absorbent, et font leur chemin plus ou moins long, selon le nombre de feuilles que l'oracle a jetées au vent. Et cependant ce pêle-mêle de mots provoque une fermentation qui féconde certaines idées. Qu'un homme habile s'en empare, il peut faire école, acquérir de l'autorité, et fonder en faveur de ses adeptes une dynastie de réputations. C'est ainsi qu'il arrive en politique, en morale, en littérature, en science, y compris la grande science du savoir-faire. Et le public? Il regarde avec complaisance *le siècle qui marche*, de même que l'écolier voit marcher arbres et maisons semés sur la rive, quand c'est le courant qui l'entraîne, Dieu sait où!

La première notion sur les journaux, leur existence, n'est pas même facile à établir. On peut bien dire : Tant de feuilles paraissaient tel jour; mais le calcul n'est déjà plus valable le lendemain. Il faudrait tenir un compte courant pour les naissances et les extinctions. Contentons-nous d'indiquer le nombre des journaux existant à l'époque qui est notre point de départ, le premier janvier 1835.

Il serait injuste de confondre dans la foule les grandes entreprises dont la vie matérielle est suffisamment garantie par le succès, ou par le dévouement des fondateurs : ce sont les feuilles quotidiennes, qui ont voix délibérative sur toutes les questions du moment; on en comptait 21; — les *Revues*, consacrées plus particulièrement aux discussions plus graves, plus développées, de l'ordre historique, philosophique ou littéraire, et qui font souvent œuvre d'art en abordant les arides problèmes qui intéressent la société; 3 ou 4 méritaient d'être distinguées : — enfin, les petits journaux satiriques, au nombre de 5.

Le surplus peut être enrégimenté de la sorte : Journaux politiques, non quotidiens pour la plupart, et merveilleusement assortis en nuances, 27; — religieux et moraux, 24, dont 10 protestans; — législation et jurisprudence, 38; — économie politique et administration, 3; — histoire, statistique, voyages, 12; — littérature, 44; — beaux-arts, peinture et musique, 9; — art théâtral, 2; — sciences mathématiques et naturelles, 15; — médecine, 28; — art militaire et marine, 12; —

agriculture et économie rurale, 22; — commerce et industrie, 23; — instruction publique, 7; — à l'usage des femmes, demoiselles et enfans, 20; — modes, 11; —recueils pittoresques, 4; — annonces, 7; — divers recueils inqualifiables, 12.

Total pour Paris seulement : 347.

La presse départementale répandait de son côté 258 journaux, savoir : Politique et administration, 153; — recueils purement littéraires, 4; — feuilles destinées aux nouvelles locales, à la publicité commerciale et judiciaire, 101. Trois départemens étaient privés de journaux indigènes, les Hautes-Pyrénées, les Hautes-Alpes et les Basses-Alpes. D'autres au contraire, comme le Nord et la Seine-Inférieure, en comptaient jusqu'à 15 ou 16.

Entrons maintenant dans le détail des tentatives faites en 1835. — Journaux ou magasins littéraires; 32; — politique, 7; — religion et morale, 9; — jurisprudence et législation, 11; — sciences exactes, 4; — médecine, 3; — enseignement, 5; — agriculture, commerce, industrie, génie militaire, 16; — à l'usage des enfans, 7; — modes, annonces, 12; — en langues étrangères, 3. Total : 109 journaux, dont 25 fabriqués en province, et sans y comprendre 38 autres, dont nous sommes menacés par autant de prospectus. Si toutes ces entreprises étaient poursuivies, la France posséderait 752 journaux!

On pourrait croire, à cette concurrence effrénée, que le journalisme est une source de fortune. L'erreur serait grande assurément. On ne citerait pas à Paris vingt administrations en état de prospérité réelle, sur les trois à quatre cents qu'on y compte toujours en exercice. Il e moins facile de trouver des abonnés pour soutenir un journal, que des actionnaires pour le fonder. Les incorrigibles sont d'ordinaire des ambitieux politiques, des inutiles, qui ont la maladie des succès littéraires, des spéculateurs qui cherchent les échos. Cet impôt, fourni par l'amour-propre et la cupidité, est intarissable. A quoi sert-il en dernier résultat? A donner quelques mois d'existence à des feuilles dont nous voyons les lieux publics inondés, qu'on vous met en main dans la rue, qu'on glisse sous votre porte; feuilles sans mission et sans lecteurs, et qui, n'ayant, pour être remarquées, qu'à harceler, ce jour l'un, et l'autre demain, jettent une sorte de discrédit sur le droit de publicité par la presse, importante conquête, achetée au prix de deux révolutions.

On céderait moins étourdiment à la malheureuse pensée de créer un journal, si, au lieu de se promettre l'influence de quelques *directeurs*, on recherchait par quelle somme de travaux ils l'ont acquise. Entrevoir, dans ce remuement confus qu'on nomme la société, un intérêt positif à représenter, ou un besoin moral à satisfaire; étudier tous les hommes de

la littérature, et mettre en balance, d'un côté leur nom, et de l'autre leur talent; obtenir la coopération des plus dignes, se défendre des inévitables; conserver ce corps de rédaction formé à grand' peine, et dont l'irritabilité est proverbiale; et puis, chaque jour, disposer le moule pour recevoir toute cette verve qui bouillonne; varier à l'infini les matériaux, sans détruire l'unité d'effet et d'intention : voilà l'œuvre intellectuelle. Celle de l'administrateur n'est pas moins compliquée. La tâche dans son ensemble exige des facultés qui paraissent s'exclure, et on peut concevoir sans peine pourquoi tant de journaux languissent, faute de direction.

Le plus grand obstacle à l'amélioration du journalisme est dans la législation qui pèse sur lui. Les gouvernemens successifs de la France, n'osant pas attaquer en face un pouvoir rival du leur, ont imaginé de le ruiner par un système de taxes et de prohibitions. Le moyen était excellent pour fausser l'institution. C'était attirer les fonds des capitalistes vers un genre d'opérations érigé en privilége. Les directeurs de la presse, obligés de prélever, pour le fisc, la plus nette part du produit, n'ont pu offrir aux écrivains qu'une rémunération insuffisante. Nécessité pour ceux-ci d'écrire beaucoup, de partager leur plume entre plusieurs entreprises, quelquefois même de changer d'encre, selon la couleur de chacune.

En Angleterre, les presses politiques et militantes sont écrasées d'impôts. Il y a franchise, au contraire, pour les recueils consacrés à la science, à la philosophie, à la littérature. Ils circulent librement, sans subir la griffe du timbre qui fait tache sur chaque feuille, ni les services onéreux des bureaux de poste. Un *editor* capable de distinguer les hommes de mérite peut leur of rir une position dans la société, en rapport avec l'espèce de sacerdoce qu'ils y doivent remplir. Aussi les revues anglaises, qui livraient en général des articles plus sévères que la presse quotidienne, ont-elles acquis, dans l'intérêt du pays, une immense influence. Elles dominent toutes les discussions, dirigent réellement les esprits, et tempèrent l'irritation qu'y entretient la polémique journalière. Ces résultats évidens ont conduit les hommes éclairés de la Grande-Bretagne à désirer l'affranchissement de la presse quotidienne, et l'abolition complète du timbre est actuellement l'objet de leurs efforts.

En France, nous trouvons dans plusieurs de nos journaux politiques des pages improvisées sur une question soulevée la veille, et qui, par cela même, annoncent une singulière activité d'esprit. La presse périodique est peut-être plus riche encore, puisque les meilleurs volumes de 1835 sont des emprunts faits par la librairie aux recueils les plus estimés. Si la *presse périodique* n'a pas encore en France toute l'importance dont elle

jouit en Angleterre, il ne faut s'en prendre qu'aux entraves de toute espèce qu'on se plaît à semer sur sa route. Si les directeurs, ceux du moins qui sont hommes de sens et de bonne intention, pouvaient consacrer à la rédaction les sommes énormes englouties par l'impôt, ils s'empresseraient de réaliser les améliorations dont ils sentent mieux que tous autres la valeur.

RÉSUMÉ GÉNÉRAL.

Rappelons ici nos précédens calculs sur la librairie. 82,298 feuilles typographiques, multipliées par 1,500, moyenne approximative du tirage, ont répandu cent vingt-cinq millions de feuilles imprimées. Le journalisme, dont la production ne peut être établie rigoureusement, livre au public une matière non moins abondante, eu égard à la petitesse des caractères qu'il emploie; et le nombre des feuilles qu'il met en circulation, n'est peut-être pas inférieur à celui du commerce régulier. En admettant cette évaluation, on publierait chaque jour en France la valeur de vingt volumes in-8°, ou 2,560,000 pages pour l'année entière. Enfin, cinq cent mille rames de papier au moins ont reçu l'impression. Si toutes ces feuilles étaient ajoutées l'une à l'autre, de façon à former un immense ruban, on en ferait trois fois le tour de la terre!

Quand on examine l'accroissement annuel des produits de la presse, on a peine à retenir des phrases banales sur l'activité des esprits, et la diffusion des lumières. Mais revenu du premier saisissement, on reconnaît que la masse du papier noirci est plutôt un embarras qu'une richesse, et qu'on ne doit tenir compte que des travaux réels, achevés, nécessaires, soit qu'ils répondent aux besoins matériels ou à ceux de l'intelligence. D'après ce principe, un inventaire consciencieux de plus de quatre mille ouvrages, n'ayant fourni qu'un très petit nombre de livres durables, on doit en conclure que l'année 1833 a été des plus stériles.

Cette impuissance n'annonce pas l'affaissement du génie national; elle s'explique très naturellement par la constitution présente de notre société littéraire. Les deux révolutions opérées au profit de l'intelligence ont propagé les habitudes studieuses. Pour les classes favorisées, le goût de la lecture est devenu un besoin, dont la satisfaction est impérieusement commandée par l'hygiène de l'esprit. Mais en même temps se développait l'industrie dont l'instinct est de spéculer sur tous les besoins. La fabrication des livres s'étendit bientôt au point de sortir du commerce ordinaire de la librairie. Le premier venu, avec un peu d'argent ou de crédit, et sans autre apprentissage que celui du charlatanisme, leva enseigne d'éditeur. Les ressources du public paraissant s'accroître en même temps que la production, on se figura qu'elles étaient inépuisables; et

on fit tant de bruit des succès obtenus, que la fureur des entreprises littéraires s'est glissée partout comme une véritable épidémie. Elle en est aujourd'hui à ses derniers excès. On n'imaginerait pas le nombre de gens qui ont un intérêt quelconque à la vente du papier imprimé. Qu'un homme habile, ou du moins connu pour tel, parle d'un nouveau journal, ou de quelque grande publication, la race béante des actionnaires s'attroupe autour de lui. Si on dressait une liste de ceux qui tiennent ouvertement boutique de livres, on y trouverait toutes sortes de professions, depuis le capitaliste jusqu'à l'épicier. En brocantant le gage des sommes qu'ils avaient prêtées, ou les rebuts du commerce achetés à vil prix, le mal de l'époque les a gagnés, et ils en sont venus à mettre sous presse des livres de leur choix.

Si l'industrie ne tendait qu'à la multiplication des bons ouvrages, tout serait pour le mieux; mais le contraire arrive nécessairement. On ne peut pas exiger du spéculateur qu'il entreprenne à ses frais le redressement de la société. Il s'en fait plutôt le complaisant, et s'il en devine les faiblesses, c'est pour les caresser. Il favorise de tout son pouvoir les brusques transitions de la mode, qui renouvellent les chances de vente. Opérant d'ordinaire avec les seules ressources du crédit, il faut qu'il réalise en un temps donné, comme dans les marchés à terme de la Bourse. Il étudie donc le dernier goût, ce qui est de nature à *s'enlever*, et selon l'opinion qu'il s'est formée, il décide du genre et de la forme des ouvrages, de la nuance du style, de la doctrine politique ou morale qu'il est bon de préconiser. Ainsi, l'instinct commercial de l'éditeur est devenu la principale règle de l'écrivain, et la littérature, rabaissée à un rôle subalterne, reçoit l'impulsion, au lieu de la donner.

L'agiotage a prise également sur les hommes distingués. Il les obsède et les séduit par des avantages présens; il les arrache à la tâche qu'ils avaient mesurée à leurs forces, et les accapare pour exploiter, non pas leur talent, mais leur influence. Qui n'a pas remarqué les mêmes noms sur tous les prospectus, à peu près comme les figurans qu'on retrouve dans toutes les armées de théâtre? Cependant, si la main des maîtres se fait sentir, c'est à peine dans les débuts d'une entreprise. Dès qu'elle entre en pleine vogue, on veut profiter du bon vent. On écarte ces écrivains maladroits qui ont besoin pour produire d'études et d'application, et on appelle ces ouvriers à la feuille, dont la spécialité est d'écrire toujours et sur toutes choses, pour et contre toutes. Ce qui nous a souvent frappés dans les opérations ainsi conduites, c'est leur merveilleuse élasticité. Le succès les enfle au-delà des proportions raisonnables. Les souscripteurs perdent-ils patience, on tourne court, et la clôture a lieu. La tête d'un ouvrage se trouve monstrueuse, et le corps d'une maigreur à faire pitié.

Pour la majorité des écrivains, il y a impossibilité absolue de se distinguer, quelles que soient d'ailleurs leurs facultés. L'expérience démontre qu'on bat monnaie en tenant fabrique de choses médiocres, et que celui qui ne voudrait produire que des ouvrages achevés, ne pourrait pas vivre de sa plume. Chacun est rétribué, non pas selon la valeur morale, mais d'après la masse qu'il fournit. Les meilleurs ouvrages sont évidemment les plus courts : or, supposons que pour atteindre cette rare perfection, on se fasse un devoir de resserrer la trame et d'épurer les couleurs qui doivent l'embellir, on aura réduit le volume de moitié, et on recevra moitié moins que pour la première ébauche. Est-on dédommagé par l'empressement du public? l'éveil est donné aux contrefacteurs. Nous ne parlons pas seulement des étrangers. Les plus dangereux, à notre avis, sont les copistes qui s'emparent aussitôt des intentions, du cadre, et des élémens nouveaux qui donnaient du prix à l'original.

Le désintéressement de l'écrivain n'est pas même une condition d'indépendance. Si, pour ne rien sacrifier aux intérêts commerciaux, il fait les frais d'impression, il ne trouve plus ni marchands, ni critiques, ni lecteurs. Les livres ne peuvent pas se passer de l'industrie des libraires, et ceux-ci ne se remuent jamais qu'en proportion des avances qu'ils ont besoin de réaliser. Ce qu'on appelle la critique n'est, en général, qu'un vaste système de publicité, organisé par les gens d'affaires qui s'en réservent, autant que possible, la disposition. On compte, il est vrai, un très petit nombre de juges consciencieux et exercés; mais ils ne s'adressent guère qu'aux noms célèbres, et aux ouvrages dont l'apparition est un événement. Une tentative isolée, privée du savoir-faire d'un spéculateur, n'a donc pas la moindre chance de salut; elle doit mourir, étouffée dans la foule, et complètement ignorée du public.

L'imprudent qui a livré son avenir aux chances de la littérature, a bientôt fait l'épreuve de ces difficultés. Quel parti suivre? briser sa plume, et se rejeter dans l'une des carrières appelées libérales comme par dérision? Mais il les trouve toutes encombrées, et d'impitoyables calculs lui apprennent que sur le nombre des sujets sortant de nos écoles supérieures, *cinq mille* par année restent forcément sans emploi. Réduit à choisir un état, il se décide ordinairement pour celui qui choque le moins les habitudes de son esprit. Il se fait ouvrier littéraire. Ses inspirations seront mesurées sur celles d'un libraire. Il apprendra de lui la science des succès productifs, qui consiste à faire des choses communes, pour le commun des intelligences. Désormais le seul prix qu'il mette à son labeur, c'est le réel des gens d'affaires, c'est le bien-vivre que procure l'argent! et il en vient à ne plus voir que deux races parmi les hommes d'art : ceux qui gagnent de l'argent, et ceux qui n'en savent pas gagner!

Ainsi, par une inévitable contagion, la lèpre éternelle du marchand, l'avidité, a gagné l'écrivain. La plaie est au vif depuis dix ans : elle frapperait de mort notre belle littérature, si nous ne touchions pas à une de ces époques douloureuses où l'excès du mal provoque une crise salutaire. Nous avons dit comment la spéculation avait perverti l'œuvre de l'intelligence. La spéculation abandonnera le métier dès qu'il sera reconnu mauvais. Nous croyons que ce jour n'est pas loin. Qu'on nous permette de parler un instant le langage des hommes d'argent : c'est le seul moyen d'être compris de ceux qui dédaignent toutes les autres langues.

On porte à 38 sur 100 le nombre de Français sachant lire, c'est-à-dire à douze millions d'individus environ. Mais ce chiffre comprend depuis la petite industrie dont on connaît les instincts bornés, jusqu'aux nécessiteux qui ont appris dans les écoles de charité à faire la distinction des lettres. Raisonnablement, on ne peut attribuer le désir et la faculté d'acheter des livres qu'à ceux qui composent la véritable aristocratie de l'époque : au corps électoral, représentant la fortune du pays, et aux classes qu'on suppose instruites, comme le clergé, l'ordre judiciaire, les médecins, les lettrés de profession, ceux qui se livrent à l'enseignement, les rentiers, et jusqu'aux fonctionnaires civils et militaires. Or, le cercle de ces privilégiés, que nous élargissons à dessein, n'embrasse pas même 500,000 individus, et pour un quart de cette classe, le revenu annuel, soit en capital, soit en salaires, descend à moins de mille francs. Si on établit le nombre des lecteurs, non plus d'après la richesse, mais en raison du développement intellectuel, on arrive à des conclusions plus rigoureuses encore. La plus grande partie de ce qu'on imprime, tant en volumes qu'en journaux, est destinée aux gens éclairés, et les livres de la lecture la plus facile sont souvent incompréhensibles pour ceux qui n'ont pas reçu l'éducation *littéraire* : c'est le nom qu'on donne à celle des colléges, des séminaires, et des pensionnats particuliers. Ce triste avantage est réservé seulement à 100,000 élèves, qui, renouvelés par huitièmes, entrent annuellement dans le monde au nombre de douze mille. Qu'on juge maintenant à quoi se réduit la portion intelligente de la société ! Quelle que soit la base du calcul, et toutes compensations établies, il reste démontré que la presse travaille pour un cinquantième de la nation française. C'est pour cette imperceptible minorité qu'on a publié en 1835 plus de 4,000 ouvrages et plus de 700 journaux. Demandons-nous si cette minorité peut fournir le capital exigé pour couvrir avantageusement les avances faites, lesquelles, en comprenant les honoraires des auteurs et les frais accessoires, doivent dépasser cinquante millions de francs !

La somme totale des entreprises littéraires laisse pour résultat annuel

un déficit effrayant. A défaut du bon sens qui le démontre, les spéculateurs étourdis l'apprendront bientôt par de rudes avertissemens. Ils sentiront que publier des ouvrages sans but, faits au courant de la livraison, et qui ne doivent leur physionomie qu'au reflet capricieux de la mode, c'est engager son argent à la plus dangereuse des loteries. Au lieu de se laisser éblouir par de rares fortunes, ils ouvriront les yeux sur le tableau des sommes englouties en pure perte. Nous ne craignons pas de l'affirmer : les illusions touchent à leur terme, et nous verrons diminuer progressivement le scandaleux agiotage, qui appauvrit, en même temps que les individus, les idées qu'on déflore, le langage qu'on énerve, et le bon sens public, qu'on assourdit impudemment.

Nous avons exposé de bonne foi un ordre de choses qui tend à la ruine des talens formés, comme à l'égarement de ceux qui s'élèvent. Il s'en faut que la matière soit épuisée. Nous l'avons indiquée seulement, afin que chacun y pût appliquer ses réflexions et sa propre expérience. Il faut reconnaître à l'époque présente une force capricieuse et diffuse, des intentions hardies, une vive impatience de connaître : ce sont les jets d'une sève ardente, auxquels ont manqué trop souvent les conditions de la maturité. Assurément, si les œuvres font défaut, les hommes ne manquent pas. Qu'une révolution s'accomplisse dans ce régime littéraire dont nous avons signalé les vices, et on verra paraître encore de ces monumens achevés, qui honorent également l'esprit qui les conçoit, et la société où ils se produisent.

A. C. T.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 mars 1836.

M. Thiers commence à sentir que le double rôle qu'il voulait continuer de jouer, est devenu impossible. Le discours de M. Guizot a mis fin à ces amitiés politiques que M. Thiers comptait bien entretenir avec tout le monde; M. Guizot a dit en termes assez clairs qu'il n'entendait nullement se défendre d'avoir été dupé par M. Thiers, et en faisant ainsi à M. Thiers une part d'habileté, plus grande peut-être que celui-ci ne l'aurait voulu, il l'a forcé de s'en tenir à ses nouveaux alliés.

Cette réputation d'habileté du nouveau président du conseil fait à présent toute sa force. Personne, même parmi ses partisans, ne voudrait se donner le ridicule de parler de sa fidélité à ses engagemens, de la fixité de ses principes, de son système politique, de la suite et de l'étendue de ses plans; mais *il est habile*. C'est le mot qui vient dans toutes les bouches; on le craint ou l'on s'attache à lui à cause de ce mot unique. *Il est habile* répond à tout. Que M. Thiers soit donc habile, car le jour où il ne sera pas habile, M. Thiers ne sera plus rien.

M. Thiers a-t-il été bien habile dans les deux dernières discussions de la chambre, au sujet de la réduction de la rente et du vote des fonds secrets? Nous ne parlerons pas de la discussion financière, où, selon les hommes les plus instruits en matière de finance, M. Thiers a prouvé que ses prétendues études en ce genre avaient bien peu de valeur. Mais M. Thiers, qui avait confié, dit-on, à ses intimes, qu'il comptait fonder le succès de la seconde partie de sa carrière sur le silence, comme il avait fondé sa première fortune politique par la parole, M. Thiers n'a-t-il pas été bien imprudent en annonçant sans nécessité à la chambre, que lui et ses collègues n'avaient qu'un but, qu'ils étaient sûrs de leur avenir, et qu'ils y marcheraient sans s'arrêter! Et quatre jours après, M. Sauzet montait à la tribune, et prononçait un discours qui est la réfutation complète des deux discours prononcés par M. Thiers, lors de son installation, à la chambre des députés et à la chambre des pairs. Il est vrai que M. Thiers ne prévoyait pas le discours de M. Guizot qui a forcé M. Sauzet

à réfuter, à sa manière, et M. Guizot et M. Thiers, son collègue et son nouvel ami.

En vérité, si M. Guizot n'était pas un homme trop grave et M. Sauzet un homme trop sincère pour qu'on les soupçonne de jouer un pareil tour, on serait tenté de croire qu'ils se sont entendus pour faire pièce à M. Thiers. Depuis sa nomination à la présidence du conseil, M. Thiers disait chaque jour à la chambre et dans les réunions politiques, que les circonstances qui avaient renversé le dernier ministère étaient indépendantes de lui, qu'il les avait subies avec douleur; il répétait avec affectation que M. Guizot rentrerait au ministère quand il voudrait, que rien n'était changé au système, que c'était toujours le système du 13 mars et du 11 octobre, et que quant à lui, il ne ferait jamais partie d'un cabinet qui ne serait pas basé sur ce système. Le parti doctrinaire qui s'est établi sous ce drapeau que M. Thiers avait arboré sur le nouveau ministère, avait beau montrer M. Passy, M. Sauzet et M. Pelet de la Lozère, il avait beau s'étonner de l'attitude complaisante du centre gauche et de la gauche modérée, et se demander si M. Thiers n'avait pas signé quelque traité secret avec ce côté de la chambre; M. Thiers répondait toujours par les dates du 13 mars et du 11 octobre, et se riait tout bas de l'embarras de ses amis les doctrinaires, forcés bon gré mal gré de voter pour lui.

Ce fut alors que M. Guizot jugea qu'il était temps de venir secouer à la chambre les plis de son manteau de philosophe, et d'en faire tomber une paix réelle ou une guerre comme la font les doctrinaires, c'est-à-dire une impitoyable guerre. On a dit que le discours de M. Guizot a été une grande faute. Il nous semble qu'on l'a jugé sous un faux point de vue. L'habileté de M. Thiers n'est pas l'habileté de M. Guizot; celle de M. Thiers consiste à se dérober; l'habileté de M. Guizot consiste, au contraire, à paraître. M. Guizot a le fanatisme de ses opinions; il est de son parti, et, en cela, il tient par plus de liens qu'on ne pense à la grande majorité qui soutenait le dernier ministère, et qui a aussi des opinions très arrêtées sur ce qu'on nomme la politique du 13 mars et du 11 octobre, deux systèmes qui, soit dit en passant, se ressemblent fort peu. Voyant donc que M. Thiers s'abritait sous le système du 11 octobre, M. Guizot n'hésita pas à le relancer au gîte par ce discours que vous savez. En substance, ce discours peut se traduire ainsi : Vous êtes un nouveau ministère du 11 octobre, dites-vous; vous jurez que le système sera maintenu; je vais donc vous dire comment j'entends ce système, et comment vous l'avez entendu pendant quatre ans, vous qui l'avez soutenu avec moi comme ministre et membre d'un conseil où vos discours et vos votes ont été toujours plus acerbes que les miens, et jamais moins en aucun cas.—C'est alors que M. Guizot a étalé tout ce système, en ne dissimulant ni sa violence, ni sa rudesse. Sans doute en faisant ce tableau, M. Guizot se faisait tort à lui-même aux yeux d'une partie de la chambre; mais, outre qu'il flattait les passions du véritable centre, que nous avons vu si ardent dans la question des lois de septembre et dans la discussion de toutes les mesures d'intimidation prises depuis quelques années, il jetait dans

un inexprimable embarras ceux des collègues de M. Thiers qui appartiennent au parti parlementaire, comme on dit aujourd'hui. Quant à M. Thiers, il n'avait qu'une réponse à faire, il n'avait qu'à dire que ce n'était pas ainsi qu'il avait entendu le système du 11 octobre; que, pour sa part, il avait toujours été le partisan d'une politique conciliatrice et modérée, comme il la voulait encore. Mais alors M. Persil se fût levé, et lui eût demandé s'il n'avait pas été, dans le conseil, l'adversaire de M. Guizot et de M. de Broglie, qui se refusaient à toucher à l'institution du jury. M. Guizot lui eût demandé s'il n'avait pas été le plus ardent promoteur de l'état de siége, l'ennemi le plus violent de toutes les oppositions modérées ou immodérées, l'homme des visites domiciliaires, des arrestations préventives, le héros du système dont il se dit la victime aujourd'hui. Nous disons que les anciens collègues de M. Thiers auraient pu lui répondre ainsi; mais ils ne l'eussent pas fait, et M. Thiers n'eût pas non plus engagé cette discussion, qui semblait cependant résulter du discours de M. Guizot. Le véritable résultat que se promettait M. Guizot a été atteint. Après la séance, les collègues de M. Thiers, réunis au conseil, lui déclarèrent qu'ils donneraient leur démission, s'il ne répondait avec fermeté à M. Guizot. M. Thiers déclina cette mission, et M. Sauzet fut chargé de porter la parole. On sait le discours de M. Sauzet, qui est un démenti perpétuel aux deux discours de M. Thiers, et qui fixe une date nouvelle au cabinet nouveau. Or, c'est tout ce que demandait M. Guizot, qui voulait établir que M. Thiers du 11 octobre n'a rien de commun avec M. Thiers du 22 février, et qui prétendait éclaircir la question, tandis que M. Thiers s'efforçait de l'embrouiller. Elle est bien nette aujourd'hui. La majorité sait à qui elle a affaire, et la voie qu'elle doit suivre, selon qu'elle voudra rester au 11 octobre, ou passer au 22 février. Voilà ce qui a été fait par le discours de M. Guizot, qui le complétait en répondant à M. de Talleyrand, chargé par M. Thiers de lui offrir amicalement l'ambassade de Naples : « Mon prince, je suis une plante indigène; je ne fleuris qu'à Paris, et j'attends ma saison. »

Nous ne savons si la saison de M. Guizot viendra; à dire vrai, nous ne le désirons pas, car nous n'espérons pas qu'il adoucisse au pouvoir cette politique violente et hautaine, qu'il nous a tracée dans son dernier discours, et dont, ministre, il avait donné déjà tant de preuves; mais il nous semble que la saison de M. Thiers commence à se passer. M. Thiers qui se croyait la force et le bouclier du dernier ministère, et qui avait la belle place en effet, ne sera bientôt que l'embarras de celui ci. Dans le dernier ministère, M. Thiers se donnait à la chambre comme le véritable représentant de la révolution de juillet. En toute occasion, publique s'entend, M. Thiers rappelait ses antécédens de la restauration, comme pour les opposer à ceux de M. Guizot. Cette position avait été prise avec tant d'adresse par M. Thiers, que ses collègues, qui jugeaient aussi bien que personne la valeur de son alliance et la nature de sa fidélité, le regardaient comme un élément indispensable du cabinet. Aujourd'hui, M. Thiers, séparé violemment comme il l'est de l'ancienne administration, par son silence, par le discours de M. Guizot et par la réplique de M. Sauzet, M. Thiers

que représente-t-il dans le ministère du 22 février, baptisé par M. Sauzet? la queue, et la queue désavouée du 11 octobre. Mais à ce ministère de nouvelle date, il faut une majorité nouvelle. Si M. Thiers ne désavoue pas M. Sauzet (et que deviendrait le ministère au milieu de tous ces désaveux réciproques?), M. Thiers se verra réduit, quant à ce qui est de son influence personnelle, à ce petit parti d'état-major de la garde nationale qu'il a attiré vers lui pendant son dernier ministère, parti qui se compose de M. Lavocat et de M. Ganneron. Il aura pour lui le centre des centres, qui vote avec tous les ministères; mais il aura pour adversaires M. Jacqueminot suivi des siens, qu'on a eu beaucoup de peine à empêcher de voter contre les fonds secrets et de motiver son vote, le groupe resté fidèle à M. Guizot, les vingt-cinq voix de la droite qui n'oublieront pas dans les grandes circonstances que M. Thiers a été l'auteur de l'arrestation de la duchesse de Berry, les trente voix de la gauche qui n'oublieront pas non plus l'état de siége ni les rigueurs dont elle a été l'objet de la part de M. Thiers, ni le mépris dont il a payé la protection et les bienfaits qu'il a reçus des membres de ce côté. Il lui restera donc, *s'il ne désavoue pas M. Sauzet*, les voix du tiers-parti, quelques voix de la gauche, et une fraction du centre. On conçoit d'après cela que M. Thiers songe à dissoudre la chambre, et à en appeler à de nouvelles élections. Déjà les correspondances ministérielles ont ordre de réchauffer le zèle des fonctionnaires, et le mot d'ordre est expédié partout. Il consiste en trois paroles: *Plus de doctrinaires!*

Ce combat des élections, que M. de Montalivet est particulièrement appelé à soutenir comme ministre de l'intérieur, ne tournera pas au profit de M. Thiers. Si le parti doctrinaire perd tout-à-fait son influence et sa position, M. Thiers sera encore trop doctrinaire pour la chambre nouvelle; il aura beau dire: *Je suis oiseau, voyez mes ailes*, on le traitera comme la chauve-souris de la fable, et on lui fera voir qu'on ne peut jouer deux rôles à la fois. M. de Montalivet, qui a reparu comme ministre avec un talent et une maturité qu'on s'est généralement accordé à reconnaître, et à qui le résultat des élections donnerait encore plus d'autorité, représentera suffisamment l'ordre et le système de la répression aux yeux de la chambre nouvelle, et il se peut qu'alors on juge nécessaire d'avoir à la tête du ministère un ministre des affaires étrangères présidant le conseil, plus consommé et plus imposant pour l'Europe que n'est M. Thiers. Voilà l'écueil qui le menace, nous le signalons à son habileté.

Quant aux doctrinaires, il va sans dire qu'il ne pourrait rentrer avec eux, qu'en subissant les plus honteuses humiliations.

Un symptôme fâcheux pour l'avenir politique de M. Thiers, c'est l'abandon de M. de Talleyrand. M. de Talleyrand n'a pas, plus que M. Thiers, l'habitude d'abandonner les hommes pour qui la fortune se déclare. M. de Talleyrand dit, à qui veut l'entendre, qu'il n'est pour rien dans la nomination de M. Thiers à la présidence du conseil, que c'est une fantaisie de quelqu'un plus puissant que lui, et qu'il faut bien quelquefois passer aux puissances leurs fantaisies. Ce n'est même pas sans aigreur que M. de Talleyrand parle d'une certaine *Revue*, qui l'a *accusé*, dit-il, d'avoir fait

de M. Thiers un premier ministre, ce dont il se dit très innocent. Que M. de Talleyrand ait changé d'avis, nous l'admettons sans peine. Un esprit aussi supérieur s'instruit et se modifie bien vite par les faits. Il se peut aussi que l'impression produite en Europe par la nomination de M. Thiers n'ait pas été celle qu'attendait M. de Talleyrand; mais il n'est pas moins vrai que Mme la duchesse de Dino, que Mme la princesse de Liéven, et la diplomatie russe ont contribué, de leurs démarches et de leur influence, à la nomination de M. Thiers, et que le nom de M. de Talleyrand a été mis en avant dans cette longue intrigue, qui date de six mois. Encore une fois, on peut changer d'avis. M. de Talleyrand, qui avait conseillé à Napoléon la guerre d'Espagne de 1808, ne l'improuva-t-il pas l'année suivante? Toujours est-il que M. de Talleyrand désavoue M. Thiers aujourd'hui, et que la bienveillance des puissances du Nord, qui devait accueillir le nouveau président du conseil, ne semble pas près de se manifester, si l'on en juge par les insultes que la *Gazette d'Augsbourg* prodigue à la France, et au sujet desquelles M. de Mornay a demandé des explications à M. le ministre des affaires étrangères, dans la séance du 25 mars. M. Thiers a ajourné les explications à la discussion du budget; et, depuis, la *Gazette d'Augsbourg* a renouvelé ses offenses, par des lettres datées de Berlin. Cette nouvelle insolence exige une explication du ministre de Bavière, dont le gouvernement tient la *Gazette d'Augsbourg* sous sa censure. Le devoir de M. Thiers est de demander satisfaction, et il l'obtiendra sans doute. Mais on ne peut s'empêcher de remarquer que cette irritation est due aux idées d'intervention en Espagne, que M. Thiers a exposées plusieurs fois dans le conseil, sous la présidence de M. de Broglie. Sans doute, la France saura faire respecter ses décisions, quelles qu'elles soient; elle ne reculera pas devant les menaces anonymes de la Prusse, pas plus qu'elle ne recula devant ses démonstrations militaires, quand elle eut résolu le siége d'Anvers. La France est au-dessus de quelques misérables forfanteries qu'elle méprise; mais que deviennent les espérances que M. de Talleyrand et la princesse de Liéven avaient conçues en appuyant la présidence de M. Thiers? Le désaveu de M. de Talleyrand s'explique à présent; et M. Thiers fera bien de se tourner de nouveau vers l'Angleterre, comme il s'est tourné vers le tiers-parti, le tout en gémissant, et bien malgré lui.

Un premier germe de division a éclaté, il y a peu de jours, dans le conseil, au sujet de deux projets de loi, que le dernier cabinet s'était engagé à présenter à la chambre dans cette session, savoir : le projet qui donne le domaine de Rambouillet en apanage à M. le duc de Nemours, parvenu à sa majorité, et une loi qui ouvre un crédit d'un million à la liste civile, pour le paiement de la dot de la reine des Belges. La discussion de ces deux projets étant venue à son tour dans le conseil, on a été fort étonné de voir M. Thiers s'opposer avec véhémence à leur présentation. M. Thiers était soutenu par MM. Passy, Sauzet et Pelet de la Lozère, qui, n'ayant pris aucun engagement de ce genre, combattaient les projets en toute liberté. Il avait pour adversaires M. de Montalivet et le maréchal Maison. On assure que cette séance fort orageuse se termina par

quelques propos assez vifs. Un des principaux membres du conseil ne put assez témoigner la surprise que lui causait l'opposition de M. Thiers, et la lui reprocha vertement; mais M. Thiers répondit qu'il avait besoin, en ce moment, de la gauche qui repousserait infailliblement ces lois, et qu'il se voyait avec douleur forcé de les ajourner indéfiniment. Il fallut bien céder à M. Thiers, à qui la gauche ne demandera plus, nous l'espérons, ce qu'il a fait pour elle depuis qu'elle vote pour lui.

Si la Prusse semble disposée à se brouiller avec la France, en dédommagement Mme de Flahaut s'est raccommodée avec Mme Dosne. On assure que pour gage de la paix qui vient de se conclure entre ces deux puissances, Mme Dosne a promis à Mme de Flahaut cette ambassade de Naples que M. Thiers voulait donner à M. Guizot, et que M. Guizot compte bien donner un jour à M. Thiers.

Au sujet des ambassades, on nous adresse deux réclamations qui concernent M. de Marcellus et M. de Saint-Aulaire. Nous avions dit que M. le vicomte de Marcellus avait fait partie du cabinet de M. de Polignac. Il est vrai qu'à son entrée au ministère, M. de Polignac nomma M. de Marcellus, alors ministre à Lucques, sous-secrétaire d'état au département des affaires étrangères; mais M. de Marcellus quitta toute espèce de fonctions le 1er janvier 1830, et il n'a pas songé depuis à reparaître dans la diplomatie.

Pour M. de Saint-Aulaire, ambassadeur à Vienne, nous avons parlé de ses anciens services. On nous fait observer que M. de Saint-Aulaire ne comptait, lors de sa nomination à l'ambassade de Rome, ni services nouveaux ni services anciens dans la diplomatie. Avant la restauration, il avait été chambellan de l'empereur et préfet de la Meuse. Sous la restauration, les seules fonctions publiques qu'il a exercées sont celles de préfet de la Haute-Garonne. De 1815 à 1830, M. de Saint-Aulaire fit partie de l'opposition, sauf le temps où M. le duc Decazes, devenu son gendre, figura à la tête des affaires.

Nous réparerons aussi quelques omissions dans notre esquisse du personnel des affaires étrangères.

M. le comte G. de Caraman a été rappelé de Dresde, où il avait approuvé les ordonnances de juillet. M. G. de Caraman comptait de vieux services diplomatiques, et il n'avait jamais fait partie du cercle intime des conseillers de M. de Polignac.

Le comte Septime de Latour-Maubourg, ministre de France à Bruxelles, est un homme de mérite, qui a donné sa démission de l'emploi qu'il occupait en Allemagne, lors des ordonnances de juillet. Le poste qu'il occupe lui était dû, et il le remplit avec distinction.

Nous avons omis, parmi les ambassadeurs français, M. le duc de Montebello, qui doit uniquement son élévation diplomatique à l'acharnement qu'il a montré contre la presse dans la chambre des pairs. M. de Montebello est un caractère dur et cassant, un esprit exclusif, tout-à-fait dans le goût de M. de Broglie. Il a laissé une impression unanimement défavorable à Copenhague et à Stockholm, où il a rapidement passé avec la qualité de ministre plénipotentiaire, que son rang et ses opinions

lui avaient fait accorder sans le moindre noviciat. M. de Montebello, très jeune encore, était fait pour remplir tout au plus les fonctions de secrétaire d'ambassade. Dans un moment où la Suisse est le théâtre d'évènemens assez graves, par suite de l'obstination et de la hauteur de M. de Broglie, conçoit-on que M. le duc de Montebello, notre ambassadeur près de la confédération helvétique, ainsi que son secrétaire d'ambassade, M. de Belleval, soient l'un et l'autre à Paris, et que les affaires de cette importante mission restent entre les mains du chancelier de l'ambassade?

Parmi les hommes que la révolution de juillet avait fait entrer dans la diplomatie, nous eussions dû comprendre M. de Saint-Aignan, envoyé en Suisse lors de la révolution de juillet, homme distingué, qu'on a vu avec regret s'éloigner des affaires.

M. de Bouillé, nommé ministre à Carlsruhe, éconduit plus tard, et écarté des emplois diplomatiques pour avoir surveillé trop *rudement* les intrigues carlistes qu'on ourdissait alors sur notre frontière.

M. le comte d'Estournel, homme de peu de portée, qui a fait du poste de ministre à Colombie une sinécure presque scandaleuse.

M. Chodron, fils du doyen des notaires de Paris, dont on a trouvé le nom trop plébéien pour représenter auprès des puissances étrangères la monarchie bourgeoise de juillet, et M. Berniche, dont le nom a été jugé plus mal sonnant encore que celui de M. Chodron.

Au nombre des jeunes gens qui s'annoncent avec distinction, et qui appartiennent à la classe des publicistes, on doit compter M. de Bécourt, qui était attaché au cabinet de M. de Rigny, et qui est venu prendre place dans la rédaction du *Journal des Débats*, après la nomination de M. de Bourqueney au poste de premier secrétaire d'ambassade à Londres. M. de Bourqueney est à Paris en ce moment. M. His a été envoyé à Londres pour suppléer à son absence, car on sent l'impossibilité de laisser M. Sébastiani, abandonné à lui-même en ce moment.

M. Desmousseaux de Givré est un publiciste instruit et laborieux, qui appartient à l'école doctrinaire. M. Fontaney, jeune homme distingué, qui a publié d'intéressantes esquisses sur l'Espagne, sous le nom de *lord Feeling*, avait été attaché à l'ambassade de Madrid. Après avoir passé plusieurs années en Espagne, il sollicita vainement l'emploi, bien modeste, de secrétaire d'ambassade au Brésil. Il est maintenant à Londres, où il a repris ses travaux littéraires après avoir renoncé à une carrière qu'il eût parcourue avec honneur et supériorité, mais où son mérite personnel, dépourvu de naissance, ne lui a valu que des dégoûts.

M. d'Eyragues, premier secrétaire à Constantinople, est un homme intelligent et habile; en revanche, M. le baron Mortier, ministre à La Haye, est un triste choix. C'est sans doute pour se rendre agréable au roi de Hollande, que M. le baron Mortier vient d'obtenir du roi des Belges l'ordre du Lion-Belge? On assure que M. Lehon n'est pas étranger à cette malicieuse plaisanterie.

Dans les bureaux, outre les noms que nous avons cités, nous trouvons M. Deffaudis, qui a passé à la place de sous-chef au Mexique, où il rendra

des services, et M. Feuillet, chef du protocole, homme d'esprit et de goût, qui a eu le bonheur de rapporter le traité d'alliance entre l'Angleterre et la France; à la division politique M. Alletz, qui s'occupe plus de philosophie que de politique, et aux archives M. Mignet, homme du premier ordre, comme on sait, et qui se livre à d'importans travaux, où il est bien secondé par le bibliothécaire du ministère, homme très modeste, très instruit et très distingué.

Plusieurs secrétaires d'ambassade ont été forcés de quitter la diplomatie et d'entrer dans les consulats, à cause de la tendance aristocratique des choix, depuis cinq ans. Ce sont, entre autres, MM. Lachallaye, Tellier et Schwebel. Le second a été envoyé à Londres par M. de Talleyrand, pour faire place à M. Adolphe de Bacourt. D'autres ont été mis à la retraite par la révolution de juillet; ce sont : MM. Durand de Mareuil, ambassadeur à Naples; Roth, ministre à Hambourg, Artaud, premier secrétaire à Rome et membre de l'académie des inscriptions, et Chateau, premier secrétaire à Turin; tous plébéiens.

Nous reviendrons sur le ministère des affaires étrangères.

REVUE LITTÉRAIRE.

SOUVENIRS

DE MADAME LA COMTESSE MERLIN (1).

Les Souvenirs, quand ils sont écrits par des personnes du monde, sans prétention littéraire, ont toujours de l'agrément. Les lecteurs tout-à-fait contemporains de l'écrivain de Souvenirs aiment à refeuilleter avec lui au hasard quelques années de leur vie; ceux qui sont venus plus tard, s'ils ont l'esprit curieux, ouvert, un peu oisif, pas trop échauffé à sa propre destinée, apprennent beaucoup de détails à ces causeries familières et devinent toute une société légèrement antérieure, au sein de laquelle ils s'imaginent volontiers avoir vécu. Il y a quelque temps que, parcourant un de ces livres aimables et légers, les *Souvenirs* de madame Lebrun, je me plaisais à y retrouver tout ce monde facile, brillant, poliment mélangé d'avant la révolution, gens de cour, gens d'esprit, Russes-Français, dont Delille était le poète favori, et madame Lebrun le peintre ordinaire. Cette nature vive, fraîche et sensible de l'auteur des Souvenirs, se peignait à mes yeux à travers ces récits plus ou moins semés de jolis mots

(1) Chez Charpentier, rue de Seine, 31.

et sur lesquels courait sa plume facile. Je me figurais bien la jeune femme artiste, non moins *chose légère* que l'abbé Delille, d'une joyeuse abondance de talent, active à tout peindre, les personnes, les cascades, l'arc-en-ciel de Tivoli, ses graces au pinceau, au pastel, la draperie mythologique qu'elle savait jeter sur chaque objet; j'assistais à l'inspiration mondaine et riante de l'art d'alors, et les *Souvenirs* me commentaient quelques-uns de ces portraits durables qu'on aime à revoir.

Une personne, qui n'en est aux Souvenirs qu'autant qu'elle le veut bien, vient de nous introduire dans des scènes et parmi un monde plus rapproché, mais qui déjà a besoin qu'on le rappelle. Nous retrouvons, en tête des *Souvenirs* de madame la comtesse Merlin, ces *douze premières années de ma vie* qui avaient autrefois débuté timidement, loin du public, et que leur succès dans l'intimité a naturellement encouragés à se prolonger et à se produire. La figure que font ces premières années, non plus isolées, mais dans l'accompagnement des autres plus éclairées et plus pompeuses, n'est pas moins aimable qu'en la nouveauté. Née à la Havane dans cet opulent climat qui plus tard lui faisait paraître l'Andalousie si chétive, et où les mouches volantes seraient seules des clartés suffisantes de la nuit, la jeune Mercedès Jaruco, élevée d'abord et très gâtée chez sa grand'mère, puis mise au couvent où elle ne peut tenir et d'où elle s'échappe un matin, puis auprès d'une tante de chez laquelle elle s'échapperait non moins volontiers, nous apparaît dans sa beauté native, sachant lire à peine, souvent *sans bas*, un peu sauvage, ne s'arrêtant jamais entre un désir et son but, courant à cheval et tombant, grimpant à l'arbre et s'évanouissant au toucher d'une couleuvre, bonne pour les nègres, dévouée au premier regard pour ce qui souffre; on se plaît à admirer une enfance si franche et si comblée des plus riches dons, racontée avec finesse et goût par la femme du monde. Il y a dans cette partie du récit une sobriété de style et une simplicité de tour qui est du tact par opposition à l'abondance même des sensations. L'épisode de la mère Inès et la peinture du couvent sont semés de traits discrets et justes, sur cet effet mystérieux des religieuses aux formes vagues se perdant dans les corridors, sur cette marche furtive de la jeune fille serrant le mur auquel, de temps en temps, elle s'appuie pour se rendre plus légère; un art délicat a touché ces points. La fuite de chez la tante, la mystification du bon moine Fray Matéo qui ne peut courir après l'espiègle fugitive, sont gaiement contés, et la rencontre de la pauvre négresse qui pleure sur son enfant mort termine cette folle aventure en sensibilité naturelle et touchante. La pauvre mère ne sait que montrer la terre qui recouvre son enfant et s'écrier en son idiome natal, *Alkanaa*, *Alkanaa!* « Elle parlait « pourtant assez bien espagnol, nous dit l'auteur du récit, mais elle n'en « prononça pas un mot. Il semble que dans les grandes douleurs, on re- « vient à la langue naturelle, comme on se réfugie dans le sein d'un ami. »

L'arrivée de la jeune Mercedès à Cadix, puis à Madrid où elle retrouve sa mère, sa famille; l'état de la société peu avant l'invasion des Français, les accidens grâcieux qui formaient de légers orages ou des intérêts passagers dans cette existence de jeune fille, puis l'invasion de Murat, la fuite

de Madrid, le retour, la cour de Joseph, et le mariage; tels sont les évènemens compris dans ces deux premiers volumes de *Souvenirs*. Nièce du général O'Farrill, ministre de la guerre sous Joseph, et parfaitement informée de tout le détail de ces temps mémorables, madame Merlin réfléchit dans ces pages les sentimens de son oncle et les siens propres, de manière à nous transporter aisément à l'époque et aux lieux dont il s'agit. Mais ce qui ne nous a pas intéressé le moins dans la lecture de ces volumes, ce sont les divers endroits qui nous servaient à reconnaître et à composer dans notre pensée l'image de l'auteur même. On est difficilement accepté pour deux talens divers en ce monde; ceux qui vous ont accordé le premier sont les plus prompts à vous chicaner sur le second. Ils veulent bien admirer une fois pour toutes un mérite en vous, mais deux, c'est trop fort. L'auteur de ces *Souvenirs*, que déjà de grands dons de nature et d'art recommandent à l'admiration, aurait peine à éluder, en s'offrant sous une autre forme au jugement du monde, cette disposition un peu maligne qu'il a de ne louer qu'à son corps défendant, si l'absence de toute prétention d'abord, et puis une cordialité noble, sociable, une nature manifestement bienveillante et généreuse, n'engageaient le lecteur qui a tant de fois applaudi. Madame de Lafayette écrivait à madame de Sévigné : « Votre pré« sence augmente les divertissemens, et les divertissemens augmentent « votre beauté lorsqu'ils vous environnent : enfin, la joie est l'état vérita« blement de votre ame, et le chagrin vous est plus contraire qu'à per« sonne du monde. » Ninon écrivait encore à Saint-Evremond : « La joie de « l'esprit en marque la force. » L'auteur de ces *Souvenirs*, à mesure qu'ils se déroulaient devant nous, et que nous nous plaisions à composer son image, nous paraissait ainsi une personne chez qui la joie, une joie qui n'exclut nullement la sensibilité, est compagne de la force de l'ame. Née dans les climats brillans où la terre est pétrie d'une meilleure argile, développée d'abord et grandie en liberté, un peu *sauvage*, comme elle dit, ayant puisé ses premières idées sur l'hiver dans les romans, nous la voyons, dans le cours de ces volumes, fidèle à ce culte de l'été de la vie, de la jeunesse, de la beauté dont elle aime à couronner en toute occasion ses louanges. En arrivant dans le monde européen, en y entrant par l'Espagne, sa seconde patrie, contrée de caractère et d'allure encore franches, elle a pu ne pas trop se heurter d'abord et s'acclimater. Ainsi elle nous est venue, une de ces natures actives et utiles à la société qu'elles décorent, gardant de l'entraînement malgré l'expérience et l'impulsion native à travers la finesse acquise; talent sympathique et éclatant, toujours dévoué aux infortunes comme aux agrémens d'autrui et prodigue de lui-même. Est-ce donc une chose si peu rare que le bonheur bienveillant, pour ne pas le saluer ?

S.-B.

— Annoncer une quatrième édition de l'*Histoire de la Conquête de l'Angleterre par les Normands* (1), c'est constater un des succès les plus grands et les mieux mérités de ce temps. Déjà, depuis la troisième édi-

(1) Just-Tessier, quai des Augustins, 37.

tion, qui parut en 1830, le beau monument historique élevé par M. Augustin Thierry était arrivé à tout le degré de perfection qu'on pouvait désirer. Cette histoire, qui, en ne s'appuyant que sur des faits critiqués et bien éclaircis, a su être si neuve, et a amené une révolution presque soudaine dans l'étude du moyen-âge, se présente (ce qui lui est propre entre les autres histoires, d'ailleurs remarquables, publiées de nos jours) avec un caractère singulier de composition, d'art, et, on peut le dire, de beauté. « A mon avis, dit M. Augustin Thierry dans son avertissement, toute composition historique est un travail d'art autant que « d'érudition : le soin de la forme et du style n'y est pas moins nécessaire « que la critique des faits. » Le concours de tant de mérites éminens, de tant de vie et de tant de sobriété, de tant de nouveauté et de tant de justesse, d'un pittoresque si exact, si réel, et d'un ton si grave, si élevé, assure à jamais à l'*Histoire* de M. Thierry une place à part; nous sommes déjà pour elle la postérité. Mais ce n'est pas la dernière œuvre de l'illustre auteur; sa pensée vigoureuse et lucide, aidée d'une autre pensée affectueuse et attentive, a su triompher du malheur qui semblait devoir l'enchaîner. Ses *nouvelles Lettres sur l'Histoire de France* marquent assez cet avenir qui lui reste, et qu'il conquiert avec un courage ferme comme son talent.

REVUE MUSICALE.

Le Théâtre-Italien vient de clore dignement la saison musicale de cette année par la mise en scène d'un opéra nouveau de M. Mercadante. L'auteur d'*Elisa e Claudio*, homme d'un bon sens rare et d'un talent plus que distingué, est du petit nombre de ces artistes insoucians et modestes, qui, voyant de bonne heure, quelles facultés surnaturelles exige le travail de la création pure et combien peu il est donné à tous d'atteindre la première place, prennent volontiers la seconde, et plutôt que de suer sang et eau à gravir inutilement des pics arides, cheminent tranquillement à l'ombre, le long des saules verts : *verdi salci piantati ai lieti giorni*, laissant à d'autres moins sages les soucis cuisans du succès, les susceptibilités puériles et les ambitieuses préoccupations de la gloire. Aussi, avant que M. Mercadante eût émis son opéra pour le Théâtre-Italien, personne en France ne le connaissait encore, ce qui toutefois n'empêchait pas M. Mercadante d'avoir fait deux partitions fort remarquables, et surtout cet admirable duo d'*Elisa e Claudio*, qui vaut mieux que trois partitions.

Aux termes de son engagement, M. Mercadante est venu en France pour écrire un opéra, et certes ce mot-là me semble parfaitement choisi : *scriturare*. Le pauvre *maestro*, en arrivant, n'avait devant lui que tout juste le temps nécessaire à cette œuvre toute matérielle. C'est pourquoi je trouve fort ridicule qu'on vienne lui reprocher certaines négligences dans la composition générale de son œuvre et le choix de ses

mélodies. Si M. Mercadante s'était attardé en de pareils détails, le temps lui manquait; il arrivait au Théâtre-Italien les lustres éteints et les portes fermées; et dès-lors les directeurs pouvaient exiger de lui une somme énorme, en disant : Que parlez-vous de composition et de travail d'orchestre, il s'agit bien de tout cela : nous vous avons engagé, ainsi que cela se pratique aujourd'hui en Italie, pour écrire un opéra, et non pour le composer.

Quoi qu'il en soit, il faut le dire, les Italiens tiennent de la nature les dons de la mélodie et du rhythme, trésors de tous temps inappréciables. Des hommes forts et militant pour la cause de l'art *pur*, dont ils gardent le sanctuaire impénétrable, protestent, nous le savons bien, contre cette faculté heureuse de produire sans peine. Peut-être ont-ils leurs raisons pour en agir ainsi. Quant à nous, qui nous laissons tout simplement entraîner par nos sensations, il nous est impossible de ne pas l'aimer. Un Italien s'assied à son clavier, et la mélodie aussitôt s'en épanche : cela est facile, abondant et clair; on en suit avec plaisir la pente accoutumée. Toutes ces petites musiques de Bellini, de Mercadante et de Donizetti, sont autant de ruisseaux charmans sortis des grands fleuves de Cimarosa et de Rossini.

La partition nouvelle de M. Mercadante abonde en phrases touchantes, en cantilènes tendres et plaintives, en motifs ingénieux et faciles. Je le sais, cette mélodie a le tort de manquer souvent de distinction et d'originalité, de franchise et de puissance. C'est là une inspiration qui compte quelque peu sur celle du chanteur; mais après tout, qu'importe? puisqu'une si délicieuse harmonie en résulte, pourquoi se gendarmer si fort contre tout ce qui fait plaisir? Vous convenez que le duo entre Lablache et Rubini dans le second acte des *Brigands* est une des plus ravissantes choses qui se puissent entendre le soir; eh bien! alors, que signifient ces grandes colères contre un système qui n'a pour but que votre amusement et qui presque toujours atteint son but? Personne plus que nous n'admire les mâles produits du génie austère de l'Allemagne. Le duo d'*Armide* est une inspiration sublime, la symphonie en *la* un magnifique morceau de musique, le chœur des moines dans *les Huguenots*, un chef-d'œuvre; mais certes, nous sommes bien loin de croire que cette religion ne puisse se concilier avec la fréquentation d'une Muse plus familière; rien n'est plus ennuyeux que ces gens qui versent des larmes pour une cabalette chantée hors de saison, et qui, sur une roulade intempestive de la Grisi, se couvrent le front de cendres et vont partout annonçant à l'univers la ruine prochaine de l'art. Autant le grand art est admirable chez lui, dans la salle du Conservatoire, lorsqu'il emporte toutes les ames vers le ciel dans les chaudes inspirations de Beethoven et de Weber, autant il est insupportable lorsqu'il chemine par la ville, en robe noire de docteur, et tance vertement ceux qui se permettent de chanter à leur guise et sans lui demander conseil. Il me semble voir un pédant qui se promènerait par une belle matinée de printemps, un volume d'Horace à la main, et parlerait latin aux chardonnerets jaseurs éveillés dans les arbres.

Comme Donizetti, M. Mercadante traite l'harmonie avec un soin bien

rare chez les Italiens de l'école nouvelle. La scène dans laquelle Amélie et son amant se reconnaissent, écrite dans un style élevé, simple et pur, a donné surtout occasion au maestro de développer à loisir les hautes qualités instrumentales qu'il possède. Le trio avec chœur qui suit et s'enchaîne au finale, est d'un effet puissant; la mélodie imposante qui règne dans l'orchestre, donne à ce morceau un caractère d'originalité. Le duo des deux hommes, au second acte, est digne, en tout point, de l'auteur d'*Elisa*. La belle et touchante phrase de l'adagio vous émeut jusqu'aux larmes; il faut dire aussi que Lablache et Rubini le chantent avec une expression admirable. Rien n'égale le sentiment dramatique de Lablache, si ce n'est la magnificence de son organe, et Rubini a dans la voix je ne sais quoi de plaintif et de tendre qui fait que, dans certaines situations, il atteint aussitôt, et presque sans le vouloir, à des effets singuliers interdits pour jamais aux comédiens vulgaires dont le geste est la seule ressource. Il y a trop de cavatines dans la partition des *Brigands*; chacun chante la sienne, plusieurs même en ont deux à chanter. A tout prendre, puisque c'est là une coutume du théâtre italien, M. Mercadante devait s'y soumettre; mais il devait aussi chercher à éviter la monotonie par la variété de ses formules. Sans doute que les exigences des chanteurs auront mis obstacle à ses bons désirs. Chacun aura voulu son cantabile pour commencer, et sa cabalette pour finir; de telle sorte que le pauvre maestro, dans la nécessité d'écrire autant de cavatines qu'il avait de chanteurs dans son opéra, s'est tiré d'affaire tant bien que mal en donnant à l'un le cor, à l'autre la clarinette pour jouer les ritournelles, et, ne pouvant varier les formes, a varié les instrumens.

L'opéra des *Brigands* a réussi comme il le méritait. Le public a dès le premier jour apprécié tout ce qu'il y a de mélodieux et de charmant dans cette bonne musique, qui se laisse comprendre sans travail pénible de l'intelligence; et maintenant que Mercadante a recueilli parmi nous son humble moisson de gloire, le voilà qui s'en retourne heureux dans sa petite ville, où le rappellent les devoirs de sa charge, car Mercadante est maître de chapelle à Novarre. C'est là que le digne maestro passe sa vie, au milieu de petits enfans de chœur dont il dirige les voix aiguës, et de chanoines paisibles qui écoutent sa musique, gravement assis dans leurs stalles. Chaque année il écrit une messe en l'honneur de la patronne de la ville; et cette chapelle à laquelle Mercadante a voué sa Muse religieuse ne dépend ni du pape ni des grands-ducs, c'est un chanoine qui l'a fondée en mourant, de ses propres deniers. De temps en temps, le maestro demande un congé à ses directeurs pour aller écrire un opéra à Venise ou bien à Naples; et puis, trois mois après, quand il a bien fait chanter la Tachinardi et Dupré, quand il a bruyamment triomphé sur la scène, il se souvient de ses petits enfans de chœur et de ses bons chanoines de Novarre, et revient parmi eux, pour sanctifier dans la chapelle les couronnes du théâtre. Quelle sérénité! quelle paix charmante; on a beau dire, l'Italie est encore la terre de l'art calme et qui rend heureux.

F. BULOZ.